

Bibliothèque numérique

medic@

Courtois, Honoré Gaillard. Le dentiste observateur

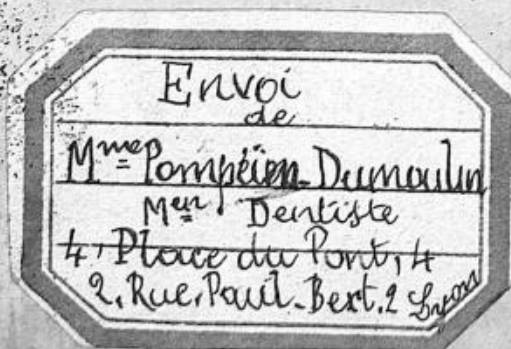
Paris : Michel Lambert, 1775.



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?APHPF00072>

ouvrage estimé.

AP 2003.6.13.72



22
37

LE DENTISTE OBSERVATEUR,

O U

RECUEIL ABRÉGÉ D'OBSERVATIONS

*Tant sur les Maladies qui attaquent les
Gencives & les Dents, que sur les moyens
de les guérir; dans lequel on trouve un
précis de la structure, de la formation & de
la connexion des Dents, avec une réfutation
de l'efficacité prétendue des essences & élixirs,
& la description d'un nouveau Pélican
imaginé pour l'extraction des Dents
doubles.*

Par HONORÉ-GAILLARD COURTOIS,
Expert-Dentiste à Paris.



A P A R I S,

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,

Se trouve

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

M. DCC. LXXV.

1775



P R É F A C E.

ON PEUT dire que l'Homme est un assemblage de merveilles & d'imperfections. Dans le premier cas, il est l'objet de notre admiration; & dans l'autre, celui de l'attention & des recherches de tous ceux, qui, en travaillant à la connoissance des parties qui constituent le corps humain, font en même-temps tous leurs efforts pour remédier aux dérangemens qui surviennent, dans le cours de la vie, aux différens organes de l'homme.

Dans ce chef-d'œuvre de la divinité où nous voyons se mani-

a ij

feſter ſi particulièrement ſa puifſance, difons plus, ſa prédilection ſur tout le reſte de la nature ; nous remarquons qu'étant doué d'une perfection digne d'une providence , il eſt néanmoins ſuſceptible de dérangemens , ſouvent d'autant plus difficiles à réparer , que nos lumières , quelles qu'elles ſoient , ne nous laiffent tout au plus que de légères conjectures à tirer ſur les différentes maladies qui affectent le corps humain.

Cependant quelque impénétrable que nous paroiffe la connoiſſance intime des organes & des cauſes morbifiques de l'homme ; il y auroit une négligence inexcuſable à ne rien faire pour

P R É F A C E. v

parvenir à répandre quelque jour sur des objets si importans, qui ne tendent à rien moins qu'à la conservation de la vie & de la santé : avantages d'autant plus précieux pour nous, que les tenant du Créateur à titre de don, nous devons tout faire pour en prolonger la durée.

Nous voyons tous les jours éclore quelque chose de nouveau ; chacun dans son état cherche à rectifier : du moins est-ce là le but que tout homme sensé doit se proposer. Pour moi je pense que l'objet de nos recherches doit se borner à simplifier tout ce qui paroît compliqué, & à perfectionner tout ce qui nous semble imparfait.

a iij

vj *P R É F A C E.*

Rien n'est plus ordinaires que de rencontrer des difficultés dans la profession qu'on exerce. Toute science qui a pour objet la conservation du corps humain, éprouve cette vérité. On consulte les Auteurs dans les ouvrages de qui l'on s'attend à trouver quelque lumière sur l'obstacle qui nous arrête ; mais qu'y trouve-t-on ? Il arrive très - fréquemment que , bien loin d'être satisfait de ses recherches , on est plus éloigné que jamais de ce qu'on desiroit sçavoir , par les nouveaux doutes qu'enfantent nécessairement les réflexions qu'on fait d'après la lecture des Auteurs qui n'ont rien dit , ou qui n'ont pas eu occasion de parler de ce que nous

P R É F A C E. vij
hommes peut-être les premiers à
envisager.

Tout doit intéresser dans la
Chirurgie. Les parties qui nous
paroissent les plus légères & les
moins étendues, exigent, de la
part de celui qui les exerce, la
plus exacte & la plus scrupuleuse
attention. Il n'est pas difficile de
prouver ce que j'avance. Ne voit-
on pas tous les jours les plus pe-
tites causes en apparence produire
les effets les plus grands ? Un
homme s'arrache une envie, ou
bien il souffre d'une piquure d'é-
pingle aux doigts : il survient
une inflammation, qui du doigt
gagne bientôt la main, & de la
main s'étend sur l'avant-bras; la
fièvre se met de la partie. Enfin

a iv

viiij *P R É F A C E.*

les accidens se multiplient & s'aggravent. S'agit-il de faire l'extraction d'une dent ; opération d'autant moins à plaindre , dit-on communément , qu'elle est de courte durée. Cependant les cellules alvéolaires se fracturent , les esquilles peuvent occasionner des dépôts dans les gencives ; la suppuration trop long-temps retenue peut carier les os maxillaires. Voilà sans contredit des événemens bien dignes d'attention , & dont les causes ne semblent d'abord pas annoncer tant de dangers ; cependant ils peuvent avoir lieu ainsi que les exemples le constatent.

Je ne puis voir d'un œil indif-

férent ces êtres ignorans , consommés dans l'art méprisable du Charlatanisme , opérer sans connoissance , comme ils le font la plupart , ou pour mieux dire tous ; étant d'une impéritie telle , qu'ils ne se doutent pas des précautions nécessaires , & des moyens qu'ils faut employer dans les opérations qui se pratiquent à la bouche dans les cas les plus ordinaires. Le traitement des maladies ne leur est pas plus connu. Un seul remède qu'ils possèdent , qui peut être bon en lui-même , administré à propos , mais dont ils font indistinctement l'application pour toutes sortes de maladies , prouve avec évidence la mauvaise opinion

x P R É F A C E.

qu'on doit avoir pour de tels hommes, & en même-temps combien peu ils sont dignes de la confiance publique.

D'après ce qui a déjà été dit par M. Fauchard, un des plus célèbres Dentistes de Paris, qui ne nous laisse rien à désirer sur le traitement de la partie des dents, de leurs maladies & des secours qu'il indique pour y remédier, je ne me ferois jamais hasardé d'écrire sur le même objet; si l'invention de mon nouveau pélican ne m'y eût déterminé, ainsi que l'accueil qu'en a fait l'Académie Royale des Sciences, après en avoir reconnu les avantages & la supériorité sur tous ceux qui ont paru jusques à pré-

sent. Je dirai dans son temps à quelle occasion & pour quel motif je l'ai imaginé, & sur quelle espèce d'instrument il doit avoir la préférence.

Comme je ne prétends pas donner un traité complet de la partie des dents dans ce petit Ouvrage, qui n'est autre chose qu'un petit recueil d'observations sur des faits qui me sont arrivés, ou d'autres qui m'ont été communiqués ; je passerai légèrement sur la formation, la structure des dents, ainsi que sur la manière dont elles sont articulées dans les cellules alvéolaires.

Me sentant incapable d'entrer dans la carrière épineuse d'Auteur, je me contenterai d'exposer

xij *P R É F A C E.*

aux yeux de mon Lecteur les observations que j'ai eu occasion de faire depuis près de trente années que j'exerce la partie qui traite des dents : je sçais qu'on voit tous les jours naître de nouveaux auteurs de tout genre, & dont l'émulation est toujours louable, parce qu'on doit supposer leur intention bonne, & tendante à l'utilité du Public ; mais de combien s'en faut-il que leurs idées mises en exécution répondent avec succès au but où tendent leurs études & leur application.

Pour moi, je le répète, je ne suis point Auteur, ni ne veux m'ériger en Censeur contre qui que ce soit. Je ne veux pas même

P R É F A C E. xiiij

relever les erreurs que j'ai cru reconnoître dans quelques-uns, ni leur faire un crime d'avoir passé sous silence ce dont ils auroient dû parler. Je me borne uniquement à trois choses ; je dirai ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, & ce que je pense que l'on doit faire.

De tous les os du corps humain, les dents sont, dans l'état naturel, les plus polis, les plus solides, les plus durs, & cependant les plus susceptibles de se corrompre. La carie des dents donne lieu à de très-vives douleurs, & l'on peut dire que ces mêmes dents sont, de tous les membres du corps, ceux qui donnent le plus de mal à l'homme ; car à peine est-il né,

qu'il paie le tribut de la vie par les douleurs de la dentition, qui quelquefois le conduisent au tombeau. Cette opération de la nature par laquelle se fait la croissance des dents chez les enfans, leur occasionne des accidens sans nombre: tels que la fièvre, le dévoiement & des convulsions. Mais l'enfant parvient-il à franchir cette crise terrible des premiers jours de sa vie, il n'en est pas pour cela quitte des autres maladies auxquelles nous exposent les dents; plus avancé en âge, on a lieu de craindre la carie, les fluxions, les fistules aux gencives, & autres affections qui ne sont pas moins redouta-

bles dans leurs effets que la dentition. Ceux qui ont le bonheur de conserver leurs dents saines jusques à un âge avancé, sont en très-petit nombre; les uns doivent cet avantage à un heureux tempérament; les autres à des soins & à une attention toute particulière; tandis que la plus grande partie des hommes ont leurs dents viciées, & les perdent même dans un âge très-tendre.

Il faut convenir que cette partie de la Chirurgie, qui traite des maladies de la bouche, a été très-long-temps négligée; & je ne doute point que si cette matière eût été prise & traitée aussi fréquemment que les autres parties de la Chirurgie, & avec la même

xvj *P R É F A C E.*

application , on ne fût enfin parvenu à des connoissances plus satisfaisantes que celles qu'on a de nos jours. Que l'on compare en effet la manière dont on a traité les autres maladies qui affectent le corps humain , avec celle qui traite des maladies de la bouche. On trouve dans la première beaucoup de perfections , des découvertes importantes , tant sur l'Anatomie que sur la manière d'opérer, des observations curieuses & très-utiles , des moyens presque sûrs pour guérir ; & les Dentistes n'y trouvent pas à beaucoup près des secours nécessaires pour les guider dans leurs opérations. Ils ne trouvent dans les Auteurs qui ont écrit en parlant

P R É F A C E. xvij

des dents , que des choses très-
superficielles sur leurs maladies ;
& l'on voit qu'ils n'en parlent
que pour ne se pas attirer le re-
proche d'avoir passé sous silence
quelque chose de ce qui pou-
voit faire partie de leur objet.

L'étude de l'Anatomie est es-
sentielle pour bien connoître la
structure , la situation , le rap-
port & l'usage des différens or-
ganes qui la composent. Ces con-
noissances nous conduisent, sans
nous en appercevoir , à la décou-
verte de différentes maladies qui
attaquent les dents, à celle de
leurs causes & de leur curation :
elles nous font connoître la va-
riété des maladies , & la manière
dont le Chirurgien-Dentiste doit

xviii *P R É F A C E.*

se comporter pour parvenir à guérir, soit par le moyen de l'opération ou par une sage & prudente application des remèdes, selon les cas & les accidens qui se présentent.

Il n'y a personne qui ne sente la nécessité du bon choix des instrumens, par le moyen desquels on puisse opérer sûrement & avec dextérité. Quelque multiplié qu'en soit le nombre; il s'en faut de beaucoup cependant que l'imagination & l'industrie de nos anciens aient pourvu au besoin de tous les cas possibles. Jusques aujourd'hui il ne s'en est vu que de très-défectueux pour opérer particulièrement à l'intérieur de la bouche & sur les dents

P R É F A C E. xix

doubles. Tous les praticiens ne sçauroient disconvenir des inconvéniens qui peuvent résulter de l'usage du repouffoir & de la massue. C'est contre ceux-là surtout que je m'écrie, & dont je crois être parvenu à pouvoir proscrire l'usage par ceux que j'y substitue, au moyen desquels on peut opérer à l'intérieur de la bouche & sur les dents doubles, avec autant de facilité qu'on le fait avec le pélican ordinaire sur les mâchoires bien constituées. Quand je parle de l'abolition du repouffoir, je ne prétends pas la généraliser pour tous les cas. J'aurai attention dans ce petit traité de faire connoître les circonstances où l'on peut sans dan-

ger faire usage du repoussoir, & celles où l'on doit le proscrire entièrement. Les exemples que j'ai devant les yeux & que je rapporterai, me fourniront amplement de quoi justifier l'idée que j'ai des défauts d'un pareil instrument, connu sous le nom de Pied-de-biche, eu égard à la ressemblance qu'il a aux pieds de cet animal. Je prouverai aussi combien l'usage de la massue est dangereux & meurtrier par la secousse & la commotion qu'elle peut occasionner au cerveau, dont la constitution est si délicate, que la plus petite chose peut donner lieu aux plus grands accidens. En parlant de l'usage des différens instrumens consacrés

P R É F A C E. xxj

pour les dents, je ferai voir combien la lime est préjudiciable, & quels sont les cas où il est indispensable de s'en servir.

Les dents étant un des plus beaux ornemens du visage, on ne doit rien omettre de tout ce qui peut contribuer à les conserver; c'est à quoi je vise, uniquement occupé de me rendre utile par mon travail & mon application. Je suis très-éloigné de prétendre tirer vanité de mon style, qui ne peut être bien châtié, n'étant pas dans l'usage d'écrire; prévenu d'ailleurs contre moi-même & sur mes foibles talents, je m'estimerai trop heureux si je ne donne sur moi d'autre prise que de ce côté; au lieu de

xxij *P R É F A C E.*

m'offenser des censures que je prevois m'attirer, je me fais un plaisir d'avance d'être critiqué, & comme j'ai l'esprit pacifique, bien loin de répondre à aucun de mes Censeurs, je dirai en moi-même, du fond de ma retraite, d'après un sage & sçavant Auteur, malheur aux Ouvrages de qui il n'y a rien à dire.

T A B L E

<i>P</i> R É F A C E.	iiij
<i>Origine des dents, leur accroissement, &c.</i>	1
<i>Usage & nécessité des dents.</i>	42
<i>Causes des maladies qui attaquent les dents.</i>	54
<i>La carie pourrissante & la carie sèche.</i>	63
<i>Fraçture des dents.</i>	79
<i>Luxation.</i>	82
<i>Fluxion.</i>	84
<i>Fistule.</i>	90
<i>Scorbut.</i>	93
<i>Tartré ou tuf qui s'attache sur les dents.</i>	100

T A B L E xxiiij

<i>Le peu d'efficacité des essences pour le mal de dents.</i>	103
<i>Accidens occasionnés par l'usage des Elixirs.</i>	111
<i>Le peu de succès des liqueurs spiritueuses pour les douleurs de dents.</i>	120
<i>Inutilité de l'attouchement de différens corps sur les dents cariées.</i>	124
<i>Corps étranger introduit dans le sinus maxillaire supérieur.</i>	134
<i>Trois épingles trouvées dans le sinus maxillaire supérieur.</i>	151
<i>Nécessité d'une connoissance parfaite des dents de lait d'avec les dents du second germe.</i>	163
<i>Dent canine ôtée maladroitement.</i>	168
<i>Carie occasionnée par une dent déchauffée.</i>	174
<i>Dent usée.</i>	178
<i>Le peu de succès des dents remises dans leur alvéoles.</i>	183
<i>Deux dents venues par un troisième germe.</i>	198
<i>Dents incisives & canines dont le second germe a été retardé jusqu'à l'âge de 40 ans.</i>	201
<i>Accidens causés par l'extraction d'une dernière molaire.</i>	205
<i>Deux dents jointes ensemble par leurs racines.</i>	215
<i>Accidens occasionnés par une dent cariée accompagnée de fluxion.</i>	219
<i>Fluxion dont les effets ont causé la perte totale du corps alvéolaire.</i>	225
<i>Bonne dent ôtée au lieu de la dent cariée.</i>	229
<i>Large incisive cariée, remplacée par une dent d'un troisième germe.</i>	232

xxiv T A B L E.

<i>Accidens occasionnés par une dent cariée.</i>	236
<i>Portion de la joue qui se trouva prise dans le davier avec une dent qu'on vouloit ôter.</i>	244
<i>Dent de sagesse venue fort tard.</i>	247
<i>Les accidens qu'elle a causés.</i>	253
<i>Deux dents unies ensemble par leurs racines.</i>	260
<i>Sept grosses dents molaires venues à la même mâchoire outre le nombre ordinaire de six.</i>	273
<i>Union totale des dents avec les os de la mâ- choire.</i>	276
<i>Ravages que causent le scorbut & le virus vénérien sur les dents & les gencives.</i>	279
<i>Carie des alvéoles, causée par humeurs froides.</i>	284
<i>Hémorrhagie à la suite d'une dent ôtée.</i>	289
<i>Dent de lait dont l'extraction causa l'hémor- rhagie.</i>	293
<i>Hémorrhagie qui survint après une dent ôtée.</i>	297
<i>Hémorrhagie occasionnée par une dent dé- chauffée.</i>	301
<i>Hémorrhagie survenue à la suite de l'ouver- ture faite à l'artère ranine.</i>	303
<i>Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences.</i>	307
<i>Instrumens propres à ôter les dents.</i>	313
<i>Explication de la première planche,</i>	342
<i>Explication de la seconde.</i>	343

LE DENTISTE



LE DENTISTE
OBSERVATEUR,

O U

RECUEIL ABRÉGÉ D'OBSERVATIONS

*Sur les maladies qui attaquent les Dents,
les Gencives & les Alvéoles.*

§. I.

De l'origine des Dents , de leur accroissement , leur structure & leur situation.

LES DENTS bordent les deux mâchoires supérieure & inférieure; elles sont pour l'ordinaire au nombre de seize à chaque mâchoire, tant supérieure qu'inférieure: quelquefois on n'en a que vingt-huit

A

2 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

ou trente, quelquefois aussi une & même deux de plus que le nombre le plus fréquent, qui est de trente-deux. Les enfans en venant au monde n'ont aucune trace de dents. La Nature communément prévoyante dans ses opérations; je dis communément (car on éprouve quelquefois qu'elle est bizarre; nous en avons un exemple frappant à la naissance du glorieux Monarque Louis XIV, qui vint au monde avec deux incisives;) la Nature, dis-je, a prévu la difficulté qu'auroient eue les nourrices d'allaiter les nouveaux nés, s'ils avoient les mâchoires garnies de leurs dents, en ce que l'aréole eût été continuellement mordue dans la succion de l'enfant, & eût occasionné des douleurs très-aiguës qui auroient fini par rebuter les mères & les nourrices de substantier les enfans, de la nourriture seule capable de s'accommoder à la délicatesse de leur estomach. D'ailleurs le

LE DENTISTE OBSERVATEUR. 3

petit nourrisson ne pouvant faire usage d'alimens de difficile digestion, il étoit inutile qu'il fût pourvu de dents. Au bout de sept à huit mois, & quelquefois plus tard, les dents commencent à percer, & cette crue se fait pour l'ordinaire de deux à deux. Il y a des enfans chez qui elles poussent plutôt que chez d'autres. J'ai vu une petite fille qui, n'ayant encore que treize mois, avoit déj. à treize dents. J'en connois d'autres, particulièrement deux jumeaux, dont l'un à dix-sept mois n'avoit pas encore une seule dent, tandis que l'autre à neuf mois en avoit sept.

Les dents chez les enfans sont renfermées dans les gencives pour quelque temps; après quoi il en paroît successivement jusques au nombre de vingt, qui sont huit incisives, quatre canines & huit petites molaires ou mercières. Cette dernière dénomination leur vient du mot latin *merces*, & je présume

A ij

4 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

qu'elles ont été désignées de ce nom, parce qu'à la crue de ces sortes de dents il est assez d'usage de faire quelque petite graification aux nourrices. Je ne suis pas du sentiment de ceux qui prétendent que les dents de lait sont sans racines; je pense au contraire à cet égard comme M. Fauchard, qui dit formellement qu'elles en ont; il est vrai de dire qu'on ne leur en remarque pas quand elles tombent d'elles-mêmes; mais lorsqu'on est obligé de les arracher, sur-tout avant qu'elles soient chancelantes, on y en remarque, qui sont, en raison de leurs corps, aussi fortes & aussi longues que celles qui ne sont pas dents de lait. M. Fauchard ajoute, aussi dures & aussi compactes; mais c'est ce que je n'ai pas remarqué & que je ne crois pas possible: au contraire, en séparant la racine du corps de la dent par le moyen de la scie, on apperçoit la cavité plus grande qu'elle ne l'est dans les

dents du second germe. Les lames offeuses de la racine de ces dents étant moins épaisses & moins multipliées, comme je l'ai observé, doivent être nécessairement moins dures & moins compactes que les racines des dents revenues. Au reste, ce point n'est pas assez important pour que je m'y arrête davantage.

Les dents de lait ont des racines, rien n'est si constant; & si l'on ne les apperçoit pas lorsqu'elles tombent d'elles mêmes, c'est qu'elles sont oblitérées par la présence des dents qui sont dessous, & qui, en acquérant de la solidité chassent devant elles les premières venues, & en usent les racines. On a vu des exemples que les dents revenues étoient succédées par des dents d'un troisième germe; ces faits, qu'on peut regarder comme des phénomènes, sont très-rares. Je rapporterai à cette occasion ce qui est arrivé à un vieux matelot âgé

6 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

de soixante-dix ou douze ans : je révoque ce fait d'autant moins en doute, que je le tiens d'un homme digne de foi, & en même temps un des plus célèbres anatomistes de Paris.

Ce matelot, après avoir fait une très-longue maladie, fut attaqué de fluxions considérables. Toutes les parties de la tête s'enflèrent prodigieusement. Les os maxillaires tant de la mâchoire supérieure qu'inférieure, semblèrent se partager dans toute leur longueur, & les cellules alvéolaires se prêter à la sortie de toutes les dents qu'elles contenoient, dont il ne resta pas une seule de trente que ce vieux matelot avoit encore. Cette crise passée, tous les symptômes qui l'avoient précédée cessèrent, & bientôt cet homme se trouva dans un état de convalescence heureuse : dans ce même temps il sentit sur les gencives de petites aspérités qui, lui donnant de nouvelles inquiétudes, le déterminèrent à con-

sulter ceux qui l'avoient traité dans sa maladie. Il ne fut pas difficile au Chirurgien de reconnoître une régénération de toutes les dents que venoit de perdre ce matelot qui quelque temps après se trouva la bouche aussi bien pourvue de dents que s'il n'eût été qu'à l'âge de trente ans. Ce fait nous démontre les effets d'une dentition bien caractérisée ; le troisième germe faisant effort pour sortir , & se trouvant gêné par la présence des dents , aura donné lieu à tous les symptômes qui ont paru ; & l'ossification s'opérant chez ce matelot d'une manière peu commune , a facilité ce troisième germe à la formation & à la production de ces dents.

Les Anatomistes divisent la dent en deux parties : la première qui paroît hors des gencives , qu'on appelle le corps , à la base duquel on remarque un petit enfoncement circulaire qu'on appelle le collet ; la seconde partie est re-

§ LE DENTISTE OBSERVATEUR.

couverte par les alvéoles : on la nomme racine de la dent. Eu égard à la forme différente qu'on observe dans les dents, les unes sont appelées incisives, les autres canines & molaires.

Les dents qui sont placées sur le devant de la bouche de l'une & l'autre mâchoire sont appelées incisives du mot latin *incidere*, qui signifie couper. Ce sont elles en effet qui commencent la mastication en coupant les alimens à leur entrée dans la bouche. Cette espèce de dent est légèrement convexe en dehors, & de même un peu concave intérieurement ou du côté de la langue, & tranchante par sa partie supérieure, communément appelée la couronne de la dent. En général les deux incisives qui occupent la partie mitoyenne de la mâchoire supérieure, sont plus larges que les autres, & les deux latérales plus larges que les incisives de la mâchoire inférieure; ce qui a fait donner aux

larges incisives le nom de grandes incisives ; aux deux latérales , moyennes incisives , & aux quatre de la mâchoire inférieure , petites incisives.

Immédiatement après les incisives sont placées les deux canines , une de chaque côté , à l'une & l'autre mâchoire. On les nomme canines , par la ressemblance qu'on y trouve avec celles des chiens. Ces dents sont toujours plus grosses , plus solides que les autres , & plus fortes en racines. Leur corps est taillé en pointe émoussée : la structure des dents canines , ainsi que leur situation , les rendent très-propres à percer les alimens & particulièrement à lacérer la chair des différens animaux dont nous nous servons pour notre nourriture ; c'est par leur moyen qu'on peut titer , rompre & ronger les alimens qui sont susceptibles d'une pareille mastication.

C'est de-là que je crois pouvoir con-

A v

clure, quoi qu'en disent certains Philosophes, que nous devons faire entrer la chair des animaux au nombre de nos alimens, puisque la Nature nous fournit les moyens nécessaires de les broyer de façon que l'estomach puisse les digérer facilement. L'Auteur savant de l'éducation, en parlant des alimens propres à la nourriture des enfans, observe que les grands mangeurs de viande sont en général cruels & féroces plus que les autres hommes; il dit que son observation est de tous les lieux & de tous les temps. « Homère, dit-il, fait des Cyclopes, mangeurs de chair, des hommes affreux; & des Lotophages, un peuple si aimable, qu'aussi-tôt qu'on avoit essayé de leur commerce, on oubloit jusques à son pays, pour vivre avec eux ». Notre Auteur rapporte un passage de Plutarque, en faveur duquel il me semble pencher beaucoup en ce qu'il favorise l'exclusion de l'usage de

la viande. Tu me demandes, disoit Plutarque, pourquoi Pythagore s'abstenoit de manger de la chair des bêtes ;
 « mais moi , je te demande au contraire
 » quel courage d'homme eut le premier
 » qui approcha de sa bouche une chair
 » meurtrie ; qui brisa de sa dent les os
 » d'une bête expirante ; qui fit servir de-
 » vant lui des corps morts, des cada-
 » vres, & engloutit dans son estomac
 » des membres d'animaux, qui, le mo-
 » ment d'aparavant, mugissoient, mar-
 » choient & voyoient ; comment sa
 » main put-elle enfoncer un fer dans
 » le cœur d'un Être sensible ? Com-
 » ment ses yeux purent-ils supporter un
 » meurtre ? &c. »

Il me semble que, sans vouloir s'ériger en censeur contre la manière dont s'expriment les grands hommes que je viens de citer, on peut leur faire le reproche de pousser les choses trop loin, en prétendant abolir la chair des ani-

maux pour alimens , à moins qu'on ne révoque en doute tout ce qui nous a été enseigné d'âge en âge depuis le premier homme jusques aujourd'hui. De tous les temps le bœuf , le veau , le mouton , l'agneau & autres animaux ont servi de nourriture à l'homme ; l'Histoire Sacrée & Profane nous fournit presque à chaque page des exemples d'animaux offerts en sacrifices , & dont la chair étoit mangée par les hommes qui vivoient dans ces temps reculés. Si l'on reproche de la cruauté & de la férocité aux Antropophages , ce n'est que parce qu'ils mangent des hommes comme eux , qu'ils s'entremangent eux-mêmes , & qu'il répugne à la nature qu'un animal quelconque dévore ceux de son espèce ; ce qui ne se voit pas parmi les bêtes les plus féroces. Je ne crois pas que le Lecteur me sache mauvais gré de la petite digression dans laquelle je viens d'entrer , d'autant plus qu'en parlant des dents ;

ce n'est pas s'éloigner de beaucoup, que de faire mention de ce qui fait l'objet de leur fonction.

Les dents qui vont immédiatement après les canines sont deux petites & trois grosses molaires à chaque côté des deux mâchoires. On les divise en petites & en grosses molaires, ou, parce que les deux premières sont moins grosses dans les adultes que leurs voisines de même espèce, ou parce qu'elles ont moins de racines que celles qui leur sont postérieures.

Les dents molaires sont d'une forme à peu près quarrée; leur corps se trouve aplati à son extrémité, garni de petites éminences qui correspondent par leur nombre à celui des racines de la dent, jointes ou séparées, on remarque aussi de petites cavités ou enfoncemens qui sont plus ou moins grandes en raison des éminences qui servent à les former. Lorsque les deux mâchoires se

14. LE DENTISTE OBSERVATEUR.

joignent l'une sur l'autre, elles se trouvent disposées de façon que les cavités des dents de la mâchoire inférieure reçoivent les éminences de la mâchoire supérieure, & réciproquement les éminences de la mâchoire inférieure sont reçues dans les cavités de la mâchoire supérieure; par cet arrangement, les dents molaires peuvent briser, broyer & moudre parfaitement les alimens les plus fermes. A chaque pas que l'on fait, on découvre la sagesse infinie de la Nature, par la disposition & l'usage des parties qui composent notre machine. Nos dents molaires me représentent dans leur espèce autant de meules de moulin, qui toutes sont piquées à leur surface, afin que le grain qui reste plus long-temps sur cette meule, arrêté dans les petites cavités qui y sont pratiquées, puisse être écrasé plus facilement; ce qui n'arriveroit pas si la pierre étoit lisse & polie: il en est de même de la sur-

face de nos dents, sur lesquelles les alimens glisseroient & nous donneroient beaucoup plus de travail pour les retenir & les broyer, s'ils n'étoient retenus par ces petites cavités que forment les éminences dont je viens de parler.

On désigne le corps de chaque dent par le nom de couronne; la raison de cette dénomination vient sans doute ou de ce que cette partie forme la tête de la dent, ou peut-être de ce qu'en raison des petites éminences qu'on y remarque, on trouve quelque ressemblance à la couronne des Rois de l'antiquité; mais cette similitude ne peut avoir lieu que pour les dents molaires, quoiqu'en général on ait donné ce nom au corps de toutes les dents incisives, canines & molaires.

La seconde partie de la dent, nommée la racine, varie beaucoup, tant par sa grosseur, que par sa figure & son nombre. Il y a certaines racines qui égalent en

16 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

volume le corps de la dent, & même quelquefois qui le surpassent. Quant au nombre, les incisives & canines n'en ont jamais qu'une qui est fort alongée, & se termine en cône très-pointu vers le fond des alvéoles ; il arrive quelquefois que les canines ont deux racines, mais cela est très-rare. On trouve souvent les racines de ces dents recourbées, ou en dedans ou en dehors, ce qui contribue à les faire rompre quand il faut en faire l'extraction.

Quoiqu'à la première inspection on ne remarque qu'une seule racine aux petites molaires, il est cependant bien vrai qu'elles en ont deux : une légère dépression qui sépare la racine de ces dents depuis le collet jusques à son extrémité, nous fait remarquer évidemment deux racines jointes ensemble & bien distinctes. Il est très-fréquent de voir ces racines séparées ; mais leur séparation ne commence communément

qu'à la partie moyenne de la racine, très-rarement au collet; on a vu de ces petites molaires porter jusques à trois racines.

Les grosses molaires situées immédiatement après les petites, ont pour l'ordinaire deux ou trois racines, quelquefois quatre, rarement cinq: ces dernières ne sont cependant pas sans exemples. Quand cela arrive, c'est ordinairement à la mâchoire supérieure plutôt qu'à l'inférieure. On observe que les dernières dents de l'une & l'autre mâchoire ont moins de racines que les deux qui les précèdent; que leur corps est moins volumineux, & qu'elles n'ont que deux racines presque toujours unies ensemble dans toute leur étendue, & qui se recourbent tantôt en dehors tantôt en dedans; ce qui en rend l'extraction très difficile, & fait que souvent elles sont sujettes à se rompre.

Les racines des dents molaires de la

mâchoire supérieure sont toujours plus écartées que celles des dents de la mâchoire inférieure. Les Auteurs ont fait cette remarque comme moi ; mais ils n'en donnent aucune raison. Je crois pouvoir en hasarder une , qui , malgré qu'elle ne soit fondée que sur un simple raisonnement , me paroît néanmoins avoir quelque vraisemblance , pour ne pas dire tout-à-fait juste. Pour peu que l'on considère la position & comment sont enchâssées les dents dans les cellules alvéolaires , on conviendra sans peine que les dents de la mâchoire inférieure sont logées de façon à tenir comme d'elles mêmes dans les alvéoles ; ne s'agissant pour cela , de la part de la Nature , que de proportionner les cavités alvéolaires à la grosseur & à la longueur de chaque racine des dents , dont la situation & le poids de la dent font une assiette sûre & solide. Mais il n'en est pas de même des dents de la mâchoire supérieure , à

laquelle elles sont renversées & comme suspendues contre leur propre poids. Il falloit donc trouver un moyen pour remédier à cette position peu favorable; donner plus de solidité, & prévenir la chute d'un objet aussi essentiel pour l'ornement de la bouche qu'il est nécessaire pour une bonne mastication. Aussi industrieuse que simple dans ses opérations, la nature a écarté les unes des autres les racines des dents molaires de la mâchoire supérieure; & en leur donnant dans l'intérieur des alvéoles presque le double de surface qu'elles en ont à l'extérieur, elle leur communique par-là autant de solidité, & une assiette aussi ferme que celle des dents de la mâchoire inférieure.

On remarque plusieurs variétés dans les dents molaires, par rapport à leurs racines. Il en est dont les racines se touchent par la pointe, tandis qu'elles sont fort écartées du côté du corps de la

dent. Ce sont ces dents qu'on appelle barrées, si difficiles à ôter, par la nécessité où l'on se trouve d'emporter avec elles la portion ou cloison alvéolaire qui occupe l'intervalle des racines. Je ne parle pas des dangers qu'il y a d'ôter cette espèce de dent, eu égard à la rupture de cette portion osseuse qui peut être emportée avec la dent, parce que je n'en n'ai jamais rien vu arriver de funeste dans ma pratique, quoi qu'en disent les auteurs qui en ont parlé avant moi.

Les racines des dents incisives, canines & petites molaires, sont applaties par les côtés. Cette surface plate appuie sur la cloison mitoyenne de l'alvéole, tandis que la surface plate de la dent voisine appuie sur le côté opposé de la même cloison ; cette disposition fortifie & consolide ces dents dans leur articulation, d'autant plus que le collet & le corps de chacune étant aussi plats

par leur partie latérale, ces mêmes dents étant ainsi posées les unes contre les autres, se communiquent un appui mutuel.

Un périoste qui recouvre tous les os qui constituent la charpente du corps humain revêt pareillement la racine de chaque dent, ainsi que les alvéoles. On remarque une cavité qui règne dans toute la longueur de la racine des dents. Cette cavité est tapissée d'une membrane qui sert de soutien, tant au filet de nerfs qui s'y rend, qu'aux vaisseaux sanguins. Ces vaisseaux sont une artère qui y porte la quantité de sang suffisante, & une veine qui reçoit ce même sang à son retour vers le cœur. Cette cavité est plus grande dans les dents qui se renouvellent à l'âge de huit ans, qu'elle ne l'est à dix; elle va toujours en augmentant de capacité, à mesure que la dent croît en longueur, en grosseur & en épaisseur; en sorte que de deux en deux

ans, on s'apperçoit d'une différence sensible. Cette remarque, si bien suivie, nous est donnée par M. Fauchard. Enfin cette cavité s'oblitére en avançant en âge, au point qu'il n'en reste presque plus de traces chez le vieillard. Il ne faut pas chercher d'autre cause de l'altération dans la couleur des dents, que l'ossification qui, venant à remplir cette cavité, s'oppose à la libre circulation des petits vaisseaux qui y sont contenus, & qui se flétrissent absolument par la compression qu'ils éprouvent par le rapprochement des parois de la cavité. La dent se trouvant alors privée de sa nourriture, perd cette couleur blanche qui lui est naturelle, & qu'elle conserve tant que la circulation des liqueurs qui l'abreuvent peut se faire facilement.

Les dents incisives & canines de la mâchoire supérieure reçoivent leurs nerfs de la cinquième paire appelée maxillaire supérieure, qui, en passant

par le conduit qu'on remarque au bas de l'orbite pour aller se distribuer à la face, fournit dans ce trajet des rameaux qui vont se distribuer à ces dents. Les molaires de la même mâchoire reçoivent leurs nerfs de la même branche par des trous qui se trouvent postérieurement à la face extérieure & latérale de l'os maxillaire supérieur qui fait partie de la fosse temporale.

Les nerfs qui aboutissent aux dents sont toujours accompagnés d'artères & de veines. Les carotides externes fournissent des rameaux artériels aux racines des dents, & les jugulaires externes reçoivent la décharge de leurs veines.

La portion de la cinquième paire appelée maxillaire inférieure, donne des filets de nerf pour aller se distribuer aux dents de la mâchoire inférieure. Cette portion de nerf étant sortie du crâne par le trou maxillaire inférieur, fournit aussi plusieurs rameaux qui vont se dis-

24 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

tribuer dans plusieurs endroits de la face ; passe entre les deux muscles ptérygoïdiens : là elle forme deux branches, dont la plus petite va se perdre dans la langue, & l'autre plus considérable s'insinue dans le canal de la mâchoire inférieure par le conduit situé entre les apophyses coronoides & condiloïdes : cette branche étant entrée dans ce canal, donne en passant des filets à toutes les racines des dents, tant molaires que canines. Parvenue au trou mentonnier, cette branche se bifurque en deux portions, dont la plus considérable sort par ce même trou pour se distribuer à la lèvre inférieure, & communique avec la portion dure de la septième paire ; l'autre continue sa route jusques à la symphise du menton, & fournit des rameaux aux incisives. Les dents de cette mâchoire reçoivent aussi des productions de la carotide externe, & leurs veines se déchargent dans les jugulaires.

On

On distingue deux substances dans le corps de la dent, une extérieure & une intérieure. Cette dernière paroît être de la même substance que la racine; l'autre au contraire en diffère beaucoup: elle est très-mince, d'une grande blancheur, si dure que le burin & la lime ne peuvent agir sur elle qu'avec beaucoup de difficulté: c'est cette partie qu'on appelle l'émail de la dent, qui s'accroît & s'embellit jusques à l'âge de 20 à 22 ans; après ce temps-là, certains auteurs veulent que cet émail, qu'on peut regarder comme servant de bouclier à la dent, commence à s'user par le frottement. Je ne suis pas de cet avis; car si cela étoit, les deux tiers des hommes n'auroient pas une dent dans la bouche à l'âge de quarante-huit à cinquante ans. Je ne suis pas éloigné de croire, à la vérité, que l'émail ne s'use, mais pas aussi promptement que plusieurs le prétendent. D'ailleurs il faut convenir de bonne foi

B

qu'il dure plus ou moins de temps, selon qu'il est traité par certains Dentistes, qui, pour parvenir à un ordre bien régulier dans l'arrangement des dents, ont sans cesse la lime à la main; défaut que je prétends combattre, & dont je ferai voir dans cet Ouvrage tout le désavantage, en établissant pour règle certaine qu'on doit toujours préférer les bonnes aux belles dents, sur-tout quand elles ne peuvent avoir ce dernier avantage qu'au préjudice du premier. Outre le frottement des dents l'une sur l'autre, ou celui des corps étrangers, une constitution vicieuse ou un mauvais tempérament peuvent encore contribuer à la destruction de l'émail.

Pour avoir quelque connoissance particulière de l'émail, consultons les Naturalistes qui en ont parlé d'après les expériences qu'ils ont faites; & voyons ce qu'ils en disent: « A la faveur du microscope, dit M. de la Hire, on re-

» marque que l'émail est composé d'une
 » infinité de petits filets qui sont atta-
 » chés sur la partie interne de la dent,
 » par leurs racines, à peu près comme
 » les ongles & les cornes le sont aux
 » parties où elles s'attachent. On voit
 » très-facilement, continue cet Aca-
 » démicien, cette composition dans une
 » dent rompue, où l'on remarque que
 » tous ces filets qui prennent leur ori-
 » gine vers la partie de la dent qui
 » touche la gencive, sont fort inclinés
 » à cette partie de la dent, & presque
 » perpendiculaires sur la base de la
 » dent: par ce moyen, ces filets résistent
 » davantage à l'effort qu'ils sont obligés
 » de faire à cet endroit. »

Le même auteur prétend que la dent
 dépouillée de son émail doit périr né-
 cessairement; mais on voit tous les jours
 le contraire. M. Petit pense à-peu-près
 de même que M. de la Hire, sur la ma-
 nière dont les filets de l'émail se trou-

vent disposés sur le corps de la dent. Il faut regarder, lui ai-je entendu dire, les filets de l'émail qui recouvrent les dents, disposés comme le poil du velours. Par cette comparaison, il regarde ces filets situés perpendiculairement de bas en haut, naissant du corps de la dent comme les poils du velours semblent naître de l'étoffe qui les supporte: d'après cette conformation qu'il voit ainsi, il juge que le tort que doit faire le frottement sur l'émail se répare par une sorte de régénération qui s'opère dans l'émail comme nous la voyons se faire aux ongles qu'on est obligé de couper de temps en temps. A la vérité cette régénération ne se fait pas d'une manière aussi sensible que dans les ongles; mais on ne peut se refuser de l'admettre & convenir que sans elle il ne seroit pas possible de conserver les dents pendant un nombre d'années considérable, comme on le voit dans la plupart des

hommes. En outre , les dents éprouvent des efforts & un frottement trop continuels pour ne pas être persuadé de la régénération à laquelle bien d'autres que moi accordent un suffrage qu'elle me semble mériter.

Il y a des personnes qui ont le tic singulier de mouvoir perpétuellement leurs mâchoires l'une sur l'autre avec une si grande force qu'ils en font craquer leurs dents. J'ai connu un Médecin qui étoit dans ce cas - là ; il est aisé de concevoir combien un semblable frottement doit être pernicieux pour l'émail des dents , qui doit alors s'user sans pouvoir rien faire qui puisse s'opposer à ce mauvais effet : c'est ce qui est arrivé au Médecin dont je parle , qui avoit non seulement l'émail , mais même le corps de la dent rongé jusques aux gencives. Les dents de ce docteur étoient d'un sensible excessif au froid & au chaud, d'autant plus que les lames os-

B iij

seuses qui restoient n'étoient pas suffisantes par leur épaisseur pour garantir des impressions extérieures les parties contenues dans la cavité de la dent, je veux dire les vaisseaux sanguins & le petit filet de nerfs qui les accompagne. On étoit obligé pour pallier cet inconvénient, d'avoir recours à un remède qui n'étoit guères meilleur que le mal; mais enfin il étoit le seul qui procurât quelque soulagement. Ce remède consistoit à passer un fer rouge sur la superficie de ces dents ainsi usées, & qui se trouvoient pour le moment durcies par l'effet du cautère: mais bientôt il falloit recommencer, notre docteur ne pouvant perdre l'habitude de manger ses dents.

On remarque dans le fœtus que les alvéoles ne sont pas tout à fait formés; qu'ils ont peu de profondeur, & que leurs cloisons sont très-minces. On distingue ces alvéoles avant la sortie des

dents par des bosses qui se font appercevoir sous les gencives. Ces gencives paroissent alors être tendineuses. Par la suite, elles deviennent molles, tendres & vermeilles. Elles sont dans cet état jusques à six & sept mois ; temps auquel les dents commencent à percer, ainsi que j'aurai occasion de l'observer.

On trouve dans les premiers temps de la formation des alvéoles un amas de matière molle & visqueuse figure à peu-près comme une dent : cette matière est renfermée dans une membrane tendre & vésiculaire, poreuse & parsemée de plusieurs vaisseaux qui se distribuent à la dent après qu'elle est formée, lesquels s'attachent & se distribuent aussi au germe pour y porter la nourriture & la matière suffisante pour son développement, & l'accroissement de la dent. Cette matière molle & visqueuse ainsi enveloppée de cette membrane, parsemée de vaisseaux, est ce

B iv

qu'on appelle germe de la dent. D'autres le désignent sous le nom de noyaux ou de coque. Ce germe fournit un suc qui se répand sur la surface extérieure de la membrane, & qui, venant à s'ossifier, donne naissance à une couche osseuse qui forme l'extrémité du corps de la dent : ce même germe fournit encore un nouveau suc pour faire une seconde couche ; ce suc se colle à la première couche, s'ossifie ensuite entre elle & la membrane du germe ; ces couches s'étendent à proportion qu'elles croissent ; la membrane du germe s'étend en longueur tandis que le suc du germe se filtre peu-à-peu à travers les pores de cette membrane pour former successivement de nouvelles couches ; c'est ainsi que se forment les dents, & que par succession de temps elles acquièrent le degré de solidité qui leur est propre. Les vaisseaux qui se distribuent aux dents se trouvent comme étranglés par les pro-

grès de cette ossification : c'est ce qui fait que la cavité est peu apparente vers l'extrémité de la racine, souvent même effacée entièrement, principalement dans un âge avancé, comme je l'ai déjà dit.

Plusieurs Anatomistes pensent que l'arrangement des couches qui concourent à la formation des dents est différent de celui que je viens d'établir, & prétendent par conséquent que les lames extérieures sont les dernières formées. Je ne m'occuperai pas à combattre leur façon de penser; mais si cependant je demande quelque préférence en faveur de mon sentiment, ce n'est uniquement que parce que je ne parle que d'après le célèbre M. Winslow dont les lumières sur cet article ont éclairé M. Fauchard, ainsi qu'il en convient. Diemorbrock, Anatomiste Allemand, parle à peu près de même dans l'article des dents sur son Anatomie comparée.

En raison de la croissance des dents,

Bv

les alvéoles sont plus ou moins dilatés. En s'allongeant, la dent pousse la gencive qui ferme l'alvéole par des efforts & des impulsions répétées, elle l'étend & la dilate de manière qu'elle en écarte, ou, pour mieux dire, en déchire les fibres : c'est ainsi qu'elle se fait jour & qu'elle continue à croître jusques à ce qu'elle soit parvenue au degré où elle doit être.

De trois choses nécessairement requises pour que les dents sortent aisément, deux appartiennent aux dents, & la troisième aux gencives. Il faut, 1°. que la dent soit d'une consistance assez forte pour diviser la gencive dont elle est recouverte. 2°. Que son extrémité soit d'une figure propre à faire cette division. Aussi les molaires qui présentent beaucoup plus de surface que les incisives & canines, & qui ne sont pas tranchantes comme ces dernières, percent-elles plus difficilement. 3°. Il faut

que la gencive soit molle, souple, & qu'elle n'ait pas trop d'épaisseur.

La première dent qui vient aux enfans paroît ordinairement sur le devant de la bouche à la mâchoire inférieure. 15 jours ou environ après, une seconde se fait voir à la même mâchoire. Après la sortie de ces deux petites incisives, paroissent presque en même temps les deux larges; ensuite deux autres percent à la mâchoire inférieure, une de chaque côté des deux premières venues; ensuite deux poussent pareillement à la mâchoire supérieure.

Après la naissance des quatre incisives, tant de la mâchoire supérieure qu'inférieure, viennent les dents canines à peu près dans le même ordre que les précédentes. Il est bon de remarquer que ces dents ne poussent que l'une après l'autre à la mâchoire inférieure, & presque en même temps à la mâchoire supérieure.

Bvj

Les dents molaires ne paroissent qu'à l'âge de deux à deux ans & demi, quatre à la mâchoire supérieure & quatre à l'inférieure; par conséquent les enfans ont à cet âge vingt dents apparentes & formées, d'après l'ordre que nous venons de rapporter de la crue des dents. Il faut remarquer cependant que quelques-unes des petites molaires paroissent quelquefois avant les canines, & ces dernières à leur tour percent aussi quelquefois avant les incisives latérales. Jusqu'à l'âge de sept à huit ans, les dents des enfans restent pour l'ordinaire dans cet état, sans augmenter en nombre; alors il leur en vient quatre, une de chaque côté, à l'une & à l'autre mâchoire. A l'âge de quatorze ans, il en perce quatre autres; enfin vers la vingt à vingt-cinquième année les quatre dernières appelées dents de sagesse. Cette dénomination ne doit pas être prise à la lettre; car outre qu'elles

ne viennent jamais chez certains sujets, c'est que bien des hommes n'en font pas plus sages, quoiqu'ils ayent leurs dernières dents. Toutes les fois que cette espèce de dents vient tard, ce qui arrive très-souvent, elles occasionnent des fluxions considérables, accompagnées de douleurs très-vives, & d'abcès qui sont d'autant plus à craindre, qu'ils se trouvent placés dans un lieu très-incommode pour le malade lors de la suppuration. Ces accidens proviennent du tiraillement qui arrive aux fibres charnues de la gencive que la couronne de la dent force à s'écarter; écartement d'autant plus difficile à s'opérer, qu'à un âge avancé, les gencives ont une consistance plus solide & plus dure. Le Père Général de l'Oratoire, prédécesseur de celui d'aujourd'hui, a éprouvé les effets d'une fluxion très-longue & des douleurs les plus aigües à l'occasion d'une dent qui lui perça à l'âge de 70 ans.

38 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

Cet illustre Chef de son Ordre, aussi recommandable par sa vertu que respectable par son grand âge & sa piété, fut si étonné de la cause que je lui découvris du mal qu'il souffroit, que quelque confiance qu'il eût en moi, il ne cessa de douter de ce que je lui pronostiquois, qu'après qu'il lui fut possible de toucher & de voir la dent pour laquelle il avoit tant souffert.

« A l'âge de sept à huit ans, les dents incisives, canines & petites molaires tombent dans le même ordre qu'elles sont venues. « Ce qu'il y a de surprenant dans la chute des dents de lait, » dit M. Fauchard, c'est que le corps » de ces premières dents se détache de » leurs racines sans que l'on sache au » vrai ce que ces racines deviennent. » Pour concevoir la véritable cause de » la chute de ces dents, il faudroit pour » voir rendre raison de la façon avec » laquelle leur corps se sépare d'avec

» la racine ; mais c'est une question
 » qui jusqu'à présent a été indécise : «
 je crois pouvoir en donner quelque rai-
 son. Mais continuons à rapporter mot
 pour mot ce que cet Auteur dit de
 la chute des dents de lait : « dans le
 » temps de la chute de ces dents , &
 » avant que les secondes les remplacent,
 » elles se trouvent comme doubles dans
 » leurs alvéoles ; & à mesure que la
 » seconde croît , elle pousse la première
 » jusqu'à ce qu'elle lui cède la place ;
 » la première dent résistant quelque-
 » fois à la pression de celle qui lui suc-
 » cède , celle-ci perce alors la gencive,
 » tantôt en dedans , tantôt en dehors ,
 » & paroît tortue ; il n'en est pas de
 » même des dents molaires , parce
 » qu'étant plus larges que les autres ,
 » celles qui viennent à les pousser les
 » élèvent par le milieu : de-là vient
 » qu'elles sortent droites.

C'est une vérité constante que dans la

conformation ordinaire des dents le second germe ayant quelque degré de plus de solidité & de dureté, il doit nécessairement comprimer les racines des premières, & par sa pression, les user, ainsi que nous l'observons lorsque les secondes dents sont sur le point de paroître; temps auquel les premières dents sont chancelantes & prêtes à tomber. Ce que je dis se confirme par l'expérience que l'on fait tous les jours, lorsqu'en ôtant de ces dents de lait avec leurs racines, les autres sont très-longtemps à paroître. Si les racines des dents de lait se trouvent contre l'ordinaire pourvues d'une solidité telle que le germe des secondes ne puisse point agir sur elles, il arrivera alors que les dents du second germe se détourneront de la route droite qu'elles doivent tenir. Ce que je dis est si vrai, que si pour faire place à la dent qui prend une mauvaise situation, on vient à ôter

la dent de lait, on trouve à cette dernière une racine bien conformée; preuve bien constante que la racine des dents de lait n'est oblitérée que par la présence & la pression que fait sur elle la dent du second germe.

Il faut remarquer que certaines dents de lait ne se renouvellent jamais, ou du moins fort tard; elles restent alors dans leurs alvéoles presque aussi fermes que celles qui viennent en second lieu. Par une suite du même principe que je viens d'établir, cela provient de ce que le second germe n'a pas assez d'action sur les racines de ces dents de lait; ou bien que la nature appauvrie de ce côté ne peut pas donner lieu à la formation d'un germe plus perfectionné que le premier.



§. II.

*De l'usage & de la nécessité des dents ,
& de ce qui leur est contraire.*

LES DENTS servent non seulement pour broyer les alimens & les préparer à une plus facile digestion dans l'estomac, mais encore à la prononciation du discours, ainsi qu'à une parfaite articulation.

L'arrangement des dents forme dans la bouche deux espèces de barrières qui servent à retenir & à borner la langue quand elle exécute certains mouvemens. Cette disposition avec celle des os du palais qui forment une espèce de voûte, concourent à rendre le son de la voix plus harmonieux & le discours plus intelligible ; il faut ajouter à la disposition de ces parties la flexibilité des différens muscles qui s'attachent à l'os hyoïde, la mobilité de ce dernier,

ainsi que les os contournés, ou autrement appelés les cornets du nez, dans lesquels le son de la voix se réfléchit pour y acquérir le dernier degré d'harmonie & de sa perfection.

Si les dents étoient mal rangées ou qu'il y eût entre elles des vuides, quelque parfaites que fussent les autres parties, on perdrait beaucoup, tant du côté de la voix que du côté de la prononciation; motifs sans doute bien puissans pour engager ceux qui par état sont obligés de parler en public, ou qui s'adonnent à la musique, d'avoir un soin particulier de leurs dents. L'expérience nous fait voir tous les jours que les personnes chez qui les dents manquent, principalement celles du devant de la bouche, laissent échapper leur salive qui jaillit même sur ceux à qui ils parlent pendant la conversation; effets des pulsations répétées de la langue dont la salive étant agitée, s'é-

chappe & jaillit malgré nous , n'ayant rien sur le devant de la bouche qui la retienne. Outre la difficulté de parler qu'éprouve quelqu'un qui est , comme on dit communément , breche-dent , c'est que l'air doit entrer ou sortir trop rapidement des poumons ; d'où s'ensuit nécessairement un desséchement de poitrine qui peut avoir des suites fâcheuses. Les dents servent encore à soutenir les joues & les lèvres. Aussi remarque-t-on chez les vieillards dépourvus de leurs dents , que leurs joues se creusent vers la partie extérieure , & que leurs lèvres rentrent d'elles-mêmes vers la bouche , comme on les fait rentrer quand on veut se les mordre. Tels sont les inconvéniens qui résultent de la privation des dents ; mais combien n'en est-il pas encore qui n'ont d'autres causes que la négligence ? Ne voit-on pas très-souvent des personnes sur-tout du beau sexe , qui ne peuvent

proférer la moindre parole, donner le moindre sourire sans faire voir le peu de soin qu'elles ont eu de leurs dents? Rien n'est si défagréable que de voir des dents dont la couleur naturellement blanche se trouve altérée par une espèce de sédiment qui s'y attache, & qui annonce la plus grande malpropreté. Ce sédiment connu sous le nom de tartre, jaunit les dents & rembrunit leur émail; il s'attache d'abord au collet de la dent, & gagne peu à peu l'émail qui bientôt en est recouvert: alors s'exhale de la bouche une odeur très-fœtide.

Après avoir parlé de la nécessité des dents, & fait sentir l'importance de les conserver, il est à propos de donner un détail précis de ce qui peut leur être contraire. Je n'entreprendrai pas de faire la description d'aucune espèce de régime, prévoyant que je ne ferois peut-être que répéter ce que d'au-

tres ont déjà dit. D'ailleurs je ne crois pas en général qu'on doive se priver d'aucun aliment pour la conservation des dents, n'ayant jamais remarqué que l'usage de tels ou tels alimens leur fût préjudiciable. En supposant de plus, que dans le nombre il s'en trouvât quelques-uns qui fussent absolument contraires, ils ne sont pas arrêtés dans la bouche assez long-temps pour agir sur les dents de manière à les corrompre. Je ne pense pas non plus que l'usage des cure-dents d'or, d'acier & autres métaux, ainsi que les épingles ou la pointe d'un couteau dont on se sert pour ôter les filamens de viande qui s'arrêtent entre les dents pendant la mastication, soient aussi pernicieux qu'ont voulu le faire entendre ceux qui avant moi ont traité le même sujet. Pour réfuter leur opinion, je n'ai qu'une seule question à leur faire: quand il s'agit de nettoyer les dents & d'emporter le tartre qui s'y attache, de

quels instrumens faites-vous usage, vous qui proscrivez les cure-dents d'acier ? Pouvez-vous avancer que ceux dont vous faites usage soient faits d'un métal plus ami des dents que ne l'est l'acier ? Pour moi qui ne fais pas mentir, tout Dentiste que je suis, je dis hautement que les instrumens dont se servent tous les Dentistes pour nettoyer les dents sont faits de l'acier le plus dur & le mieux trempé ; & cependant je n'ai jamais remarqué que l'usage de ces instrumens ait occasionné aucun dommage sur les dents ; d'où j'infère que si l'on abolit l'espèce de cure-dent ci-dessus, ce n'est nullement parce qu'ils sont contraires aux dents, mais parce qu'ils ne sont ni propres ni d'usage ; que l'on a attaché une sorte de mal-honnêteté à s'en servir, & qu'il faut leur préférer une plume taillée pour cet effet. Je prévois encore qu'on pourra me

dire que généralement parlant les personnes du bas peuple qui n'ont aucun soin de leurs dents les conservent plus longtemps que ceux dont la propreté les porte à se les faire nettoyer de temps en temps. Mon expérience me confirme le contraire , car en général j'ôte plus de dents par charité , ceci soit dit sans reproche , que je n'ai occasion d'en ôter aux personnes riches , depuis les personnes du second ordre jusqu'à celles de la première qualité.

Ce qui me paroît bien étonnant , c'est de voir qu'on se récrie si fort sur des objets qui ne méritent rien moins que notre attention quant à l'usage , tandis qu'on ne se fait aucun scrupule de séparer les dents les unes des autres & de les égaliser avec une lime , dont le frottement est réellement dangereux pour les dents , & tend visiblement à leur destruction , en les dépouillant de leur émail qui est l'objet
le

le plus digne de ménagement, si l'on veut se flatter de conserver ses dents long temps. J'aurai occasion, en parlant des instrumens, de dire plus au long les raisons qui me rendent l'ennemi déclaré de l'usage de la lime. M. Fauchard, homme très-réfléchi dans sa pratique, recommande la plus grande circonspection, dans son Traité, sur l'usage de la lime. Il rapporte même plusieurs observations dans lesquelles il ne néglige pas de s'élever contre l'impéritie de certains Dentistes qui ont occasionné beaucoup de douleurs en limant inconsidérément les dents de certaines personnes, qui, peu satisfaites de leurs traitemens, ont eu recours à M. Fauchard, afin que celui-ci réparât les fautes des premiers.

Ce que je trouve de très conséquent pour les dents, & en même temps très-contraire, c'est d'avoir l'imprudence de casser des noyaux, soit de prune ou d'abricots, & de vouloir par de folles bravades

C

rompre des corps très-durs; on s'expose par là à les faire éclater, ou au moins à en briser l'émail; lever par ostentation des fardeaux très lourds, c'est courir le danger de les ébranler & même de les faire tomber; couper avec les dents, soit fil de chanvre ou de soie, on rend les extrémités des dents toutes dentelées en forme de scie; on remarque fréquemment ces dentelures chez les personnes qui travaillent de l'aiguille & qui se servent communément de leurs dents pour couper leur fil.

La fumée du tabac est encore contraire en ce qu'elle les rend noires & vilaines, en outre elle échauffe la bouche & un air froid venant immédiatement à frapper les dents, ces deux contrastes peuvent donner occasion à quelque humeur, soit à la dent ou aux gencives, ce qui peut produire des douleurs, des fluxions considérables très-incommodes, & même la carie, ce qui est de tous les



accidens le plus fâcheux , & pour lequel on trouve le moins de remèdes.

Malgré ce que je viens de dire contre la fumée du tabac , il faut convenir qu'il se trouve des cas où elle peut être utile, comme dans celui où le cerveau se trouve surchargé d'humeurs ; elle procure alors une évacuation très-salutaire de ces humeurs surabondantes , & qui, en tombant sur les dents , leur seroit très-contraire. Dans le cas où l'on se trouve obligé de fumer , dit M. Fauchard, pour cause de santé, on aura soin de ne pas s'exposer à un air trop froid en sortant de fumer ; & , pour éviter que la fumée n'agisse d'une manière trop sensible sur les dents , il faut se rincer la bouche avec de l'eau légèrement dégourdie, dans laquelle on mettra une ou deux cuillerées d'eau-de-vie ou de bon vinaigre ; par-là on remédie aussi au gonflement des gencives qui sont ordinairement molles &

rouges , & quelquefois blafardes chez les personnes qui sont dans l'usage de fumer.

Les liqueurs que l'on prend dans un degré extrême de chaud ou de froid, produisent aussi par l'usage immodéré des effets contraires à la conservation des dents. Ceux qui boivent au même instant des liqueurs presque bouillantes & d'autres à la glace , ne pensent pas que cette diversité est capable d'arrêter & de fixer les humeurs , même le suc nourricier dans les dents , & que ces matières ainsi interrompues ou arrêtées dans leur cours, venant une fois à fermenter , rompent le tissu de la dent, & causent la carie qui la détruit infailliblement. Tous ces effets viennent de ce que la chaleur dilate les parties, raréfie les liqueurs qui circulent dans les vaisseaux, & qu'au contraire le froid contracte & resserre les parties , rallentit le cours des mêmes liquides ,

les fixe & les épaisfit dans les vaisseaux qui les contiennent.

On peut encore regarder comme contraires aux dents les différens alimens qui, chargés d'acides ou de crudités, les agacent. Cet agacement fait un effet si considérable sur les dents, & les rend si sensibles, qu'il est impossible de manger dans cet état, ou, si on le fait, c'est avec une si grande difficulté, que l'homme du plus grand appétit ne sauroit manger avec plaisir. Dans ce cas là, il faut prendre du pourpier fraîchement cueilli, & en mâcher à plusieurs reprises dans la journée.

Il y a encore une autre espèce d'agacement produit par le frottement d'un corps quelconque sur certains métaux, qui agit sur les dents par une sympathie désagréable, dont il est très difficile de rendre aucune raison; mais comme cet agacement cesse au mo-

ment même que le frottement n'a plus lieu, il me paroît inutile d'indiquer aucun remède; d'ailleurs si cette maladie continuoît, je crois que les mucilagineux peuvent être employés avec succès.

§. III.

Causes des maladies qui attaquent les Dents.

LES MALADIES qui affectent les dents sont produites par des causes intérieures & extérieures. La cause intérieure dépend ordinairement du vice des liqueurs, sur tout quand la lymphe pêche par la quantité ou par la qualité, qui, lorsqu'elle se trouve âcre ou corrosive, détruit par ses mauvaises impressions les parties les plus solides du corps humain. Tel est le caractère de la lymphe dans ceux qui sont attaqués du scorbut, des

écrouelles & du virus vénérien : ce dernier est affreux dans ses effets, non-seulement par lui-même, mais encore par les moyens auxquels on a recours pour faire céder cette maladie. Lors du traitement des malades, le mercure se porte quelquefois à la bouche avec une telle violence, que les gencives sont toutes ulcérées ainsi que les joues ; les dents sont alors chancelantes, & souvent elles tombent, quelque chose qu'on puisse faire pour les en empêcher. Quand les malades ont le bonheur de les conserver, elles sont à la fin du traitement dans l'état le plus déplorable, tant par le délabrement qu'occasionne le mercure, que par la malpropreté inséparable de cette maladie & de son traitement.

Quand le suc nourricier est par trop abondant, ou qu'il se trouve vicié de quelque manière que ce soit, ou bien qu'il se distribue en trop grande quan-

Civ

rité dans une dent qui se trouve étroitement serrée, il peut produire alors des effets dangereux : de même le sang, dans une disposition inflammatoire, peut former un dépôt flegmoneux. Dans la cavité de la dent, ou dans les parties qui l'avoisinent, il peut occasionner des douleurs très-vives, qui ne se terminent souvent que par la perte de la dent. La mauvaise qualité du lait des nourrices peut encore être regardée comme une des causes internes des maladies des dents.

Ceux qui sont d'un tempérament pituiteux ou pléthorique, & chez qui la lymphe est trop abondante, sont ordinairement très-sujets à souffrir des douleurs de dents ; & même à les perdre. La jaunisse peut aussi influencer sur les dents, eu égard aux désordres qu'elle occasionne dans la masse du sang. L'humeur rachitique qui s'oppose à la croissance des enfans, ainsi qu'à leur

formation, s'oppose pareillement à celle des dents; & l'on remarque aux dents des enfans rachitiques certains enfoncemens qui ne disparoissent jamais. Les dents de cette espèce sont ordinairement désignées sous le nom de dents nouées.

Les causes extérieures sont le froid & le chaud excessifs, qui donnent lieu à des obstructions, dont les suites sont dangereuses, tant pour les dents que pour les gencives.

Les efforts violens qu'on fait avec les dents les ébranlent & les déracinent, de même que les coups qu'on peut y recevoir, ainsi que les chûtes que l'on fait. Enfin la négligence & le peu de soin qu'on prend de les nettoyer, sont la cause la plus commune de toutes les maladies qui sont contraires aux dents, & qui les détruisent. Les Plombiers, les Miroitiers, & tous ceux qui travaillent dans les mines ne font que trop sou-

58 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

vent la fatale expérience des mauvaises impressions que le mercure fait sur eux & particulièrement sur leurs dents.

Après avoir donné une idée des causes, tant internes qu'externes, qui donnent lieu au dépérissement des dents ainsi que des gencives, il est nécessaire de parler des maladies qui attaquent les dents. Je me bornerai aux plus ordinaires & à celles qui sont les plus connues; qui sont la dentition, les fluxions, la fracture, la fistule, la carie & le tartre qui s'attache sur l'émail des dents.

On peut regarder la dentition ou croissance des dents chez les enfans comme une des crises la plus dangereuse à passer, puisqu'il arrive quelquefois qu'il leur en coûte la vie.

Le prurit & la démangeaison des gencives sont l'avant-coureur de la crue des dents. Ce prurit est bientôt suivi d'une salive abondante, & l'enfant

porte sans cesse ses petits doigts à ses gencives ; le gonflement des gencives se manifeste ensuite avec de grandes douleurs , qui causent quelquefois la diarrhée , le vomissement , les convulsions , la fièvre , l'insomnie , le sommeil léthargique , souvent la mort , à moins que la Nature ou l'Art ne procurent quelque secours à propos. Les moyens que la Nature emploie sont toujours plus salutaires que ceux que l'Art met en pratique , qui consistent à faire des incisions sur les gencives , afin de procurer aux dents une sortie plus facile , ce qu'on obtient réellement quand l'obstacle dépend des gencives , dont la dent ne peut pas diviser la fibre ; mais si l'obstacle venoit du peu de dilatation des alvéoles , on doit alors abandonner tout à la Nature , l'Art ne pouvant dans ce cas rien entreprendre pour procurer du soulagement ou accélérer l'effet de la dentition. Si l'enfant ne périt pas dans

l'accès de tous ces accidents, & que par sa bonne constitution il résiste à la violence des symptômes, il lui survient des aphtes ou de petits ulcères qui sont blancs vers leur extrémité, les glandes amigdales se gonflent ainsi que les parotides, d'où s'ensuivent des abcès très-longs & très-considérables. Le traitement de cette maladie étant du ressort de la médecine ou de la chirurgie, je n'entrerai pas dans le détail des moyens usités en pareil cas.

Dans le cours de toutes ces maladies, les germes dont se forment les dents courent grand risque d'être offensés; enforte que venant à périr, les dents qu'ils doivent former ne paroissent jamais: ce qui arrive pareillement, lorsque la matière des abcès des gencives, ou celle de quelque ulcère, consument ce germe par leur séjour, ou qu'enfin il survient quelque carie dans les os maxillaires, & que par l'exfoliation toutes

les alvéoles tombent, ainsi que je l'ai vu dans un enfant qui eut la petite vérole. Après être réchappé de cette maladie l'enfant fut attaqué d'une fluxion considérable, accompagnée d'inflammation. La saignée fut répétée plusieurs fois. L'application des cataplasmes émollians ou anodins fut faite régulièrement pendant neuf à dix jours. Après ce temps-là les symptômes diminuèrent un peu, & furent succédés par un abcès, dont l'issue se fit naturellement par l'extérieur de la joue; l'enfant demeura en cet état pendant environ trois semaines, sans que l'écoulement eût de diminution. Alors les parens de l'enfant me l'amènèrent pour savoir le parti qu'il restoit à prendre pour faire tarir cette suppuration, dont l'enfant étoit très-incommodé. J'examinai avec attention la bouche de cet enfant, je trouvai toutes les alvéoles cariées, effet de la présence & du long séjour de la matière; je fis

l'extraction de ce que l'exfoliation avoit déjà séparé peu-à-peu, & en plusieurs jours j'emportai tout ce qui avoit été carié. Dans certaines portions d'alvéoles qui se détachent par l'effet de la carie, on observoit le germe des secondes dents, déjà tout formé. Je parvins enfin à guérir cet enfant, mais non pas à lui faire pousser des dents qu'il n'aura jamais à la mâchoire inférieure.

On peut regarder comme un reste, ou dépôt critique de la petite vérole, la seconde maladie de cet enfant, dont je viens de faire la description; peut-être qu'il eût été possible d'empêcher tous les ravages dont cet enfant est la victime, si l'on eût fait attention plutôt à son état; mais dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, on ne cherche des moyens qu'après qu'ils ne sont plus nécessaires. Le désagrément d'une cicatrice sur la joue qu'on a voulu ménager à l'enfant lui coûte toutes les dents de la

mâchoire inférieure. Je suis d'autant plus porté à croire qu'il y a de la faute de la part de celui qui a traité ce petit malade, que j'ai appris de ses parens que la maladie s'est manifestée d'abord aux parties extérieures de la joue, & que le Chirurgien, regardant cette fluxion comme occasionnée par quelque dent, soit cariée, ou quelque autre qui perçoit, il s'est nourri dans l'idée que cet abcès perceroit à l'intérieur de la bouche, & a entretenu dans son opinion les personnes intéressées au sort de cet enfant, d'autant plus aisément qu'en général tout le monde tremble au seul mot d'incision, qui cependant eût été très salutaire dans cette occasion, & par laquelle on auroit évité bien des accidens.

De la carie pourrissante & carie sèche.

A peine les dents ont-elles commencé à paroître dans la bouche qu'elles

ont besoin du secours de la chirurgie. La carie est une des premières maladies qui travaille à la destruction des dents. C'est elle aussi qui nous occupe le plus, tant à la combattre qu'à réparer les désordres qu'elle fait.

Quoique plusieurs aient multiplié le nombre & les espèces de carie, je n'en distingue que deux; savoir, la carie pourrissante & la sèche. Cette dernière n'est point dangereuse, à moins qu'elle ne dégénère selon le caractère de la pourrissante; celle-ci au contraire est toujours très fâcheuse de quelque nature qu'elle soit, ou qu'elle reconnoisse pour cause, soit virus vénérien, scorbutique ou scrophuleux. Le traitement de la carie étant constamment le même dans l'un & l'autre cas, il étoit donc inutile d'en varier l'espèce & d'en multiplier le nombre. Je conviens cependant que dans la carie pourrissante on peut distinguer deux termes: dans le

premier, où la carie commence à se former, je l'appellerai superficielle; dans le second, où elle est tout-à-fait formée, je l'appellerai profonde.

Pour parvenir à la cure d'une carie, il faut avoir égard à sa situation, à sa profondeur & à sa sensibilité. Si la carie est sèche on la reconnoitra facilement à la seule inspection ou par le moyen de la sonde, qui alors ne cause aucun sentiment de douleur en l'y introduisant; dans ce cas il n'y a rien à faire. On reconnoît aussi la carie sèche par la solidité de son fond & de ses parois, & en ce qu'elle est lisse & polie. Il n'en est pas ainsi de la carie pourrissante, même superficielle. La présence de la sonde y cause pour l'ordinaire une petite fraîcheur, qui approche beaucoup de la douleur, ou bien elle ne fait encore éprouver aucun sentiment. Si elle est susceptible d'être plombée, il faut le faire sans hésiter. Si au contraire les parois de

cette carie ne peuvent pas retenir le plomb ou l'or dont on voudroit la remplir, il faut alors passer la rugine & emporter toute la carie, crainte que le séjour de ce qui est pourri ne corrompe davantage le reste de la dent; si cette carie se trouve placée de façon qu'elle ne touche pas de dents voisines, comme par exemple, sur la couronne, l'opération de la rugine sera suffisante; mais si elle se trouve vers sa partie latérale, il est à craindre alors qu'elle ne gâte la dent voisine; dans ce cas il faut la séparer en passant une lime entre les deux, & observer de mordre sur la dent gâtée de préférence sur l'autre qui ne l'est pas. On peut regarder cette circonstance comme une de celles où l'usage de la lime est indispensable; car outre qu'on tente un moyen pour préserver une dent de la contagion, on a quelque espérance de conserver celle qui donne lieu à l'opération; on doit encore se servir de la

lime pour effacer les dentelures des dents, & adoucir les éclats qui proviennent de quelques coups reçus ou chûte que l'on peut avoir fait, & qui fracturent les dents. Si l'on en excepte les deux cas que je viens de désigner, on doit proscrire la lime pour toutes les autres occasions, où en procurant quelques légers avantages elle tend par la suite au détriment des dents.

Quand la carie est profonde, & qu'elle a occasionné déperdition de substance dans le corps de la dent, elle est alors très-sensible, non-seulement aux corps étrangers qui la touchent, ou qui entrent dans la carie, mais même à l'impression de l'air & à tous les fluides chauds ou froids. Il est très-difficile de rendre raison de ce que le froid excessif ou le chaud au même degré procurent quelque soulagement dans certaines douleurs de dents, tandis que ces mêmes objets excitent dans d'autres personnes les an-

goiffes les plus aiguës. Cette bizarrerie singulière, & ces sensations si disparates, quoique occasionnées par les mêmes causes, font pour moi un obstacle insurmontable, qui m'empêche de tirer au moins quelque conjecture à peu-près vraisemblable.

Il y a pour le mal de dents beaucoup de remèdes ; mais en général on en éprouve peu d'effets. Je n'entreprendrai pas de citer tous ceux dont j'ai entendu parler. Ils sont sans fin ; chacun à le sien ; &, selon l'avis de ceux qui les indiquent, ils sont d'une vertu spécifique ; cependant pas un ne guérit, si l'on en excepte celui où l'on fait le sacrifice de la dent.

Parmi ce grand nombre de remèdes qu'on a imaginé pour guérir du mal de dents, il faut convenir qu'il en est quelques-uns qui sont fondés sur quelque raison, & réussissent rarement à la vérité ; d'autres pallient le mal pour un instant,

& quelquefois ils ne font rien ; d'autres enfin n'ont aucune vertu ni ne peuvent en avoir ; & ce qu'il y a de bien étonnant, c'est pour l'ordinaire en faveur de ces derniers qu'on est le plus prévenu. Les essences jouent un très-grand rôle, & jouissent d'un grand crédit ; je ne vois pas trop sur quoi fondé. Examinons un peu comment elles peuvent agir sur les dents, ou, pour mieux dire, sur les parties qui sont le siège de la douleur, la dent par elle-même ne pouvant pas être sensible ; car si elle l'étoit, il nous seroit impossible de broyer les différens alimens que nous prenons pour notre nourriture ; cette vérité me paroît sans réplique. Lorsque le nerf de la dent se trouve à découvert par la carie, & qu'il est exposé aux impressions extérieures, de quelque genre que puisse être le corps étranger qui vient le heurter ; ce sont des douleurs inexprimables, des angoisses qu'on ne peut rendre ni

supporter. Comment vouloir prétendre alors appliquer le moindre topique ? D'ailleurs le peu de succès de tous ces remèdes ne confirme que trop le peu de confiance qu'on doit y avoir. Je ne vois d'autre vertu dans les essences que l'on met dans la carie des dents, à l'aide du coton, que celle d'empêcher que l'air extérieur ne s'insinue dans la cavité de la dent où est logé le nerf. Mais ce nerf doué d'un sentiment si exquis, ne peut le plus souvent permettre la présence de ce coton. Comment d'après cette expérience, qui se renouvelle à tous momens, peut-il se trouver des Dentistes qui aient la constance d'attendre une guérison d'un remède aussi défectueux & aussi incertain.

Toutes les caries, même pourrissantes, quelque profondes qu'elles soient, ne sont pas toujours sensibles. Il n'est pas difficile d'arrêter les progrès des caries de cette espèce; il ne s'agit

pour cela que de bien nettoyer , & enlever tout ce qui est carié & remplir la carie de plomb ou d'or ; par ce moyen on conserve ces sortes de dents très-long-temps.

Pour parvenir à la cure radicale des douleurs qui accompagnent la carie des dents, il faudroit trouver le moyen de les priver du nerf dont chacune de leurs racines sont pourvues ; ce qui fait envisager des difficultés d'autant plus grandes , qu'il paroît impossible de les surmonter, eu égard à la situation de ces nerfs. Ceux qui prétendent pouvoir les couper , font connoître par leurs raisonnemens qu'ils n'ont aucune connoissance de la situation des parties, & que l'Anatomie leur est absolument étrangère. La luxation de la dent seroit le plus sûr ; mais peut on répondre qu'en voulant la faire quelques unes des racines de la dent ne se fracturent pas ? Et alors l'opération ne peut être fructueuse. L'extrac-

tion de la dent est de tous les remèdes le plus sûr; mais, avant d'en venir à cette extrémité, il faut tenter l'usage des topiques. Quand j'ai parlé contre les essences, je n'ai pas prétendu en proscrire l'usage comme une chose dangereuse, mais seulement pour combattre l'erreur de ceux qui ont une confiance aveugle dans ces sortes de remèdes, & qui les regardent comme des spécifiques. Il faut donc garnir la carie avec un coton trempé dans quelque essence, le changer de temps en temps pour ne pas lui donner le temps de se corrompre; car il fourniroit alors un nouvel aliment à la carie. Quelquefois ce topique, tout simple qu'il est, non-seulement soulage beaucoup, mais dispose aussi la dent à pouvoir être plombée; & alors on a beaucoup d'espoir de la conserver; mais si après avoir tenté les moyens les plus doux, & que, bien loin de diminuer les douleurs & d'arrêter
les

les progrès de la carie, on s'apperçoit au contraire d'une augmentation dans tous ces symptômes, on doit juger que la carie est parvenue à son dernier période, & qu'il faut que la dent périsse en tout ou en partie.

Outre l'opinion fautive dans laquelle on est souvent, relativement aux remèdes communément indiqués pour le mal de dents, il en est encore une autre non moins préjudiciable au Public, c'est de la régénération des gencives dont je veux parler, que certaines personnes prétendent procurer, ainsi que de recon-
solider les dents déchaussées, si toutes fois l'on en croit ces mêmes personnes à qui il coûte bien moins d'annoncer des miracles que d'en opérer.

Quand on considère comment les dents sont articulées dans les cellules alvéolaires, on comprend difficilement, ou, pour mieux dire, il paroît impossible de rendre les dents déchaussées, fermes

D

& solides. Les dents sont dans cet état de dépérissement ou par cause de maladie, ou de vétusté; dans le premier cas, il reste quelque ressource, ou du moins quelques moyens à tenter; mais c'est à la nature, je l'avoue de bonne-foi, plutôt qu'à l'art, qu'on est redevable de la stabilité des dents, si elle succède à l'état chancelant où elles se trouvoient par l'effet de la maladie. Dans le cas de vieillesse, il n'est pas possible de raffermir les dents branlantes, qui ne se trouvent dans cet état que parce qu'elles sont sorties aux trois quarts des alvéoles; ces mêmes alvéoles n'embrassant plus les dents que par l'extrémité de leurs racines, nous ôtent par là toute espérance de pouvoir les rassurer. Pour pouvoir y parvenir, il faudroit trouver le moyen de rendre les cavités alvéolaires plus profondes qu'elles ne sont alors, afin d'y faire entrer les racines de chaque dent d'une

manière à pouvoir les rendre solides. Il ne faut pas être de l'art pour sentir cette vérité. Si les dents déchaussées nous paroissent plus longues que les autres qui ne le sont pas, il ne faut pas pour cela s'imaginer que la dent ait acquis plus de longueur qu'elle n'en a dans l'état naturel, ce n'est que parce que les alvéoles s'affaissent & que les cavités qui reçoivent les racines des dents venant à se remplir vers leur base par l'ossification qui se fait plutôt chez certains sujets, oblige la dent à sortir; de-là vient que les dents déchaussées paroissent plus longues qu'elles ne le sont effectivement. Telle est ma manière de voir, & je ne me hasarde d'en parler que d'après ce que j'ai observé sur les cadavres dans lesquels j'ai constamment trouvé les alvéoles affaiblis, & leurs cavités si superficielles, quand elles sont sur-tout dépouillées de leurs genciyes, qu'à peine l'extrémité de la

racine des dents pouvoit - elle y être reçue. Si, contre mes raisons, quelqu'un se flatte d'en donner de plus convaincantes, je me rétracte de tout ce que je viens d'avancer contre la reconsolidation des dents déchaussées; j'y serois porté d'autant plus volontiers que je serois très-charmé que quelqu'un pût me faire connoître des secours & des moyens sûrs pour parer aux inconvéniens qui arrivent dans un cas pour lequel mes recherches ont été vaines jusqu'aujourd'hui.

Il ne me paroît pas moins difficile de faire repousser les gencives qui sont détruites. Les essences & les différentes liqueurs si vantées par la plupart des Opérateurs très-habiles à promettre beaucoup, mais peu en état de tenir ce qu'ils avancent, ne peuvent avoir la vertu de procurer la régénération des gencives, par la raison que le dépérissement des gencives n'est produit

que par la perte du périoste qui recouvre la dent depuis le collet jusqu'à sa racine. Ce périoste étant détruit ne fournit plus aucun vaisseau pour faciliter l'adhérence des gencives sur le corps de la dent. S'il étoit possible de procurer l'exfoliation de la lame osseuse du corps de la dent & de sa racine, on auroit lieu d'espérer de faire recouvrir les dents par les gencives ; mais c'est à quoi on n'a pas encore pensé jusqu'à présent ; d'ailleurs cette opération me semble d'autant plus difficile, qu'il faut attendre beaucoup de la nature pour se flatter de quelque succès. Car, supposons que l'on ait recours à des remèdes dont l'application soit assez certaine pour procurer l'exfoliation, combien d'obstacles ne s'opposent-ils pas à l'effet de ces remèdes ? La présence des alimens, les liqueurs que l'on prend pour boisson, & la salive qui abreuve perpétuellement les parties de la bouche,

D iij

sont autant de difficultés qui empêcheront les remèdes d'agir avec efficacité ; de plus ne doit-on pas craindre que les liqueurs qu'on pourroit mettre en usage, venant à se confondre avec la salive qui tombe dans l'estomach, ne causent à ce viscère quelques accidens. Tous ces doutes qui approchent si fort de la vérité, me confirment de plus en plus dans la mauvaise idée que j'ai de tous ces remèdes débités & appliqués à tout hafard, & m'ont toujours déterminé à en proscrire l'usage trop étendu. Le Public, pour l'ordinaire amateur de tout ce qui lui paroît nouveau & merveilleux, ne fera pas, je le prévois bien, de mon avis ; mais j'aurai de mon côté toutes les personnes sensées, & qui, susceptibles de réflexion, ne manqueront pas d'applaudir à ma prudence. Je sens que ma méthode m'attirera peut-être le reproche de timidité, ou d'indifférence ; mais, au lieu de téméraire

& d'entreprenant , qualités qui , pour l'ordinaire , n'émanent que de l'impéritie , je préfère encore de passer pour timide réfléchi.

D'après ce que je viens de dire des dents déchauffées & des gencives , je ne crois pas trop avancer , en disant qu'il ne faut point ajouter foi à tous ces prétendus avantages qu'on nous donne , ou qu'on veut nous faire passer pour réels , tandis que la raison les combat , & que l'expérience les défavoue.

De la fracture des dents.

Quelque dures & compactes que soient les dents , & quoique leur substance soit beaucoup plus solide que celles des autres os de la machine , on éprouve cependant très-souvent qu'elles sont sujettes à se fracturer en différens sens , en tout ou en partie.

Les causes de la fracture des dents

Div

80 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

sont les coups, les chûtes, les efforts que l'on fait imprudemment avec elles, ou bien les efforts que l'on fait quand il s'agit d'en faire l'extraction. Les dents, ainsi que les autres os, se fracturent, ou horizontalement, en travers, obliquement, ou dans leur longueur; les parties de la dent étant une fois divisées, elles ne se réunissent jamais, soit parce que les vaisseaux qui s'y distribuent ne sont pas disposés de manière à fournir un suc suffisant & capable d'agglutination, ou parce que leur substance se trouve trop serrée & compacte pour faciliter le passage du suc osseux, ou peut-être que le mouvement, l'air & les matières qui les touchent sont autant d'obstacles qui s'opposent à la réunion des parties divisées. De plus, la situation des dents ne nous offre aucun moyen à tenter pour procurer la réunion: l'on peut dire que si l'art ne manque pas de ressource pour les frac-

tures qui arrivent aux autres os du corps humain, il a été jusqu'aujourd'hui bien ingrat & stérile dans les secours qu'il nous procure pour remédier aux fractures des dents. Parmi le nombre des fractures qui arrivent aux dents, il y en a auxquelles on ne peut rien faire pour y remédier, ainsi qu'on l'éprouve dans les fractures où les dents s'éclatent, de même qu'à celles qui se rompent quand'on en fait l'extraction. Il seroit à souhaiter qu'on pût trouver quelques moyens propres à remédier aux fractures longitudinales dans lesquelles les dents paroissent fendues depuis leur couronne jusqu'à l'extrémité de la racine; c'est à quoi on n'a pu parvenir, & à quoi on ne parviendra jamais, tant que les raisons que je viens d'alléguer prévaudront sur les accidens. Quelque impraticable que nous paroisse la cure des fractures des dents, il ne faut cependant pas les priver abso-

D v

lument de toute opération chirurgicale, soit pour ôter les esquilles ou les chicots qui restent après la fracture, soit pour les polir & les unir dans leurs angles les plus aigus & les plus tranchans. Au défaut de ces sortes d'opérations, la langue se trouveroit gênée dans ses différens mouvemens. Tout le monde connoît le désagrément de la gêne & de la difficulté des mouvemens de la langue, qui, venant à se heurter sans cesse sur ces angles tranchans, s'enflamme & s'ulcère; accidens qu'on peut prévenir par l'usage de la lime douce.

De la luxation.

La luxation en général peut être définie un déplacement total, ou en partie, des os qui s'articulent dans la cavité des autres os qui les reçoivent; d'où il résulte qu'on peut distinguer plusieurs sortes de luxation. Les dents se dé-

placent, de plusieurs façons, de la cavité des os maxillaires dans laquelle elles sont contenues, & l'on peut regarder les déplacements qui leur surviennent comme autant de luxations qu'on peut appeler complètes ou incomplètes, suivant qu'elles sont plus ou moins sorties ou déplacées des cavités alvéolaires.

Quand les dents deviennent chancelantes, c'est une luxation commencée; si elles penchent en dedans ou en dehors, ou qu'elles se jettent sur le côté, cet état est encore une luxation. Lorsqu'une dent semble être allongée & qu'elle excède le niveau des autres, c'est une semi-luxation; si elle tourne dans son alvéole, de façon que les parties latérales de la dent répondent d'un côté en dedans & de l'autre en dehors, c'est une luxation incomplète. Enfin lorsqu'une dent est entièrement déplacée de son alvéole, par quelque cause que

§4 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

ce soit, & reste encore attachée par quelque endroit à la gencive, c'est une dent parfaitement luxée; cette luxation est complète.

L'art ne nous fournit aucun expédient pour remédier aux luxations des dents, si ce n'est le fil d'or ou de soie que l'on emploie communément dans les luxations commencées & incomplètes; mais ce moyen ne guérit pas, il est tout au plus léger préservatif contre la chute totale des dents, qui se trouvant alors ainsi fixées, par le moyen de ces fils, ne manqueroient pas de tomber bientôt, si l'on venoit à les priver de ces petits liens artificiels. Au surplus, l'état de la bouche, & les circonstances, doivent déterminer le Dentiste à prendre le parti qui lui paroît le plus convenable & le plus avantageux au malade.

De la fluxion.

La fluxion qui survient aux gencives

est une tumeur inflammatoire, plus ou moins considérable, occasionnée par quelques dents gâtées, ou par la surabondance des liqueurs qui circulent difficilement dans les vaisseaux qui se distribuent aux gencives. Le gonflement est quelquefois tel, qu'il occupe non-seulement les joues & les gencives, mais il comprend encore toute la tête, s'étend jusqu'au gosier, peut même donner lieu à une squinancie. Tous ces accidens demandent un traitement aussi habile que prudent.

Quand la fluxion est occasionnée par la carie d'une dent, le parti le plus sûr & le plus prompt est de faire l'extraction de la dent, si toutefois la tension des parties & le volume du gonflement peuvent permettre d'ouvrir la bouche pour y pratiquer l'opération; mais bien souvent on ne peut employer ce moyen, parce que les malades peuvent à peine desfer-

rer les dents pour prendre du bouillon , seule nourriture dont ils puissent faire usage dans cet état ; il faut alors avoir recours aux remèdes adoucissans , afin de procurer la détention des parties , & faciliter l'ouverture de la bouche pour pouvoir introduire les instrumens nécessaires ; malgré que la fluxion ne soit pas entièrement dissipée , on ne court aucun risque d'ôter la dent , quoiqu'en disent certaines gens , qui prétendent que la fluxion est une cause suffisante pour en empêcher. Je crois bien à la vérité que , dans cet état de gonflement , les parties doivent être plus sensibles , & qu'étant tirillées par l'extraction de la dent , la douleur doit être nécessairement plus aiguë & même prolongée de quelques momens de plus ; mais on peut dire aussi que , de l'instant qu'on se trouve débarrassé de la cause de son mal , on n'a d'autre espoir que celui d'une guérison prochaine , espoir sans

doute bien plus flatteur que celui où la dent étant ménagée jusqu'au dernier terme de la fluxion, ne laisse voir qu'avec une certaine horreur le moment où l'on fera obligé de renouveler ses douleurs, si l'on veut se défaire de son ennemi.

Quand la fluxion est occasionnée par la surbondance des liqueurs, & que son siège est dans les gencives, il faut alors employer la saignée, la répéter plus ou moins selon les cas. Les cataplasmes de mie de pain, de lait & de jaune d'œuf, l'eau de guimauve, la figue grasse bouillie dans le lait, sont encore des moyens employés avec succès. Les accidens occasionnés par la fluxion cèdent communément par le traitement que je viens de prescrire; mais quelquefois aussi ils sont rebelles à tous les secours que l'on a donnés; alors ils dégénèrent en abcès, dont la suppuration se fait une issue à l'intérieur de la bouche. Si l'ouverture est

trop long-temps à se faire d'elle-même , il faut alors aider à la nature par une incision que l'on fait avec la lancette à abcès ; il faut faire faire au malade des gargarismes détersifs pour se laver la bouche souvent lorsque l'abcès est crevé & que la suppuration se fait à l'intérieur de la bouche. Si la suppuration séjourne trop long-temps dans les gencives , son âcreté détruit le périoste qui recouvre les alvéoles , & bientôt les os maxillaires qui sont très-spongieux se carient , ce qui prolonge la maladie , & demande de la part du Dentiste beaucoup de soin & d'exactitude à emporter les portions déjà cariées. De leur côté les malades doivent s'armer de patience & de courage pour souffrir les différentes opérations qu'on est obligé de leur faire presque à chaque jour , quand la carie devient opiniâtre , & qu'on ne peut pas parvenir à la borner. De tous les remèdes qui m'ont le mieux réussi dans

ma pratique pour ces sortes de maladies, c'est le cautère actuel & ensuite l'application des liqueurs spiritueuses; mais je n'en suis jamais venu à cette extrémité qu'après avoir tenté tous les autres moyens les plus doux, & que je ne détaillerai pas ici, supposant, avec raison, que tous ceux qui sont dans le cas de s'en servir, doivent les connoître s'ils sont de l'art, & ceux qui n'en sont point, ne devant rien faire sans consulter les premiers. Il y auroit encore bien des choses à dire à l'occasion de la carie des alvéoles; ainsi que sur le traitement, mais je ne veux pas passer les bornes que je me suis prescrites dans ce petit abrégé; d'ailleurs cet article de la carie a été traité d'une manière assez étendue par les auteurs en Chirurgie, pour me faire craindre, ou de ne rien dire de nouveau, ou peut-être de les répéter. Après avoir parlé de la fluxion & de ses accidens, il est à propos de dire quelque

chose de la fistule qui survient aux gencives , occasionnée par quelque dent ou chicot gâté , ou par quelque autre corps étranger.

De la fistule.

Les gencives ne sont pas moins sujettes que les autres parties du corps à être atteintes de la fistule , communément définie , une ulcère dont l'entrée est étroite & le fond large , souvent accompagné de sinus , qui sont autant de petites fistules qui aboutissent toutes à la principale. La fistule est encore accompagnée de duretés & de callosités , & quelquefois de carie.

Les dents cariées étant la cause la plus ordinaire qui donne lieu à la fistule des gencives , on ne peut parvenir à les guérir , qu'auparavant on n'ait ôté la dent ou racine cariées. D'après cette opération , on examine l'état des gencives & des parties osseuses qui les avoisi-

ment : on tâche d'avoir une connoissance parfaite de toutes les complications de la fistule, & des circonstances qui rendent plus ou moins mauvais le caractère de ce genre d'ulcère.

Quand la fistule n'est pas suivie de carie, il suffit pour la guérir, de la bien dilater jusques à son fond, de consumer les callosités par l'application de la pierre infernale plus ou moins répétée. Ce cautère doit être préférable à tous les autres pour les maladies de la bouche, dont le traitement exige l'usage de quelque caustique, parce que l'on peut en diriger l'effet comme l'on veut, & que de plus il agit à l'instant même de son application, au lieu que les autres agissent plus lentement, avec plus de violence, & qu'ils attaquent quelquefois les parties saines plutôt que celles que l'on veut détruire. Le choix du cautère qui agit sur les parties de la bouche, est d'autant plus nécessaire,

qu'on ne peut pratiquer aucun bandage pour assujettir les remèdes dont on est obligé de se servir, & qu'alors il y auroit de l'imprudence à employer indifféremment le premier venu. Lorsqu'on est parvenu à dilater la fistule & à la bien découvrir, il faut la déterger par le moyen des injections vulnéraires, ou autres de cette espèce, pour faciliter la réunion des chairs & les consolider.

Si c'est une fistule aux gencives qui soit opiniâtre & compliquée de carie, il faut avoir attention d'entretenir la plaie ouverte jusques à ce qu'on soit parvenu à détruire la carie & à surmonter tous les autres obstacles qui s'opposent à une parfaite guérison. Je renvoie pour le traitement de cette maladie aux Traités de Chirurgie; qui donnent les moyens nécessaires pour venir à bout de toute espèce de carie, ou bien à ce qu'en a dit M. Fauchard dans l'ouvrage qu'il a donné, qui a pour titre: *le Chirurgien*

Dentiste, dans lequel il a donné le détail des maladies qui attaquent les gencives & les dents, ainsi que la manière de les guérir. D'ailleurs j'aurai occasion de dire quelque chose du traitement des fistules dans les différentes observations que je rapporte, & qui sont analogues à cet état, en rendant un compte exact de la manière dont je me suis comporté, quand j'ai eu de ces sortes de maladies à soigner.

Du scorbut.

Je n'avois aucune intention de parler dans ce petit ouvrage des affections scorbutiques qui attaquent les gencives; mais les ravages que cette maladie occasionne sur les dents, sont si fréquents, que je me suis déterminé à en toucher quelque chose, sans entrer dans un grand détail, qui me conduiroit au delà de ce que je me suis prescrit. Les effets de ce vice, qu'on peut regarder comme con-

tagieux , se font sentir , non-seulement sur les gencives , mais même sur les os maxillaires.

Le scorbut peut être défini une dépravation ou appauvrissement des liqueurs tant sanguines que lymphatiques.

Lorsque les gencives sont affectées de ce vice , elles sont livides & considérablement enflées , souvent couvertes de petits ulcères qui causent à la bouche une odeur très fétide ; un sang séreux & puant s'écoule pour peu que l'on comprime les gencives. Le vice scorbutique donne encore lieu aux hémorragies , ainsi qu'à la gangrène. Les mauvais effets occasionnés sur les dents par le scorbut , consistent à les rendre chancelantes , à les déraciner , causer des caries ; d'où il résulte qu'elles sont en danger de se détacher entièrement ou en partie. Tous ces accidens ne se manifestent pas sans faire sentir aux malades de grandes douleurs , que l'on doit alors appeler douleurs scorbutiques.

Le désordre que la dépravation du sang & de la lymphe produit sur les alvéoles, ainsi que sur les os maxillaires, n'est pas moins dangereux & moins à craindre que ceux qu'elle occasionne aux dents & aux gencives. Les parois des cavités alvéolaires se trouvent souvent rongées par la sanie scorbutique, d'où s'ensuit non-seulement la perte des alvéoles, mais même de la dent. Si l'humeur corrosive & rongeanse du scorbut pénètre plus avant, elle carie les os de la mâchoire en raison du progrès qu'elle fait dans ces parties. Suivant que cette humeur pénètre plus ou moins, la carie qui en résulte est plus ou moins étendue, ou plus ou moins profonde.

« On voit quelquefois, dit M. Fauchard, des caries causées par le scorbut, dont la pièce exfoliée contient non-seulement les alvéoles d'un côté, mais encore une partie du corps de

» l'os maxillaire , même jusques dans
 » leurs sinus » ; d'où il résulte des fistules difficiles à guérir , très-souvent incurables , dont la cicatrice est toujours accompagnée d'une difformité désagréable. Je n'ai jamais vu de fistules de cette espèce , suivies de si grands accidents ; mais , en supposant qu'il s'en soit trouvé , je ne crois pas qu'on ait pu les guérir ; du moins M. Fauchard , en parlant de l'existence de ces fistules , ne parle point de leur cure , ni qu'il en ait guéri.

Le meilleur parti qu'on doit prendre pour guérir ces maladies , consiste à combattre la cause dans son principe , contenue dans la masse du sang : cet objet regarde le Médecin ; mais cependant les opérations & l'application des remèdes convenables en pareille occasion sont d'une grande utilité pour défendre les dents , les alvéoles & les gencives , ou au moins empêcher
 les

les progrès des mauvaises impressions que la cause scorbutique a déjà produites, ou qu'elle peut occasionner par la suite. Il faut recommander aux personnes qui ont la bouche ulcérée & endommagée par le vice scorbutique de se rincer la bouche très-souvent avec l'eau & le vinaigre, dans lequel on peut faire infuser quelque gouffes d'ail; de le faire sur-tout avant leur repas, afin que la salive étant détremée par le gargarisme, se trouve d'une meilleure qualité en entrant dans l'estomac avec les alimens. Il est évident que les gargarismes souvent répétés doivent diminuer de l'acrimonie & de la sanie scorbutique qui se mêle avec la salive : celle-ci tombe perpétuellement dans l'estomac, & venant à se mêler avec le suc pancréatique, ainsi qu'à la bile & autres liqueurs qui concourent à une parfaite digestion, lui communique le vice dont elle est affectée; mais le chyle

E

98. LE DENTISTE OBSERVATEUR.

s'en trouvera dépravé à un moindre degré, en observant régulièrement ce que je viens de prescrire. Ces précautions négligées, il est constant qu'on n'éprouvera plus de difficultés à guérir du scorbut.

Pour dégorger les gencives gonflées d'un sang ou d'une humeur scorbutique, il faut faire des scarifications multipliées; si elles sont tellement gonflées ou excroissantes, qu'elles excèdent leur niveau naturel, on emporte le plus près que l'on peut tout ce qui est détaché des dents ou des alvéoles avec des ciseaux propres à cet effet. Si les gencives se trouvent ulcérées sans être excroissantes, il n'y a d'autre opération à y pratiquer que l'application des remèdes suivans: il faut prendre deux gros d'alun de roche en poudre, une once de teinture de mirrhe & d'aloës, avec un gros de camphre; mettre le tout dans une demi-pinte d'eau-de-vie, & de cette lotion en

faire rincer la bouche du malade très-fréquemment, ou en injecter sur les ulcères mêmes, par le moyen d'une seringue : on panse encore ces ulcères par le moyen d'un morceau de linge roulé autour d'un petit bâton que l'on trempe dans la lotion, & dont on frotte les gencives : telle est la pratique de l'Hôtel-Dieu de Paris, dans lequel on traite beaucoup de ces maladies de bouche ; il faut panser de même les gencives sur lesquelles on a fait l'extirpation de quelque excroissance ou prolongement occasionné par le même vice. Il faut remarquer qu'on doit répéter ces pansemens très-fréquemment, si l'on veut en retirer quelque utilité.

Par l'application de ces différens remèdes, on peut espérer jusques à un certain point de se rendre maître des accidens que le scorbut cause à la bouche, pourvu que d'ailleurs le malade ait recours à l'usage des remèdes

intérieurs & prescrits à propos, & qu'il observe un régime convenable, sans quoi la guérison ne peut s'opérer radicalement.

Du tartre ou tuf qui s'attache sur les dents.

Le tartre ou tuf qui s'attache sur les dents est une espèce de sédiment qui s'accumule peu à peu, & se durcifie par son séjour comme une croûte pierreuse plus ou moins volumineuse.

Pour connoître parfaitement ce que c'est que le tartre des dents, il faut avoir égard aux causes qui le produisent, & à la manière insensible dont il se forme peu à peu. Je trouve deux raisons principales qui donnent lieu à la naissance du tartre. La première vient de certaines portions des alimens que nous prenons, & qui s'arrêtent dans l'intervalle des dents; ainsi que des vapeurs grasses & épaisses qui viennent de l'estomac, &



qui s'attachent aussi sur les dents. La salive détrempe ces portions d'alimens & ces vapeurs épaisses qui forment un limon pâteux, lequel ne tarde pas à se dessécher, dans les momens où la bouche se trouve moins arrosée de salive. La seconde cause provient de ce que la salive se trouvant viciée, elle est alors plus ou moins chargée de sels & de beaucoup de parties terrestres; elle les dépose contre le corps des dents. Une fois la première couche formée, il en succède bientôt une autre, jusques à ce qu'enfin elles se multiplient au point de recouvrir tout le corps des dents, tant à la partie interne qu'externe, sans même en excepter les racines, comme on l'observe tous les jours, principalement chez les personnes qui négligent d'entretenir leurs dents propres.

Si l'on tarde trop à se faire ôter ce corps étranger, outre que la bouche exhale une odeur très-désagréable, c'est

qu'il gagne entre les dents & les gencives ; de là vient que par la suite les dents se déchauffent, deviennent chancelantes, & sont prêtes à tomber au moindre effort. Le tartre, en s'attachant sur les dents, prend la place des gencives qui s'y attachent, les détruit en les forçant à se trop dilater, leur fait perdre leur ressort, & les met hors d'état de pouvoir se recoller & embrasser la dent comme auparavant. De-là résulte nécessairement la perte de l'une & l'autre. Les moyens de remédier à ces désordres sont de se faire nettoyer les dents, quand elles en ont besoin, & de les entretenir propres.



PREMIERE OBSERVATION.

Sur le peu d'efficacité des essences & élixirs que l'on donne pour le mal de dents.

EN parlant de la carie des dents, ainsi que de la régénération des gencives, & du raffermissement des dents, j'ai tâché de prouver le plus succinctement possible, le peu de succès qu'on doit attendre de tous les élixirs & essences. Les emplâtres ou certaines mouches appliquées sur les artères temporales me paroissent tout aussi hasardés dans leur vertu prétendue spécifique que les effets des remèdes précédens. Après les avoir combattus par des raisons qui me semblent au moins convaincantes, pour ne pas dire persuasives, consultons l'expérience contre laquelle on ne peut rien

E iv

répliquer, & terminons l'objet qui regarde toutes ces essences & élixirs par des faits qui se sont passés sous mes yeux, & qui n'engagent à rien moins que d'établir sa confiance en des remèdes aussi peu efficaces.

Dans l'Abbaye S. Germain, demeure une personne qui vend de ces sortes de liqueurs. Tourmentée de ces rages de dents peu communes, & ne pouvant résister plus long-temps à ses souffrances ; cet empirique m'envoya chercher, bien disposé à se soumettre à tel avis que je lui donnerois, pourvu qu'il fût soulagé ; flatté, je le confesse de bonne foi, de trouver mon homme en défaut, je lui témoignai ma surprise de sa démarche auprès d'un Dentiste dans le cas où il se trouvoit, tandis qu'il possédoit un remède souverain pour lui procurer le soulagement qu'il venoit chercher auprès de moi. La réponse que j'eus à ma petite apostrophe ironique, fit succéder

à ma surprise simulée l'indignation & le plus grand mépris. *Mon élixir*, répondit l'empirique, *n'a de vertu que pour les personnes qui, en m'apportant leur argent, ont la bonté de croire qu'il les guérira; je sais bien à cet égard à quoi m'en tenir.*

En me tenant un tel langage, & en même-temps si peu consolant pour ceux qui trouvent quelque satisfaction à vouloir être trompés, le personnage étoit bien sûr que lors même que je pourrois répéter ce qu'il venoit de me dire, étant comme intéressé de parler contre son spécifique prétendu, je ne pourrois dès lors prétendre à le décréditer, si toutefois il m'en prenoit envie: *si mon remède*, ajouta-t il, *n'opère pas plus chez les personnes à qui je le vends, que je suis peu porté à croire qu'il opère sur ma personne, on aura toujours recours aux Dentistes; d'où je conclus que je ne leur fais aucun tort dans leur profession.*

E v

Jugez, Lecteur, qui vous êtes peut-être trouvé dans pareil cas, dans quelle erreur vous vivez. Pour un très-petit nombre d'hommes à qui cet empyrique se persuade ne causer aucun dommage, il compte pour rien, & ne se fait pas le moindre scrupule de tromper impunément tout un public. Qu'aurez-vous à répliquer encore, cher Lecteur, à un autre qui vous dira laconiquement si vous lui faites quelques reproches des mauvais effets de son remède, que, *sol lucet omnibus*, c'est-à-dire, que le soleil luifant pour tout le monde, il faut que de tous les êtres possibles qui constituent ce monde, il y en ait de certains qui vivent, n'importe au détriment de qui. Telle est la réponse que j'ai eue d'un de ces Charlatans à qui je me suis trouvé dans le cas de faire quelques réprimandes sur les mauvais effets qui ont suivi l'application d'un emplâtre avec lequel il promettoit effrontément guérir les dou-

leurs de dents, quelles qu'elles pussent être. L'événement que je vais rapporter justifia bien le contraire.

Un Piémontois, arrivé depuis peu à Paris, étant attaqué d'une vive douleur de dents, prévenu en faveur de ces emplâtres, ou peut-être parce qu'il redoutoit, ce qui est assez ordinaire & en même temps excusable, la douleur inséparable de l'extraction des dents, envoya chercher un de ces hommes qui possédoit soi-disant ce secret merveilleux contenu dans ces mouches qui s'appliquent sur les tempes. Il paroît que M. Fauchard s'en servoit quelquefois, puisqu'il en donne la recette dans son Traité, mais à titre de palliatif. Ces emplâtres dont il laisse au public la composition, ne peuvent occasionner aucun inconvénient. Je la donnerai aussi à la suite de cette observation pour ceux qui y auront quelque confiance & qui voudront en faire usage.

E v j

Le Piémontois dont je parle , mit un des emplâtres que l'homme à qui on l'avoit adressé lui apporta ; mais sans doute il se trouva quelque caustique si violent dans la composition de cet onguent , qu'une demi-heure après l'application on fut obligé de l'enlever , le malade ne pouvant pas tenir à la douleur brûlante que cet emplâtre lui occasionnoit. Il survint une inflammation prodigieuse , accompagnée d'un gonflement considérable de toutes les parties du visage. La tête du malade étoit devenue enflée & aussi volumineuse par son gonflement que l'est celle de ceux qui ont la petite vérole. Il passa la nuit dans la fièvre la plus ardente. Je fus mandé le lendemain de l'application du remède. D'abord que j'apperçus le malade , je crus plus à propos la présence d'un Médecin que la mienne , & j'étois sur le point de m'en aller , regardant cette maladie comme n'étant pas de

ma partie, lorsqu'on m'apprit que les symptômes qui se manifestoient n'étoient occasionnés que par une dent gâtée. Je m'informai dès-lors plus particulièrement de l'état du malade, de qui j'appris l'application du spécifique dont il s'étoit servi. Le premier avis que je donnai fut de faire ouvrir la veine, afin d'arrêter les progrès de l'inflammation, l'usage des cataplasmes émolliens pour détendre les parties; il fut prescrit un régime au malade, qui, de son côté, marquoit autant d'humeur contre celui qui l'avoit réduit à cet état, qu'il avoit d'impatience de guérir & sortir d'une Ville, où, disoit-il, le Citoyen se trouvoit à la merci de l'ignorance & de la témérité. Sous peu de jours il fut entièrement rétabli, au moyen des secours qui lui furent apportés à propos. Les accidens ayant cessé, & lui permettant d'ouvrir la bouche facilement, je lui ôtai sa dent, par où se termina la cure de sa maladie.

TIO LE DENTISTE OBSERVATEUR.

L'emplâtre pour les maux de dents se fait avec la gomme de Tacamaque & de Caregne de chaque une once ; on les fait dissoudre lentement dans quantité suffisante d'huile de mastic ; on y ajoute un gros d'extrait de laudanum , le tout bien incorporé ; il faut l'ôter de dessus le feu & le laisser refroidir pour en faire des emplâtres sur du taffetas , ou sur du velours noir. On les applique pour l'ordinaire sur les artères temporales, où l'on les laisse , jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Pendant l'usage de cet emplâtre, il faut observer de tenir la carie de la dent remplie avec un coton imbibé dans quelque eau spiritueuse ; mais M. Fauchard ne répond pas de la cure radicale des douleurs qu'on éprouve par l'usage de ce remède , non plus que moi, qui ne l'approuve que parce qu'il faut tenter tous les moyens les plus doux, ayant d'en venir aux extrémités.

SECONDE OBSERVATION.

*Sur les accidens occasionnés par l'usage
des Elixirs.*

UN ENFANT de dix à douze ans me fut amené pour une fistule située sur la dent canine de la mâchoire supérieure. Il y avoit quatre mois qu'il étoit gouverné par un homme qui faisoit espérer que, par le moyen d'un elixir, il parviendroit à le guérir ; lorsque l'enfant commença à souffrir , il ne s'agissoit , pour procurer sa guérison , que de lui ôter sa dent, qui n'étoit même que dent de lait, par conséquent il pouvoit se flatter qu'il lui en viendroit une autre pour remplacer la première. Mais, soit crainte de la part de l'enfant , ou foiblesse de ses parens , pour ne se pas soumettre à la douleur d'un instant, ils préférèrent l'u-

sage de l'elixir, comme étant le remède le plus doux, quoique le plus lent, &, comme on le verra, le plus funeste. Au bout d'un mois de traitement on apperçut de petits ulcères sur les gencives, ainsi que sur les joues vers leur partie antérieure. L'Opérateur, loin de s'alarmer de ce surcroît de maladie, rassura le malade & ses parens, en leur avançant avec certitude que tous ces accidens disparaîtroient par l'usage continué de son remède. Mais, bien loin de céder, la maladie ne fut au contraire qu'en augmentant, au point que l'enfant fut réduit au potage pour toute nourriture, ne pouvant broyer les alimens d'une certaine consistance, sans beaucoup souffrir. Enfin, lassé de cette maladie, à laquelle on ne voyoit prendre aucune fin, l'enfant demanda lui-même qu'on le fît voir à un Chirurgien. Ce dernier renvoya l'enfant chez le Dentiste. Le hasard voulut qu'il tombât entre mes mains.

Après avoir pris une information exacte de toute cette maladie, depuis son origine jusqu'à l'état présent où je le voyois, ainsi que de la manière dont elle avait été traitée, j'examinai cet enfant avec la plus scrupuleuse attention. Je trouvai une fistule qui ne comprenoit dans sa route que l'épaisseur des gencives; mais le pus qui en sortoit, partoit d'un foyer situé entre les deux petites molaires. Je proposai d'abord de faire l'ouverture des gencives, pour découvrir le fond de la fistule, & pouvoir la déterger facilement, & pour m'assurer de plus si le séjour de la matière n'auroit fait aucune impression sur les alvéoles; soit que cette opération, quoique légère en elle-même, effrayât l'enfant & ceux qui me l'amenoient, ou qu'ils se flattassent de trouver un moyen moins rigoureux, ils ne voulurent pas s'y déterminer. Sept à huit jours après, je vis revenir le petit malade, qui me parut déterminé à tout

ce que je voudrois lui faire pour lui procurer sa guérison. Je dilatai la gencive depuis l'orifice de la fistule jusqu'à son foyer, dans lequel étoit contenu un amas de matière, qui auroit pu remplir une coquille de noix, la partie détergée, autant que je pouvois le faire pour cet instant, me laissa appercevoir des aspérités sur les alvéoles, qui me firent augurer l'existence de la carie, ce dont je m'assurai le lendemain après avoir levé l'appareil. Je vis distinctement que toute la portion alvéolaire que j'avois découverte étoit totalement cariée. J'allongeai mon incision un peu plus pour voir si la carie se bornoit au foyer de la fistule, & je trouvai qu'elle excédoit de deux bonnes lignes, en sorte que cette carie s'étendoit depuis la dent canine jusqu'à la seconde petite molaire inclusivement, & en largeur occupoit depuis le bord alvéolaire jusqu'à la moitié environ des cavités qui reçoivent les ra-

cines des dents. La maladie me paroissoit être en bon état ; mais quelques jours après je m'apperçus d'une légère tumeur circonscrite du côté du palais à la partie qui répondoit directement à l'orifice de la fistule. Je portai le doigt sur cette tumeur, sur laquelle je fis une pression que je dirigeois du côté extérieur de la bouche. Par cette pression, je fis sortir du pus par l'orifice de la fistule. Je ne doutai plus alors que la carie n'eût totalement rongé cette portion alvéolaire jusqu'aux gencives qui recouvrent les os du palais, ce qui me fit redoubler d'attention & de soins pour faciliter l'exfoliation de toute la portion cariée ; ce qui arriva au bout de quelques jours, procurant à chaque pansement que je faisois de légers ébranlemens pour accélérer la chute de cette portion cariée ; qui faisoit elle seule la base & le principe actuel de la maladie. Pendant ce traitement, qui fut long, je

fis faire à l'enfant des lotions détersives pour procurer la guérison des petits ulcères ou aphtes qui occupoient les gencives & les joues, ce dont je vins parfaitement à bout. Une fois la carie détruite par la séparation, qui se fit de ce qui étoit rongé par cette même carie d'avec ce qui en avoit été préservé, je parvins aisément à une prompte cicatrice.

La seule chose que j'employai fut le vin miellé dont je faisois rinser la bouche de l'enfant plusieurs fois répétées dans la journée. La salive d'ailleurs dépourvue du vice que lui communiquoit l'écoulement de la fistule & la sanie de la carie, devint un baume salutaire & presque suffisant pour achever la cure radicale de la maladie.

Le seul regret qui me reste d'après cette observation, c'est d'avoir perdu de vue cet enfant, & d'ignorer si la dent canine s'est renouvelée. Mon doute sur

le renouvellement de cette dent vient de ce qu'il me parut dans le temps que la carie n'avoit pas pénétré assez avant pour offenser le germe. Mais, si toutefois elle est revenue, elle ne doit pas être bien solide, eu égard au peu d'alvéoles qui restoit pour la contenir. Malgré la chute de cette portion d'alvéole, les deux petites molaires ont été conservées dans leur cavité, mais elles se sont trouvées si dénuées, que, pour les consolider un peu plus, je fus obligé de les attacher avec un fil d'or à la grosse molaire qui les suivoit. Depuis que l'enfant a été totalement guéri, je n'en ai eu aucune nouvelle.

A dire vrai, je ne pense pas que cette maladie ait été occasionnée uniquement par l'usage de l'élixir dont on s'est servi, mais bien par la négligence à laquelle a donné lieu la confiance qu'on a eue en ce remède; il paroît cependant qu'il contenoit quelque chose de corrosif par

les aphthes qui ont paru tant sur les gencives que sur les joues.

Il est bien surprenant de voir que tous les jours le Public se trouve convaincu de duperie de la part des hommes de cette trempe, dont le succès, s'ils en ont quelquefois, ne vient que par le pur effet du hasard; & que cependant ce même Public, victime à chaque instant de sa bonne foi, ou, pour mieux dire, de sa foible crédulité, ne puisse être détrompé, quelque exemple qu'il ait sous les yeux du mauvais effet, ou au moins du peu de succès de tous ces remèdes, dont la seule vertu se réduit, comme le remarquent fort bien ceux même qui en font le débit, à leur procurer quelque ressource pour vivre. Comment peut-on se flatter de se trouver satisfait des talens illusoires d'un homme qui travaille sans étude & sans la moindre expérience. Les secrets dont tous les Empyriques font pa-

rade & se glorifient, n'importe pour quel genre de maladie, font moins le produit de leurs veilles & de leurs études, que celui d'une compilation qu'ils font dans quelque livre ancien ou moderne. Ils ne trouveroient pas leur compte, s'ils n'annonçoient leurs remèdes que sous les mêmes couleurs qu'ils les ont trouvés chez l'Auteur, qui n'a sûrement prétendu autre chose, en les indiquant, que de les conseiller comme différens moyens auxquels on pouvoit avoir recours pour telle ou telle maladie, sans pour cela les donner comme spécifiques infaillibles; mais nos méprisables compilateurs, chez qui le mensonge est une de leurs principales qualités, ont l'art de les rendre certains dans leurs discours, aux yeux de ceux qui sont disposés à les entendre; &, pour l'ordinaire, il ne reste, à ceux qui les ont cru, d'autre avantage que de reconnoître enfin, mais trop tard, la sottise qu'ils

ont eue de ne pas leur préférer des sujets habiles & expérimentés , dont les conseils n'ont jamais rien d'équivoque , leur droiture étant d'ailleurs la base de leur réputation & de leur célébrité.

TROISIÈME OBSERVATION.

Sur le peu de succès des liqueurs spiritueuses pour les douleurs de Dents.

L'INTÉRÊT que chacun a de conserver ses dents fait que l'on penche toujours en faveur des secours les plus doux, & que l'on répugne à ce mot d'opération , qui laisse entrevoir quelque chose de violent & de douloureux. Le Dentiste instruit ne doit pas négliger les premiers moyens , mais il ne doit pas s'en tenir à eux seuls ; ses connoissances doivent lui suggérer le parti le plus convenable

venable pour remédier aux différens accidens pour lesquels il est appelé.

Un Dentiste de Paris, partisan zélé des essences, les mit en usage pour une personne qui avoit une dent cariée. Le malade eut la constance de souffrir pendant six semaines que sa dent fut remplie d'un coton imbibé d'essence de gérosfle ou de canelle, que le Dentiste renouveloit tous les jours, dans l'espoir de rendre la dent insensible, soit qu'il crût pouvoir obliger le nerf de se retirer, ou peut être le détruire par l'application répétée de ces essences; mais la suite ne répondit pas à son attente. Ennuyé de souffrir en vain, le malade m'envoya chercher. Après m'avoir rendu un compte exact de tout ce qui lui avoit été fait, sans en retirer le moindre avantage, je ne pus m'empêcher de blâmer en moi-même le Dentiste qui le gouvernoit, & dont la conduite ne servoit qu'à prolonger les souffrances & retarder

F

la guérison. Je dis au malade, qu'à la vérité on tentoit les topiques pendant quelques jours, mais que si, après ces moyens, la douleur ne diminuoit pas, il falloit faire ôter la dent, ce qui fut fait sur le champ, le malade n'ayant pas voulu attendre l'arrivée du Dentiste qui avoit soin de sa bouche avant moi. Sur le point de me retirer, l'Elève, aujourd'hui le successeur du Dentiste dont je parle, vint voir le malade, & fut très - surpris de voir que les pansements qu'il avoit faits à la dent que je venois d'ôter n'étoient plus nécessaires; après avoir écouté les reproches que le jeune homme fit à la personne de son peu de patience, qui lui coûtoit une de ses dents, & d'autres propos par lesquels il promettoit une guérison certaine, je lui demandai combien il croyoit en guérir sur le nombre de cent : quatre vingt dix-neuf, me répondit-il affirmativement. Une réponse aussi ha-

hardée, eu égard au peu de succès qu'il avoit eu dans cette occasion, ne me parut mériter aucune réplique de ma part. Je le laissai se repaître dans son erreur, me contentant de lui dire que le temps & l'expérience le convaincroient un jour du contraire

La réflexion qui vient à la suite de cette observation, seroit trop défavorable pour mon Confrère, si je voulois en faire part dans tout son entier. De plus je me persuade que son intention ne consistoit pas à traîner en longueur la maladie, pour en tirer un plus grand avantage, mais au contraire qu'il tenoit à la conservation de la dent. C'est ainsi que se présente la chose quand on fait attention qu'il devoit être imbu du même principe que celui dont il avoit reçu des leçons. On voit par cette observation, que pour ne pas être victime d'un système mal entendu, ou pour parler peut-être plus juste, d'un

F ij

entêtement qui ne conduit à rien , il faut toujours mieux se consulter ; on évite par là bien des maux , & quelquefois des suites qui nous deviennent souvent funestes.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Sur l'inutilité ou peu d'avantages qu'on retire par l'attouchement de différens corps sur les dents cariées.

QUELQUE peu de confiance que j'aie toujours eu dans tous ces remèdes, dont la vertu semble être établie sur une espèce de superstition ou de sympathie , je n'ai pas laissé d'en tenter plusieurs qui m'ont été donnés, comme étant de la plus grande efficacité, par ceux qui me les indiquoient. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que je n'ai jamais été instruit de ces secrets que par des personnes qui avoient recours à moi, pour se faire

ôter leurs dents cariées & douloureuses.

En 1768, dans le courant de Juin, vint chez moi une femme, pour se faire ôter une dent cariée, qui lui caufoit de vives douleurs. L'opération faite, cette femme me dit qu'elle connoissoit un secret infailible pour guérir du mal de dent, & que, si elle ne l'avoit pas pratiqué sur elle même, c'est qu'elle n'avoit pas eu le courage de le faire. Je lui demandai en quoi consistoit son remède; que, s'il étoit bon je ferois l'impossible pour le connoître & l'exécuter, pourvu toutefois qu'il ne tendît au détriment de personne, & qu'enfin il n'y eût aucun risque à courir. Tâchez, me dit cette femme, d'avoir une taupe vivante; quand vous l'aurez, faites chauffer de l'eau au degré le plus chaud que vous pourrez y souffrir la main pendant deux ou trois minutes: votre main étant ainsi échauffée, & presque enflée par

F iij

la chaleur, saisissez la taupe & l'étouffez dans votre main. La première personne qui viendra chez vous, touchez la dent douloureuse du bout du doigt, & je vous réponds de sa guérison après l'attouchement. Malgré le peu de cas que je fis de cet avis, je résolus de faire le remède, & me procurai facilement l'animal, dont la perte de la vie devoit procurer une aussi prompte guérison à tous ceux qui, attaqués du mal de dents, s'adresseroient à moi pour être soulagés. Le remède étoit d'autant plus facile à faire, que la même taupe me devoit communiquer cette vertu merveilleuse pendant un an, après lequel temps il falloit en étouffer une autre. Trop heureux qu'à ce prix le remède m'eût réussi ! Je ne tardai pas à avoir d'un Jardinier ce que je souhaitois. J'exécutai fidèlement le procédé que cette femme m'avoit indiqué. Pendant quatre à cinq jours, je n'ôtai pas

une seule dent, me contentant de les toucher toutes, sans parler encore du secret que je possédois, qui ne m'inspiroit pas plus de confiance que l'événement m'en justifia. Je priai toutes les personnes à qui je touchai des dents cariées, de me revenir voir, si elles souffroient encore dans trois ou quatre jours; il n'y en eut pas un seul qui ne revint avant le temps que je leur avois prescrit. Tel fut l'effet de ce merveilleux secret, qui m'avoit été donné comme infailible.

A peu près dans le même temps, me trouvant au Luxembourg, le hasard me fit asseoir à côté d'un Sergent des Gardes-Suisses. Je m'apperçus que cet homme se couvroit la bouche de son mouchoir & qu'il crachoit souvent, ce qui me fit juger qu'il avoit mal aux dents, ce dont je m'assurai, en prenant le parti de le plaindre, & participant à sa peine, je l'engageai dans la con-

F iv

versation que j'avois liée avec lui, à se la faire arracher, l'assurant que c'étoit le parti le plus sûr & le meilleur, quoique le plus violent. J'y suis déterminé, me répondit cet homme, puisque je ne trouve pas le remède que je cherche en vain depuis quelque temps. Je lui demandai en quoi consistoit son remède, dans lequel il paroïssoit avoir tant de confiance; c'est, me répondit-il, de trouver dans son chemin une dent quelconque, & d'en toucher la dent qui fait mal. Je l'ai conseillé à plusieurs de mes camarades qui s'en sont bien trouvés. Quelque envie que j'eusse de rire de la foiblesse & de la sotte crédulité de ce Suisse, je lui demandai avec beaucoup de sang froid, si une telle dent, ainsi trouvée par hasard, pouvoit servir dans tous les cas de maux de dents, ou s'il en falloit une autre à chaque dent qu'on avoit le malheur d'être sur le point de perdre, faute de ce secours; cette pe-

tite question, à laquelle il ne s'attendoit sûrement pas, ne le déconcerta point. Il me répondit que c'étoit la première fois qu'il se trouvoit dans le cas d'avoir recours au remède; que s'il eût trouvé cette dent, il l'auroit conservée pour une autre fois, mais que si sa vertu n'eût point été la même pour la seconde fois, il n'eût point hésité de tenter la recherche d'une autre dent. Comme nous n'en trouvâmes point ni lui ni moi, qui ne m'occupois nullement d'en chercher, je lui ôtai sa dent, remède bien plus sûr que celui qu'il avoit en tête d'exécuter.

Où les liqueurs spiritueuses sont décréditées, ou bien elles ne sont plus de mode, car tout est à la mode à Paris. On substitue à toutes les liqueurs depuis quelque temps les corps les plus durs. Il se débite des cloux, appelés sympathiques, dont l'attouchement guérit,

dit-on , du mal de dent ; d'autres se servent d'un morceau de fer aimanté & bien poli , qui , posé sur la dent douloureuse , celui qui souffre étant tourné du côté du nord , doit être soulagé & même guéri. Le crédit dont jouissent ces deux prétendus spécifiques , ne me paroît pas mieux fondé en raison que celui que le Suisse donne à sa dent trouvée par hasard. Sans vouloir approfondir , en quoi & comment peuvent agir ces sortes d'expédiens , je m'en tiens à la seule expérience qui me confirme tous les jours que ces moyens ne font d'aucune utilité. Plusieurs personnes que le hasard seul m'a adressées sont venues , quoique pourvues de cloux & de tout l'aimant possible , pour se faire ôter les dents qui leur étoient douloureuses. J'en pourrois citer plusieurs , pour qui je travaille depuis long-temps qui , quoique très-sensées , ont eu la foiblesse de donner tête baissée

dans cette fourberie ; mais je suis persuadé que ç'a été moins par confiance que par défaut de courage, qui nous détourne de tout parti violent, quoique l'efficacité en soit reconnue, & nous fait tenter tous les autres moyens qui nous sont indiqués, & dont l'expérience ne peut opérer en nous d'autre mal que celui de nous laisser souffrir plus long temps, sans augmenter les souffrances. On est redevable à l'imagination d'un Ecclésiastique de l'invention du fer aimanté ; s'il eût réuffi dans sa tentative, & que l'expérience eût répondu à son intention, ainsi qu'au vœu de l'Humanité, bien loin de désapprouver le remède, je ne voudrois me servir d'autre moyen que de celui là ; mais M. l'Abbé n'est pas parvenu à beaucoup près à son but. Quelques connoissances que je lui suppose dans les matières de la Physique, & des parties différentes qui constituent le corps humain, il ne doit

cependant pas être bien content des heureuses opérations de son remède sur les dents. S'il eût choisi quelque sujet de morale à traiter, objet plus relatif à son état, il s'en seroit sans doute acquitté avec beaucoup plus de succès, & sa gloire, étant plus certaine & en même temps plus utile, l'eût rendu digne des éloges de tous les gens de bien. Les cloux sympathiques ne sont autre chose que les mêmes cloux dont on se sert pour ferrer les chevaux; ils sont vraisemblablement aimantés, & ne renferment par conséquent sous aucune forme différente, d'autre vertu que celle que peut avoir l'invention de notre Ecclésiastique. Le talent des inventeurs de cette espèce ne consiste donc qu'à prévenir la question qu'on peut leur faire sur la manière dont l'aimant agit sur les corps, chose à laquelle on n'est pas encore parvenu de nos jours. Je veux bien passer cette petite ruse de la part des auteurs

dont je parle ; mais du moins qu'ils nous donnent des faits, puisqu'ils ne veulent pas nous convaincre par la raison , & que d'ailleurs la chose n'est pas possible.

Plus je réfléchis pour tâcher de découvrir quelque avantage pour l'Humanité dans l'usage de tous ces remèdes vendus comme spécifiques, & moins je trouve de motifs sur lesquels je puisse établir ma confiance. Je n'en néglige aucun à proportion qu'ils paroissent, parce que je n'ai rien de plus à cœur que d'en trouver quelqu'un qui réponde aux desirs de tous ceux qui peuvent en avoir besoin. Jusqu'à présent, il faut en convenir à la honte de l'art, on n'a rien trouvé de satisfaisant, mais je ne désespère pas que quelque jour enfin on ne parvienne à la découverte de quelque remède pour les dents, dont l'efficacité mette à l'abri de l'extraction, opération indispensablement doulou-

reuse, quelque habileté que puisse avoir le Dentiste chargé de la faire.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Sur un corps étranger introduit dans le sinus maxillaire supérieur, & des accidens qui en sont survenus.

LA MALADIE qui fait la matière de cette observation, & les symptômes qui l'accompagnent, n'est pas la seule de cette nature, ainsi que je l'observerai par plusieurs faits que je rapporterai dans ce petit recueil.

Pour peu qu'on ait de connoissance de la construction des différentes parties qui concourent à la formation de la mâchoire supérieure, on doit savoir qu'une portion ou lame osseuse se trouve intermédiaire entre le sinus maxillaire supérieur & les cavités alvéolaires qui

reçoivent les racines des dents. Au moyen de cette portion osseuse, les racines des dents se trouvent bornées, & ne peuvent pénétrer dans le sinus maxillaire. Il arrive cependant quelquefois, malgré les sages précautions de la nature, que les racines des dents se trouvent tellement allongées, qu'elles vont aboutir dans le sinus, & qu'alors les cavités alvéolaires communiquent immédiatement avec celle du sinus maxillaire. Quand on est obligé d'ôter les dents, dont les racines pénètrent dans le sinus, il reste après l'extraction un suintement très-difficile à tarir. Lorsque ces sortes d'accidens arrivent, on ne doit pas s'en prendre au Dentiste; ses connoissances, quelles qu'elles puissent être, ne peuvent le mettre au fait d'une pareille conformation, dont on ne peut s'assurer que par l'extraction de la dent & les inconvéniens qui suivent cette opération. Lorsque ces cas, qu'on peut regarder comme

136 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

très-fâcheux, arrivent, il ne faut en général pas faire beaucoup de remèdes, à moins que les circonstances & les accidens ne l'exigent absolument. La nature nous offre pour l'ordinaire des secours plus sûrs & plus avantageux que ceux que l'art peut nous indiquer; ceux-ci sont les injections détersives. Les astringentes ne me paroissent pas convenir, par la raison qu'agissant trop fortement sur la membrane qui tapisse l'intérieur du sinus, elles la desséchent ou la corrodent, sans tarir le suintement, qui quelquefois dégénère en fistule très-opiniâtre & très-rebelle à guérir. La nature, au contraire, parvient communément à oblitérer par succession de temps la cavité alvéolaire, au point qu'il ne reste plus d'intervalle d'une parois à l'autre de cette cavité, qui venant à être totalement effacé, met fin à l'écoulement. Pendant cette opération qui se fait peu à peu & naturellement, il faut employer les injections détersives.

Un Professeur d'anatomie de nos jours, digne sans contredit de toute la célébrité dont il jouit, m'a rapporté qu'une Dame fut chez un Dentiste pour se faire ôter une dent canine, dont la carie lui causoit de grandes douleurs. Le Dentiste ôta très-bien la dent de cette Dame, qui, de retour chez elle, se mit à tra-casser la plaie d'où sa dent avoit été ôtée, avec une petite plume de poule, qui fut l'instrument dont elle se servit pour faire tomber ce qu'elle croyoit sentir avec sa langue, & qui la gênoit. Cette plume fut tellement introduite dans la gencive, que, sans y faire attention, cette Dame se trouva l'avoir échappée sans pouvoir la ressaisir. La dent qui avoit été ôtée, pénéroit par sa racine jusqu'au sinus maxillaire, & la plume, eu égard à sa flexibilité, s'étoit contournée dans le sinus maxillaire, à proportion que la Dame l'introduisoit. On appercevoit l'extrémité de cette

138 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

plume, mais sans pouvoir la ressaisir avec les doigts. Cette Dame alarmée (& ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison) court chez le Dentiste par qui elle avoit été opérée, lui fait part de sa mauvaise aventure, en lui reprochant avec beaucoup d'humeur qu'il en étoit l'auteur. Le Dentiste passe volontiers sous silence tous les mauvais propos de cette Dame, pour ne s'occuper à l'instant que du soin de la débarrasser du corps étranger dont le séjour trop long eût pu devenir funeste; & après avoir fait à sa malade une explication satisfaisante sur l'événement qui venoit de lui arriver, il la renvoya, aussi charmée de se voir débarrassée, que peu disposée à savoir mauvais gré au Dentiste d'un accident qu'elle reconnoissoit parfaitement alors ne pas dépendre de lui. Dans le fait que je viens de rapporter, il n'y a point eu de suites fâcheuses; mais il n'en est pas de même dans l'exemple suivant.

Un Domestique, sortant de l'Hôtel-Dieu, où il avoit été traité du scorbut, vint chez moi, pour se faire tirer une petite molaire. Au bout de quelques jours ce même Domestique vint me retrouver pour me faire voir qu'à la place de la dent que je lui avois ôtée, il restoit un écoulement. Je présumai à la première inspection, que la racine de cette petite molaire pénéroit dans le sinus maxillaire, ce dont je m'assurai par la sonde, mais je remarquai aussi une consistance dans le pus qui sortoit de la gencive, qui me fit augurer quelque circonstance de plus que la pénétration de la dent dans le sinus, peu dangereuse pour l'ordinaire, quand elle ne se trouve compliquée par aucun vice particulier dans le sujet, ou par la présence de quelque corps étranger introduit dans cette cavité. Après plusieurs questions faites à cet homme, appercevant d'ailleurs ses gencives très-saines & parfai-

tement bien guéries , je lui demandai , me rappelant alors l'histoire de la Dame dont je viens de parler , s'il n'auroit pas introduit quelque chose dans sa gencive , sa dent étant ôtée ; comme je prenois cette dent pour l'œillère , me répondit cet homme , ma sotte curiosité m'a porté à insinuer dans le trou de ma dent un petit jonc que je pris à la queue d'un bouquet. Je l'ai poussé tant qu'il a voulu entrer , croyant par-là m'assurer de cette espèce de communication qu'on prétend exister de ces sortes de dents avec les yeux. J'avois tellement introduit ce jonc dans le trou de ma dent , que ne m'en restant plus qu'un petit bout , crainte qu'il ne vînt à m'échapper , je voulus le retirer , mais il se cassa. Je fus d'abord inquiet des suites de cet événement ; mais ne me sentant aucune incommodité , je l'abandonnai totalement , sans vouloir même faire part de ma curiosité , bien moins à

plaindre dans un sens, que blâmable.

Alors parfaitement instruit de l'état du malade, je me persuadai sans peine que ce jonc contenu depuis 10 à 12 jours dans le sinus, étoit tombé en putréfaction, & qu'il étoit l'origine du pus noirâtre que je voyois. J'eus la précaution de me pourvoir d'un fil d'argent ayant à son extrémité un petit crochet bien arrondi & bien poli, pour n'occasionner aucun tiraillement, afin d'en extraire tout ce qui pourroit encore avoir assez de consistance pour pouvoir être ressaisi par le petit instrument dont je me servois. Le premier morceau que je tirai, étoit de la longueur d'une petite épingle; j'en tirai encore quelques autres moins longs. Voyant que je n'amenois plus rien par l'introduction de mon fil, je m'en tins uniquement aux injections d'eau vulnéraire, coupée avec l'eau commune. Après avoir pansé mon malade pendant quinze à vingt jours, je m'apperçus que

le pus devenoit plus blanc & moins épais, d'où je conclus qu'il ne restoit plus rien. Je crus accélérer la guérison en rendant mes injections un peu astringentes; mais le quatrième ou le cinquième jour je vis au contraire que le pus devenoit plus chargé, & qu'avec lui sortoient de petits filamens. Je mis ces petits filets dans de l'eau pour les distinguer; je les jugeai faire partie de la membrane qui tapisse l'intérieur du sinus maxillaire; & comme je n'observai ces petits filamens que d'après l'usage des injections astringentes, je résolus dès lors de m'en tenir aux vulnéraires. Je n'apperçus plus ces petits filamens, & le pus devint plus séreux, sans cependant diminuer en quantité. J'avois soin de mettre une tente de charpie un peu solide, pour empêcher la sortie de l'injection, & en même temps pour que son impression fût plus sensible sur les parties qui s'en trouvoient abreuvées,

& je recommançois au malade de l'ôter une heure après, afin que la matière sortît facilement. Comme je soupçonnois quelque reste de vice scorbutique, je ne négligeai point les purgations, non plus que le vin antiscorbutique. L'écoulement enfin commença à diminuer, & les parties venant à se rapprocher ne permettoient plus l'entrée de la tente. L'espérance que me donnoit l'état du malade fut bientôt évanouie par un nouvel accident qui survint au moment où je croyois toucher à la guérison. Il y avoit quelques jours que je ne faisois plus aucun remède, lorsque le malade revint me faire voir que l'écoulement recommençoit à côté de l'endroit où il s'étoit manifesté si longtemps. Je vis effectivement une petite fistule, qui ne me parut pas bien dangereuse, après l'avoir fondée avec beaucoup d'attention; mais, quand je l'eus dilatée, j'apperçus quelques aspérités

sur les alvéoles, qui m'annonçoient la carie. La difficulté de faire tenir les remèdes dans la plaie me fit prendre sur le champ le parti de ruginer l'alvéole à l'endroit où elle étoit cariée, & de passer légèrement le caustère actuel, ce qui me réussit si bien, qu'au dixième jour la cicatrice des gencives se fit, & le malade se trouva parfaitement guéri.

Le courage déplacé de cet homme lui a coûté cher ainsi que nous venons de le voir par la description de sa maladie; mais disons aussi que le sot préjugé des dents œillères a beaucoup de part à son accident. Il est très probable que si ce pauvre malheureux n'eût jamais entendu du faire mention des dents de cette espèce, il ne lui seroit jamais venu dans l'esprit de mettre à exécution l'idée qu'il eut de s'affurer s'il pouvoit reconnoître quelque communication des dents aux yeux. Le nombre des personnes entichées de ce préjugé

préjugé n'est que trop grand , & l'on en voit non-seulement parmi eux qui ne sont pas faits pour en savoir plus qu'ils en entendent dire , mais même des gens d'ailleurs très sensés & remplis de bon sens , qui donnent dans cette erreur pernicieuse , & dont on ne peut les faire sortir , quelque raison qu'on puisse leur alléguer , & que l'expérience journalière démente leur opinion. A-t-on jamais vu , en effet , quelque événement funeste arriver aux yeux à la suite de l'extraction de quelque dent , soit canine , petite ou grosse molaire de la mâchoire supérieure ? Les seuls inconvéniens que je connoisse , & que j'aie remarqué depuis près de trente années que j'exerce la partie des dents & les maladies de la bouche , sont ceux que je viens de citer. Si l'on éprouve tant de peine à vaincre le préjugé qui existe sur les dents prétendues œilleres , cela vient de ce que certaines personnes qui s'ingèrent de traiter les

G

maladies de la bouche, sont les premières à entretenir le Public dans cette idée aussi fautive que dangereuse ; ce qui est, j'ose l'avancer, le comble de l'ignorance la plus grande & la moins excusable. Je plains ceux qui sont dans le cas de mettre leur confiance entre les mains de tels personnages, qui, bien loin de les guérir de cette opinion, auroient besoin eux-mêmes d'être traités comme les plus malades. Je me contente de réfléchir en moi-même sur les moyens qu'on pourroit prendre pour empêcher cette espèce de Dentistes de tromper quiconque peut s'adresser à eux. Sans me donner le droit d'indiquer ce qu'il y auroit à faire pour en venir à cette heureuse fin, je me trouverai trop heureux si ce que je donne à entendre peut être par la suite de quelque efficacité.

Le préjugé que je viens de combattre, me fait naître quelques réflexions

à faire sur un nouveau spécifique, donné par un des Dentistes de nos jours; je suis d'autant plus surpris de ce trait d'empyrisme, qu'on ne devoit pas s'attendre de trouver en lui de quoi grossir le nombre de ceux dont on doit se méfier.

Je me suis procuré de son eau, qu'il annonce comme le meilleur spécifique pour les maladies des gencives, contre laquelle je n'ai pas voulu m'élever, sans avoir pour moi l'expérience, qui ne répond pas, à beaucoup près, à tout ce que nous en promet l'Auteur, qui est si content de lui-même, & de son remède, qu'il se dispose à faire les frais de l'établissement d'un Bureau pour en faciliter le débit particulièrement en Angleterre. Je ne demande pour garant de ce remède, que le suffrage de cette Nation sage & judicieuse, si prodigué d'éloges & de bienfaits pour le vrai mérite, mais à craindre dans les cas où l'on n'excite que son mépris & son in-

G ij

dignation. Notre Auteur peut-il bien se flatter de trouver des dupes chez une Nation aussi éclairée que la Nation Angloise? Croit-il trouver chez ce Peuple savant cet enthousiasme aveugle pour la nouveauté, à la faveur de laquelle on captive d'abord la bonne-foi & la confiance du facile François? Non, qu'il se défabuse; il en fera de son eau spécifique ce qu'il en a été de l'opération singulière, & cruelle en même temps, qu'il l'a imaginée, mais que je crois qu'il n'a pratiquée sur personne, & qu'il ne pratiquera jamais.

Voyons en quoi consiste cette opération bizarre & impraticable. L'art a fuscité des moyens qui réparent les défauts de la nature, ou les événemens malheureux qui nous privent des dents placées à la partie antérieure de la bouche, & l'on est obligé dans ces cas de fixer, par le moyen du fil d'or, les pièces artificielles aux autres dents qui les avoi-

finent. Mais lorsque la mâchoire se trouve dépourvue de dents, la circonstance devient alors plus difficile à réparer; c'est ce qui a fait imaginer à M. Fauchard une pièce en or, qui a son point d'appui sur la mâchoire inférieure, & qui soutient les dents artificielles faites pour la mâchoire supérieure. Une plus ample explication me conduiroit trop loin, c'est pourquoi je renvoie au Traité de M. Fauchard, dans lequel on trouvera l'invention bien détaillée & même gravée. Cette opération n'a rien de douloureux pour la personne qui est obligée d'y avoir recours. Mais l'Auteur de l'opération contre laquelle je veux parler, ne peut pas dire la même chose, car il semble qu'il fasse dépendre sa célébrité (si toutefois cette opération peut lui en donner) du mal qu'il peut faire, & dont il se met très-peu en peine pour son malade. Pour mettre des dents artificielles à une mâ-

choire qui s'en trouve totalement dépourvue, & sur laquelle on ne peut employer le fil d'or pour les fixer, il propose, comme un moyen sûr & le plus expéditif, de perforer les gencives, ainsi que le corps alvéolaire, de part en part, faire embrasser les gencives par la pièce artificielle pareillement perforée vis-à-vis le trou fait aux gencives, & fixer cette pièce artificielle par un cloux en or muni d'un côté d'une petite tête, & de l'autre formé en vis pour recevoir un petit écrou recouvert, qui doit fixer la pièce ainsi adaptée à la mâchoire. Je laisse au Lecteur la liberté de porter son jugement sur une telle invention; je doute qu'il la trouve digne d'éloge & d'admiration. Pour moi, je crois que, pour l'exécuter, il faut trouver quelqu'un qui ait autant de courage & de patience qu'on remarque de témérité, je dirai plus, de folie & d'extravagance, dans la tête de celui qui l'a imaginée.

SIXIÈME OBSERVATION.

Sur trois épingles trouvées dans le sinus maxillaire supérieur , après y avoir resté pendant 13 à 14 ans.

DANS LE COURANT de Septembre de l'année 1770 vint chez moi le nommé Jacques Germain, Charretier, natif de Crancy près Falaise, demeurant aujourd'hui chez le sieur Evrard, Aubergiste au Bourg-la-Reine. Cette singularité, dont le récit peut paroître avoir quelque chose de fabuleux, me fait prendre toutes les précautions possibles pour constater cette maladie, occasionnée par la présence de ces épingles que le malade ne soupçonnoit pas même avoir, pendant treize à quatorze ans qu'il les a portées dans ses gencives. Le motif qui l'amena chez

G iv

moi n'étoit autre chose qu'un reste de racine ou chicot de la première petite dent molaire, sur laquelle étoit une fistule, dont les progrès avoient été si lents, qu'il ne me data sa maladie que d'environ deux ans. L'écoulement occasionné par la fistule étoit regardé par cet homme comme l'origine & la cause immédiate de son incommodité. Je conviens de bonne foi que je ne vis la chose d'abord que comme le malade. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que cette fistule n'étoit point compliquée de carie dans les alvéoles, malgré la présence de ces épingles & le séjour de la matière qui ne pouvoit avoir une issue bien facile, & qui par conséquent sembloit devoir être accompagnée d'autres accidens plus graves que la fistule.

La racine de la dent étant ôtée, & soupçonnant quelque portion d'alvéoles offensée par la carie, je fondai très-scrupuleusement les parties voisines de

la fistule, mais je ne trouvai rien de ce que je présumois; je sentis seulement que l'extrémité de ma sonde s'accrochoit à quelque chose qui ne me paroissoit pas être d'une grande résistance. Avec autant de patience de la part du malade, que j'avois envie de m'affurer du corps que je sentoie, je parvins à retirer un petit corps oblong, tout recouvert de matière qui m'empêchoit de distinguer à l'instant ce que ce pouvoit être; mais ayant jeté ce corps dans l'eau pour le nettoyer, je reconnus une épingle ayant une petite tête par l'une de ses extrémités. Quelle que fut ma surprise, celle du Charretier fut d'autant plus grande encore, qu'il ne pouvoit comprendre comment cette épingle se trouvoit contenue dans ses gencives. Cette découverte me fit redoubler mes recherches; je tirai encore deux autres épingles, dont une étoit toute rongée par le pus, & que je n'ai

G v

pu conserver ; mais je garde les deux autres avec l'attention & la curiosité que mérite un fait aussi singulier. Pour parvenir à savoir comment ces épingles se trouvoient logées dans le sinus, je questionnai le malade, & lui demandai s'il n'avoit jamais eu d'autre maladie à la bouche, & notamment quelque abcès qui eût demandé un traitement un peu long. Cet homme se ressouvint qu'à l'âge de douze ans il avoit eu une fluxion considérable, sur laquelle un vieux Chirurgien de son Village avoit appliqué long-temps des cataplasmes, & que la fluxion ne cédant pas (c'est ainsi que s'explique le malade) le Chirurgien lui avoit ouvert la gencive; que tout ce dont il pouvoit se ressouvenir, c'est d'avoir resté très-long-temps entre les mains de ce Chirurgien, dont le grand âge lui rendoit les mains toutes tremblantes; qu'au reste il s'étoit toujours cru guéri, d'a-

près les soins que lui avoit donnés ce Chirurgien pendant cette maladie. D'après cette instruction j'augurai sans peine que le Chirurgien, se servant sans doute de quelque épingle pour fonder la plaie, avec ce qu'il n'avoit pas la main sûte, l'épingle se trouvant trop enfoncée, il ne pouvoit plus la ressaisir, une fois échappée de ses doigts, & que cet accident avoit été répété trois fois, puisque je trouvai trois épingles. Mais comment concevoir que ce Chirurgien n'ait fait aucune tentative pour réparer sa faute, ou, s'il en a fait, quelle fut donc sa maladresse, ou, pour mieux dire, son ignorance, de n'avoir pas su employer les moyens convenables pour retirer ces épingles, dont la présence ne pouvoit être que funeste à son malade? Que le sort du Citoyen qui habite sous le chaume est donc à plaindre, d'être privé des secours que l'on seroit bien fâché de refuser aux quadrupèdes des-

tinés, je ne dis pas seulement à l'usage indispensable de l'homme, mais même à ses plaisirs! Te voilà donc, ô homme créé, Roi de tous les autres animaux qui peuplent la surface de la terre, te voilà mis au-dessous de tes Sujets, dont le sort intéresse tes semblables, pendant que le tien n'excite tout au plus qu'une indifférence coupable!

Que sont devenus ces temps glorieux pour l'Humanité, où la sueur pénible qui couvrait le front du Laboureur, n'avoit rien que de noble? Ces temps où l'art de l'Agriculture tenoit le premier rang sur tous les autres, qui, à la vérité, font honneur à l'industrie & au génie de l'homme, mais qui ne peuvent fleurir qu'autant que l'Agriculture se soutient? Etoit-ce dans les plaisirs & la mollesse que Rome, cette superbe Ville, trouvoit des hommes dignes de sa confiance; dans ces momens de crise où l'Etat chancelant exigeoit

de la part de ses Héros autant de prudence que de courage? Non. Ces hommes fameux qui enrichissent par leurs conquêtes l'histoire de ces temps reculés, on les alloit chercher à la charrue, pour les mettre à la tête des armées. Ces traits, si souvent répétés dans l'antiquité, sont autant de triomphes en l'honneur de l'Agriculture de nos jours, si injustement avilie. En voulant faire sentir combien le Citoyen le plus nécessaire à l'Etat se trouve dépourvu de secours dans ses besoins, principalement dans les différentes maladies dont il peut être attaqué pendant le cours de sa vie, je m'apperçois que je m'écarte de mon objet, c'est pourquoi je reprends la suite de mon Observation.

Après la mauvaise manœuvre du Chirurgien qui fut chargé du traitement de la maladie dont je parle, il n'y a personne qui ne craigne pour ce malheureux, des accidens beaucoup plus

158 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

graves que ceux dont j'ai été témoin & que vais rapporter. Malgré le long séjour de ces épingles dans le sinus, il n'y a eu d'autres accidens à combattre que la fistule, qui n'a été entretenue que par la présence de ces corps étrangers. Je présume cependant que, lors du premier traitement, il y a eu carie dans le corps alvéolaire, laquelle carie aura pénétré dans le sinus. On ne peut pas dire que ces épingles aient été introduites par la cavité dans laquelle étoit contenue la racine de la dent, puisque l'extraction n'en a été faite par moi que quatorze ans après l'existence de ces épingles dans le sinus; il faut donc croire que ces épingles n'ont eu d'autre route, pour parvenir au sinus, que celle qu'a occasionnée la carie. C'est ce dont je me persuade d'autant plus volontiers, que le traitement de cette maladie a été très-long. Le Sujet étant d'ailleurs trop jeune pour avoir pu ob-

server exactement tous les moyens qu'employa le Chirurgien, manquant de plus de certaines connoissances, il n'a pu me donner de quoi m'éclaircir plus parfaitement sur ce fait intéressant, sur lequel je n'ai hasardé que des conjectures, mais qui cependant paroissent avoir beaucoup de vraisemblance.

Les épingles forties, je ne m'occupai plus qu'à opérer la guérison du malade, qui me fut d'autant plus facile, que la racine de la dent que je lui ôtai, & que je croyois d'abord être le principe de la maladie, pénétra dans le sinus maxillaire; je fixai toute mon attention du côté de la fistule qui formoit une issue aboutissant dans le sinus, mais si petite, qu'il ne fut pas possible d'y faire passer la sonde; la matière qui pouvoit encore être contenue dans cette cavité maxillaire trouvant une pente plus facile du côté du chicot que je venois d'ôter, prit son cours

par cet endroit, & la fistule fut bientôt guérie. J'eus recours en cette occasion aux injections dont j'ai déjà parlé, & après les avoir employées quelque temps, j'eus la satisfaction de voir la fin d'une maladie qui n'avoit été aussi longue que par le défaut des secours nécessaires. Les moyens que je mis en usage furent les plus simples. Je composai mon injection d'eau d'orge & le miel rosat, avec l'eau vulnérable. Après avoir fait plusieurs injections de suite, dans le même pansément, j'introduisois un petit bourdonnet un peu ferme, imbibé de la même liqueur, ayant soin de le fixer à la dent voisine par le moyen d'un fil, afin de pouvoir le retirer à ma volonté. L'endroit où étoit situé la fistule que j'avois dilatée, fut pansé avec l'esprit de vin, voyant que les gencives étoient un peu fongueuses. A l'aide de tous ces petits remèdes, & de la Nature en qui j'ai toujours

plus de confiance qu'à tous les procédés dont je me fers, la cicatrice de la fistule s'opéra, & bientôt je m'apperçus d'un rapprochement sensible des parois osseuses qui forment la cavité où étoit le chicot que j'avois ôté. Ne pouvant plus y faire tenir le bourdonnet que j'y introduisois, j'abandonnai le malade, en lui recommandant de se rincer la bouche simplement avec la même liqueur dont j'avois fait mon injection. Après avoir fait pendant quelques jours cette espèce de gargarisme, il vint me retrouver tout - à - fait guéri. Je lui conseillai de se purger plus par prudence que par nécessité. Je perdis cet homme de vue pendant trois ans, au bout duquel temps il m'amena quelqu'un de sa connoissance; il me confirma alors de nouveau son parfait rétablissement, en me disant que depuis qu'il étoit sorti d'entre mes mains, il n'avoit ressenti aucune incommodité.

J'ai pris la précaution de nommer, au commencement de cette observation, la personne qui en fait le sujet, & même de dire le pays de sa naissance & celui de sa résidence, afin de donner toute l'authenticité possible à une chose que je ne croirois qu'avec peine, si je ne l'avois vue. Je n'observerai pas dans les autres faits que je rapporterai cette attention, parce qu'en effet je ne pense pas qu'il soit nécessaire de citer le nom & le pays de chaque personne qui s'adressent à moi pour des causes relatives à mon état, causes qui d'ailleurs sont ordinaires & qui n'exigent, pour être crues, que de la sincérité de la part de celui qui en donne le détail, ainsi que des accidens qui les accompagnent.



SEPTIÈME OBSERVATION.

*Où l'on prouve la nécessité d'une con-
noissance parfaite des dents de lait
d'avec les dents du second germe.*

L'ART du Dentiste ne se borne pas à savoir extraire les dents de leurs alvéoles, & à en remettre d'artificielles, pour suppléer au défaut de celles qui manquent ; il ne doit pas seulement savoir traiter les différentes maladies de la bouche, mais il doit encore avoir une parfaite connoissance de la différence des dents de lait d'avec celles qui remplacent la chute des premières. Cet avantage conséquent ne s'acquiert que par l'étude, l'attention la plus grande & l'expérience la plus consommée. Sans cette connoissance, le Dentiste est ex-

posé à faire des fautes , d'autant plus grandes , qu'elles sont irréparables.

Je fus mandé , il y a quelques années , pour voir une jeune Pensionnaire d'un Couvent de St Denis. Cette enfant âgée d'environ huit à neuf ans , avoit une difficulté de parler , qui réveilla l'attention de la Religieuse chargée de l'éducation des enfans. Ne sachant à quoi attribuer ce défaut , qui augmentoit de jour en jour , cette Religieuse s'avisa de regarder la bouche de l'enfant , chez qui elle trouva des dents qui perçoient à l'intérieur de la bouche , & qui gênoient les mouvemens de la langue , d'où résultoit une prononciation difficile & défectueuse. On fit aussitôt venir un Dentiste pour remédier à cette vicieuse conformation. Le Dentiste appelé , peu versé dans la connoissance qui sert à distinguer les dents de lait d'avec celles du second germe , proposa de faire l'extraction des dents qui étoient hors

de rang, & qui se plaçoient intérieurement. Son avis fut écouté & malheureusement exécuté ; enforte qu'au lieu d'ôter les dents de lait, ce qu'il auroit dû faire, quoique bien rangées, il préféra d'ôter celles qui étoient revenues, parce qu'elles étoient déplacées. L'étendue de ses lumières ne lui permit pas de juger que les dents de lait étoient un obstacle à l'arrangement régulier des dents du second germe, & que c'étoit des premières, par préférence aux secondes, qu'il eût fallu faire le sacrifice ; mais après tout il n'est coupable que d'impéritie qui, le mettant hors d'état de faire la distinction des dents de lait d'avec celles qui étoient revenues, l'a empêché de connoître la conséquence de son opération en le faisant pencher en faveur de celles qui, quoique bien rangées auroient dû être ôtées, pour faciliter une plus heureuse situation à celles du second germe qui s'é-

toient mal placées, & qui, dans toutes autres mains que celles du Dentiste qui en fit l'extraction, auroient été infailliblement conservées.

Quelques jours après je fus appelé, mais trop tard, puisque le mal étoit sans remède, pour voir cette jeune personne; ses parens, non plus que le Couvent où elle étoit, n'avoient aucun soupçon du malheur qui lui étoit arrivé. Ayant examiné la bouche de l'enfant, j'observai la place de trois dents qui lui avoient été ôtées, & dont la plaie n'étoit pas encore refermée; je vis de plus qu'il ne lui manquoit aucune de ses dents de lait, ce qui me fit dire aussi-tôt que le Dentiste qui avoit vu l'enfant quelques jours avant moi, lui ayant ôté trois dents revenues, l'enfant seroit brèche-dent sans ressource à la chute de ses dents de lait, sur la durée desquelles on ne pouvoit plus compter, eu égard à leur foiblesse. Mon avis fut

un coup de foudre pour la mère de l'enfant qui m'écoutoit, ainsi que pour la Religieuse qui avoit appelé le Dentiste, dont l'ignorance coûtoit si cher à l'enfant. Il n'est pas difficile, en effer, de se représenter la peine d'une mère qui voit dans son enfant une beauté naissante, entièrement interrompue par la privation de ses dents, qui sont, il faut en convenir, un des ornemens qui concourt le plus à la perfection de la figure & de la beauté. La Religieuse de son côté, se reprochoit d'avoir pris sur elle le soin de la bouche de sa petite pensionnaire; mais, quelque regret qu'elle ait fait paroître, & quelle qu'ait été sa bonne volonté, il n'a pas été possible de faire renaître d'autres dents, tant il est vrai qu'on ne sauroit trop faire d'informations, quand il s'agit de s'adresser à quelqu'un dont les connoissances puissent nous mettre à l'abri de tout reproche, & lorsqu'il faut sur-tout

faire quelque opération, dont le but est la conservation de quelqu'un de nos membres. Cet exemple nous prouve aussi qu'on ne sauroit trop exiger de précautions de la part de ceux qui veillent à l'éducation des enfans, & qu'on ne doit prendre aucun parti sans en instruire les pères & mères qui seuls ont le droit de prendre un parti décisif; d'ailleurs ils sont trop intéressés au sort de leurs enfans, pour ne les confier qu'à des personnes dont ils connoissent les talens & la prudence.

HUITIÈME OBSERVATION.

Sur une dent canine ôtée maladroitement.

UNE DEMOISELLE ANGLOISE fut attaquée d'une violente douleur de dent pendant son voyage d'Angleterre en France.

France. Arrivée à Blois, elle s'informe si dans cette Ville il y a quelqu'un en qui elle puisse se confier pour se faire ôter la dent dont elle étoit cruellement tourmentée. Elle avoit déjà voulu se faire faire cette opération dans différentes Villes par où elle avoit passé ; mais sa mère dont elle étoit accompagnée, qui se méfioit de tous ces Opérateurs qui courent la Province, l'en avoit toujours éloignée, lui représentant qu'étant arrivées à Paris, elle trouveroit un secours prompt & certain, au lieu qu'elle ne répondoit pas de celui qui leur étoit offert dans la Province. L'avis sage, ou peut-être le pressentiment de cette mère devoit faire naître quelque crainte à sa fille ; mais celle ci, fatiguée de souffrir, prit le parti de se débarrasser de sa dent à l'insu de sa prudente mère. Il lui fut adressé un soi-disant très-expert Dentiste, pour qui sa confiance se déclara d'autant plus volontiers, qu'il se trouva

H

être de sa Nation. Cet Opérateur s'étant mis en devoir de faire son opération, plaça son pelican d'une manière si gauche, qu'il fractura toute la portion alvéolaire qui contient la dent canine & les trois incisives qui la précèdent. La vue d'un pareil désordre eût fait pâlir d'effroi le plus expérimenté: celui-ci au contraire voyant que la dent qu'il vouloit ôter tenoit encore, soutint à l'aide d'une de ses mains la portion fracturée, pendant que de l'autre il acheva d'extraire la dent canine qui devoit être ôtée. Ne pouvant cacher cet accident à sa malade, il la rassura, en lui certifiant qu'il se formeroit un calus propre à réunir toutes ces parties ainsi divisées, & qu'elle pouvoit être, à cet égard, dans la plus grande tranquillité. Mais la suite prouva le contraire des promesses que prodiguoit cet homme n'ayant d'autre ressource pour se tirer du mauvais pas dans lequel il s'étoit

engagé, & ne pouvant autrement adoucir les reproches qu'il méritoit si justement. Cet événement malheureux fut pour la mère de la Demoiselle un motif de plus pour se rendre plutôt à Paris. Je fus mandé à leur arrivée pour être consulté sur le parti qu'il restoit à prendre pour remédier à ce délabrement affreux. Je trouvai un abcès considérable qui fournissoit du pus en quantité, la portion alvéolaire fracturée prête à se détacher totalement. Je remarquai même qu'elle entretenoit la violence des symptômes ; ce qui me détermina d'en faciliter la séparation entière des parties saines. De cette opération s'ensuivit nécessairement la perte irréparable de trois dents incisives de la mâchoire supérieure. Je sentis, à la vérité, combien ce moyen étoit désagréable, tant pour la malade que pour moi, qui ne pouvois lui procurer de guérison qu'au préjudice de trois de ses dents ; mais enfin

H ij

il n'y avoit point d'autre parti ; tout autre n'eût servi qu'à prolonger la maladie & à faire naître de nouveaux accidens. Pour faciliter la cicatrice de toutes ces parties, offensées par le tiraillement qu'elles avoient éprouvé, ainsi que par la forte contusion qu'avoit causé le point d'appui, je n'employai que de l'eau de guimauve légèrement animée d'eau de vie : la tension & le gonflement étant prodigieux, les saignées furent réitérées plusieurs fois. La malade fut entièrement rétablie après quelques semaines de traitement ; mais il ne fut pas possible de remédier à la difformité à laquelle donnoit lieu la séparation de la portion fracturée ; il s'étoit fait, de plus, en très-peu de temps, une déperdition de substance qui ne put se réparer ; déperdition si considérable qu'elle me fit craindre d'abord que cette maladie ne se trouvât compliquée de quelque vice particulier ;

mais la prompte & parfaite guérison dissipa tous mes doutes.

Nous voyons par cette observation combien il est avantageux de savoir supporter, quelque temps de plus, le mal dont on peut être attaqué. Si cette jeune personne n'eût pas préféré sa tranquillité aux sages conseils de sa mère, il est évident qu'elle n'eût pas eu à souffrir la cruelle maladie dont la mal-adresse de son Opérateur l'a rendue victime. Ces exemples frappans devroient, sans contredit, faire ouvrir les yeux sur la prétendue science de ces hommes qui, n'ayant aucun domicile fixe, n'ont par conséquent rien à ménager. Uniquement occupés de satisfaire à leurs besoins, ils n'envisagent dans leurs actions qu'un gain fardide & pécuniaire, s'embarrassent peu d'ailleurs du bon ou mauvais succès que peut avoir leur conduite, dans laquelle

on observe presque toujours plus de témérité que de capacité.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Sur une carie occasionnée par une dent déchauffée.

IL Y A quelques années qu'un Lieutenant Général des Armées du Roi m'envoya chercher pour lui ôter une dent sur laquelle s'étoit manifesté un écoulement depuis quelques mois. Quelque peine que j'eusse à me persuader qu'une telle dent qui sembloit ne tenir presque à rien dans son alvéole, pût occasionner un écoulement de la nature qu'étoit celui que je voyois, j'engageai cependant cet ancien Militaire à se priver de cette dent ; ce qu'il fit avec d'autant moins de répugnance, qu'elle ne lui étoit d'aucune utilité. Je confesse de bonne-foi que dans cette oc-

casion je n'apportai pas toute l'attention requise à cette espèce de fistule; ce que j'aurois dû faire avec d'autant plus de soin, que j'avois un grand doute sur l'existence de cette fistule occasionnée par la dent que je venois d'ôter. Quelques jours après je fus mandé de nouveau chez la même personne, & toujours pour le même sujet. J'observai que non-seulement il n'y avoit aucune diminution dans l'écoulement de la matière, mais qu'elle sortoit même en plus grande quantité. Ne sachant, ni ne me doutant d'aucune cause de cette fistule, je voulus temporiser, & je conseillai au malade de patienter quelques jours. Mais cette recette de patience ne le satisfit pas. Curieux, & desirant en même temps de s'assurer plus amplement de sa situation & de de l'état de son mal, il me proposa de faire une consultation de Médecins & de Chirurgiens, que j'acceptai avec

joie , me trouvant par-là à l'abri de tout reproche. Cependant je commençai à réfléchir sur cette maladie singulière dont la cause m'étoit inconnue, & sur laquelle mon malade ne pouvoit me donner aucun éclaircissement. Il n'avoit fait aucune chute ni reçu aucun coup dans cette partie ; je ne voyois aucun vice particulier dont le sujet fût affecté ; à part la fistule, les gencives étoient saines. Cependant le malade se mit dans l'esprit qu'il étoit affecté de scorbut ; opinion dont j'eus beaucoup de peine à le dépersuader.

Le jour pris pour faire la consultation , je me rendis chez la personne une heure avant l'arrivée des Consultants. Je voulus examiner encore avec la plus exacte attention la bouche du malade ; ce ne fut pas en vain, car je connus dès ce moment même la cause qui entraînoit l'écoulement. La sonde ne m'étant d'aucune utilité dans

cette occasion, je plaçai le doigt index à la partie intérieure de la bouche, & le pouce à la partie extérieure; enforte qu'en serrant ces deux doigts l'un sur l'autre, je sentis fléchir la portion alvéolaire comprise dans mes deux doigts; ce qui me fit juger que les gencives me déroboient à la vue une carie. Ne pouvant plus douter alors du principe de la fistule, je proposai au malade de me laisser agir seul; ce que m'ayant accordé, je fis l'ouverture de la gencive pour découvrir la carie. Je trouvai une portion d'alvéole qui ne tenoit presque à rien, & que je séparai sans peine. Je mis dans la place un petit bourdonnet imbibé dans l'eau vulnéraire, pour entretenir la plaie ouverte pendant quelques jours & faciliter par-là la sortie des autres parties qui pouvoient être cariées; mais il n'en sortit pas d'autre que celle que je tirai d'abord. La cicatrice ne fut pas longue

H v

à se faire, & l'on peut dire que la guérison du malade commença dès l'instant de l'opération que je lui fis.

Mon peu d'attention dans cette circonstance, dont je ne rougis pas de faire l'aveu, puisque je suis parvenu à la réparer, fait connoître combien on doit peu négliger les occasions qui en apparence nous paroissent peu conséquentes; d'ailleurs, tout ce qui a pour objet la conservation ou le rétablissement de la santé de l'homme, est toujours susceptible de l'examen le plus rigoureux, & des soins les plus assidus.

DIXIÈME OBSERVATION.

Sur une dent usée.

EN PARLANT de la formation des dents, j'ai déjà fait remarquer les inconvéniens qui surviennent aux dents

ors de la destruction de l'émail qu'on doit regarder comme le bouclier & le préservatif des dents contre les différens frottemens auxquels elles sont exposées, soit dans la mastication ou dans les efforts qu'on est obligé de faire pour broyer certains alimens. Aussi, ne sont-ce point ces frottemens, sans cesse répétés & qu'on peut regarder comme naturels, qui, en général, sont contraires à cet émail. Je renvoie à l'article où je traite de l'espèce de frottement qui détruit l'émail des dents, en parlant de sa conformation; il est inutile de me répéter. Je me borne à présent à prouver par des faits que l'expérience me fournit, la vérité de ce que j'ai avancé sur les différentes maladies des dents, des gencives & des alvéoles.

Toutes les fois que la disposition des mâchoires supérieures & inférieures sera telle que les dents se rencontrent di-

Hi vj,

rectement, il arrivera alors que l'émail se détruira & que les dents s'useront au point de devenir très-sensibles, non-seulement à l'attouchement des alimens qu'on est obligé de prendre pour sa subsistance, ou autres corps étrangers qui toucheront les dents, mais même à l'impression de l'air extérieur, qui étant un corps très-fluide, s'insinue par les pores du corps osseux de la dent, & cause au nerf un agacement très-désagréable, & plus communément encore une irritation qui devient de jour en jour très-douloureuse pour ceux dont les dents se trouvent dans cet état.

J'ai été appelé dans le mois d'Août 1773 pour une personne âgée d'environ soixante ans, qui étoit tourmentée par des fluxions considérables, occasionnées par une dent usée qui étoit d'une si grande sensibilité, que la moindre fraîcheur donnoit lieu aux plus vives

douleurs. Je conseillai les gargarismes les plus doux pendant quelques jours, évitant avec soin les deux extrêmes du chaud & du froid. Voyant alors que la fluxion étoit diminuée & la sensibilité moins grande, j'appliquai le cautère actuel sur la dent. Mais ce remède ne fut que palliatif pour quelques jours; je réitérai le cautère sans un meilleur succès. Le malade, fatigué de souffrir, fut obligé de se résoudre à faire ôter sa dent pour atteindre au terme de ses douleurs. Heureux encore de n'en avoir qu'une à sacrifier! Car lorsque toutes les dents sont usées, le malade se trouve autant à plaindre que le Dentiste embarrassé. Dans ce cas, le malade doit se pourvoir de beaucoup de patience, & suivre exactement le régime qui lui sera prescrit, qui consiste à ne faire usage que d'alimens qui ne soient ni trop froids ni trop chauds; ne pas trop s'exposer à l'air,

ne manger aucunes crudités, telles que salades & fruits, dont l'acide qui y est contenu peut agacer. Il faut abandonner le reste aux soins de la Nature, sans cependant négliger l'application du cautère actuel, si les circonstances le permettent. Cette maladie, d'ailleurs, est susceptible de plus ou moins grands progrès, accompagnés d'accidens plus ou moins grands, ainsi que toute autre maladie. J'ai eu occasion d'en voir plusieurs & de différentes espèces, dont l'énumération deviendroit trop longue; mais je n'en ai pas trouvé dont les douleurs ayent été aussi aiguës que chez la personne dont je viens de parler, & qui n'a pu être guérie que par la privation de sa dent.



ONZIÈME OBSERVATION.

*Sur le peu de succès des dents remises
dans leur alvéole.*

RIEN de plus ordinaire que de rencontrer des personnes qui veulent se faire remettre les dents qu'elles sont obligées de se faire ôter, par les douleurs qu'elles occasionnent; mais aussi rien de plus incertain que le succès de cette opération. Pour se flatter de la réussite, il faut, 1°. qu'il n'y ait aucune fracture dans le corps alvéolaire lors de l'extraction de la dent qu'on veut remettre. 2°. Que cette même dent ne se fracture pas. 3°. Que la gencive soit bien conservée. Si ces trois inconvéniens dont la prudence ne permet pas de répondre, n'ont pas lieu, on peut alors tenter de remettre la dent dans sa cavité, après en avoir bien net-

toyé la carie, qu'on garnira d'une feuille de plomb ou d'or. Cette opération est toujours suivie d'une fluxion non-seulement embarrassante, mais même douloureuse, qui fait quelquefois repentir la personne sur qui on l'a pratiquée, de l'avoir laissé faire. Cependant le desir d'avoir une dent de plus adoucit en quelque sorte la peine; mais j'ai observé plusieurs fois que ces sortes de dents ne sont pas d'un long usage, par la raison que n'étant contenues dans les gencives que comme corps étranger, elles sont privées de toute espèce de nutrition. C'est aussi par cette même raison qu'outre les fluxions inséparables de cette opération, on est exposé très-souvent à avoir des abcès dont on ne guérit que par la perte de cette dent, dont la conservation est non-seulement incertaine, mais même dangereuse, par les accidens auxquels on est exposé. En supposant que

tous ces inconvéniens n'existent pas, il en arrive nécessairement un autre, & contre lequel il est impossible de rien faire. Cette dent remise dans son alvéole ne peut être fendue contre l'action de la salive dont l'âcreté plus ou moins grande fait d'autant plus d'impression, que cette dent est dépourvue d'artères & de veines destinées à porter la nourriture à chacune des dents. On conçoit aisément qu'un corps quelconque, dépourvu de tout suc nourricier, & n'étant abreuvé que d'humeurs qui lui sont contraires, ne sauroit subsister long temps; & c'est ce qui arrive infailliblement dans ce cas. Quoique je n'aye jamais fait de ces sortes d'opérations que malgré moi, je conviens cependant en avoir fait quelques unes avec succès.

Il y a quelques années qu'un jeune homme de 18 à vingt ans, fils d'un Epicier de Paris, vint chez moi pour

se faire ôter une première petite molaire dont la carie le faisoit beaucoup souffrir. Cette dent sortit de son alvéole avec une si grande facilité, & toutes les parties furent tellement ménagées, que je proposai au jeune homme de lui remettre sa dent après l'avoir plombée. Cette dent reprit si parfaitement qu'il la garda pendant six à sept mois sans ressentir le moindre mal, ni qu'il y eût la moindre altération dans la couleur de la dent : mais passé le temps que je viens de dire, en approchant des jours froids, cette dent devint de plus en plus douloureuse. Je proposai, avant d'ôter la dent, d'ôter le plomb simplement. Ce procédé sembla soulager pour quelques jours le jeune homme ; mais la douleur venant à recommencer, il la fit ôter pour la seconde fois, & j'éprouvai qu'elle étoit aussi forte à ôter la seconde que la première fois.

Je pourrois citer un nombre infini de ces sortes d'opérations, & fut chacune j'aurois quelque observation à faire; mais cela me conduiroit trop loin. A peu près dans le même temps de celle que je viens de rapporter, j'eus occasion d'ôter une seconde petite molaire de la mâchoire inférieure à une Religieuse Hospitalière. Cette dent, quoique très-douloureuse, me parut si peu cariée étant hors de son alvéole, que je pris le parti de la remettre en place, sans même en prévenir la Religieuse; ce que je fis au moment que je pris pour rapprocher les gencives. Lorsqu'elle eut étanché le sang qui sortoit de sa bouche, elle me demanda sa dent que je lui fis remarquer être à sa place: sa surprise fut d'autant plus grande, qu'elle ne soupçonnoit pas l'opération que je venois de lui faire. Elle n'en parut pas d'abord fort satisfaite, sur ce que je lui pronostiquai une flu-

xion qui lui dureroit quelques jours. Ne pouvant pas la plomber pour l'instant, je renvoyai cette opération après que la fluxion seroit dissipée; ce que je fis avec tout le succès possible. Depuis, cette Religieuse n'a eu aucun mal de dent; ou si elle en a souffert, la dent replacée n'en a pas été l'origine. On voit, par les deux exemples que je viens de rapporter, un succès bien différent. Les commencemens de l'un & l'autre s'annoncent pour être très-heureux. Dans le premier où je n'ai pas réussi, j'avois pris des précautions bien plus régulières que dans le second, où, pour en venir à bout, j'ai été contraint de me conformer aux circonstances, étant comme obligé de surprendre la répugnance de la Religieuse sur qui je faisois cette opération, qui ne m'en a paru bien satisfaite qu'après sa guérison, mais qui dans le temps auroit toujours refusé de se prêter à la

moindre chose que j'aurois voulu exiger. C'est ce contraste de succès & d'événemens heureux ou plutôt malheureux par un effet de la bizarrerie de la Nature chez certains sujets, qui ne contribue pas pour peu à décréditer dans mon esprit ces sortes d'opérations, où l'on ne peut répondre de la réussite qu'après l'expérience. C'est ce que je crois avoir prouvé suffisamment par les deux faits précédens. J'en rapporterois un nombre d'autres où l'on trouveroit de même des contrastes aussi singuliers, & qui ne serviroient qu'à donner encore plus d'incertitude. Mais il suffit qu'on réussisse quelquefois, pour tenter cette opération en ceux qui veulent absolument s'y soumettre.

On pratique encore quelquefois une opération dont le succès est encore plus douteux que celle dont je viens de parler. Quoiqu'il soit fait mention de ces sortes d'opérations comme étant très-

communes, je dis au contraire qu'elles sont très-rares, parce qu'on ne rencontre pas aisément des personnes assez folles ou assez intéressées pour se faire ôter leurs dents, moyennant certaine somme qu'elles reçoivent de ceux qui veulent se faire remettre à la place de quelque chicot ces dents étrangères qui leur coûtent non-seulement leur argent, mais, ce qui est bien pis encore, beaucoup de souffrances, & ils sont souvent obligés de renoncer à leur entreprise dont la réussite dépend de certaines circonstances qu'on ne peut connaître qu'après avoir commencé l'opération. C'est aux Savoyards qui se tiennent sur la place publique pour faire des commissions ou exercer d'autres emplois de même espèce, que l'on s'adresse pour acheter leurs dents, qui étant ôtées de leur bouche, doivent être, immédiatement après, mises à la place des racines de la dent de la personne

qui se fait faire cette transplantation. Il ne faut pas moins trouver que de ces ames vénales & intéressées qui ne connoissent d'autre Dieu que la cupidité, & à qui la pluie d'or applanit tous les obstacles, & leur fait tout entreprendre. Ce genre d'hommes se vendroient non seulement en détail pour avoir de l'argent, mais même tout entiers, s'ils le pouvoient : le travail, les souffrances & les peines les plus grandes ne sont rien pour eux, toutes les fois qu'on étale à leurs yeux ces métaux quelquefois si pernicieux. Quelque communes que puissent être de telles ames dans la société, & malheureusement trop fréquentes dans quelque état qu'on jette les yeux, il faut cependant convenir qu'en général il est rare & même très-difficile de trouver des personnes qui puissent prendre sur elles de faire le sacrifice de quelques-unes de leurs dents, pour en orner

la bouche des autres , qui nous représentent à cet égard la folle ostentation du Geai de la fable, qui s'étoit paré des plumes du Paon. Quoiqu'on puisse dire généralement parlant qu'il y ait une grande ressemblance entre tous les hommes, rien n'est plus vrai que de dire aussi qu'il existe une telle différence dans chacune des parties qui les constituent tous en particulier, que si l'on veut rapprocher quelques-unes de ces parties d'un tout qui leur soit étranger, on s'apperçoit alors d'une très-grande difformité. C'est ce que nous éprouvons dans les opérations dont je parle. Pour se flatter de quelque succès, il faudroit trouver dans la mâchoire d'où l'on extrait la dent, une entière conformité avec celle où l'on veut transplanter la même dent ; que la racine du chicot ne fût ni plus grosse ni plus petite que la racine de la dent qui doit lui être substituée ; par conséquent la même profondeur

profondeur du côté de la cavité alvéolaire. Il faut en outre qu'en faisant l'extraction du chicot, elle ne soit point accompagnée de fracture des alvéoles non plus que de la racine. Ce sont-là autant d'obstacles qui peuvent s'opposer au succès de cette opération ; obstacles d'autant plus difficiles à surmonter, qu'il est impossible à la prudence humaine de les prévoir. Comme j'ai pour principe de faire marcher à côté de mes doutes, ou de ma façon de penser, quelque fait d'expérience qui leur est relatif, je rapporterai ce qui m'est arrivé en voulant remettre une dent de Savoyard à une jeune Dame qui s'étoit rompu une large incisive en rongant une cotelette de mouton. Je fus mandé, il y a quelques années, pour être consulté sur l'accident arrivé à cette Dame. Comme je n'ai jamais beaucoup penché en faveur de cette opération dont je parle, je proposai de

limer la dent jusqu'à la gencive, & de la remplacer par une dent montée sur un pivot d'or. Cette opération devenoit d'autant plus facile à pratiquer, que la dent rompue n'étoit point sensible. En outre, ce procédé me paroissoit le plus prudent & le moins douloureux. Cette conduite, toute avantageuse qu'elle étoit, fut blâmée, & l'on préféra à l'opération que je propoisois, celle de substituer une dent étrangère à la place de la dent fracturée. Il ne fut plus question que de trouver un Savoyard qui voulût se prêter à cette opération. L'intérêt, mobile universel de presque tous les Êtres, fit trouver le Savoyard dont on avoit besoin, & qui convint de donner la dent de sa bouche qui conviendroit le mieux, moyennant une somme honnête qui lui fut donnée. La dent du Savoyard me parut réellement convenir à la place de celle que j'allois ôter à cette Dame, autant qu'on

pouvoit en juger par les apparences. J'observai de plus des gencives très-saines, & en tout, une bonne constitution dans le sujet; ce qui me donna d'heureuses espérances pour le succès de cette opération. Je réussis parfaitement à l'extraction du chicot, ainsi qu'à ménager les alvéoles qui le contenoient. Après avoir laissé dégorger la gencive, je mis en place la dent que j'avois ôtée au Savoyard; j'eus la précaution de la fixer avec un fil de soie aux autres dents voisines, précaution qui me parut d'autant plus nécessaire, que cette dent étant entrée dans la cavité alvéolaire avec beaucoup de facilité, & qu'étant à la mâchoire supérieure, elle se trouvoit comme suspendue contre son propre poids, par conséquent susceptible de tomber. Il y eut une fluxion très-longue pendant laquelle la dent ne put jamais se consolider. La malade souffrit beaucoup, & se repentit plus

d'une fois de n'avoir pas suivi l'avis que je lui donnois avant de commencer l'opération qu'elle m'avoit forcé d'entreprendre. La fluxion diminua un peu, mais il survint un petit prurit entre la dent nouvellement placée & la gencive qui s'opposoit à l'affermissement de cette dent. Je parvins à la fin, par l'usage des gargarismes que je donnai, à faire disparaître ce prurit ; ou peut-être la malade fut-elle redevable de ce bien-là au temps ou à la Nature, ou bien encore à sa bonne constitution, plutôt qu'aux remèdes que j'employai. Mais cette dent qui ne recevoit aucune nourriture, & qui étoit continuellement abreuvée par la salive & autres humeurs, se ternit ; & enfin devint si noire, qu'il fut impossible à la personne de la souffrir davantage dans sa bouche, & qu'elle se détermina sans peine à faire le sacrifice de cette dent, qui, bien loin de servir d'ornement à sa bouche,

faisoit au contraire une très-grande difformité, qu'on prit le parti de réparer par une autre dent artificielle. Telle fut la fin d'une opération si heureusement commencée, & dont, au lieu d'en retirer quelque avantage, il n'est résulté que des agréments & douleurs très-vives. Quelque temps après, je fis cette même opération qui réussit assez bien. Mais la dent transplantée n'a jamais été bien solide, ni d'une couleur bien avantageuse.

D'après les épreuves multipliées du peu de succès que j'ai eu dans ces fortes d'opérations, je ne les ai jamais pratiquées qu'avec beaucoup de répugnance, & qu'après y avoir été contraint par les personnes qui se trouvoient dans le cas. J'ai toujours fait mon possible pour détourner ceux qui mettoient leur confiance en moi, de pareilles opérations, qui, très-rarement, font honneur au Dentiste qui les entreprend,

198 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

& causent toujours beaucoup de mal & d'incertitude à ceux qui veulent absolument s'y soumettre.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Sur deux dents venues par un troisième germe.

UNE DAME âgée de 50 à 52 ans, portoit à la mâchoire supérieure trois dents artificielles depuis au moins douze ans, & que je lui renouvelois de temps en temps. Quelques mois après que je lui eus mis les dernières, elle m'envoya chercher pour me faire voir que ces dents n'étoient ni si bien, ni si solides qu'elles avoient coutume d'être. Ne pouvant d'abord comprendre pourquoi ces dents alloient si mal, je coupai les fils dont elles étoient attachées aux dents voisines. Je cherchai en vain à

connoître les défauts de la pièce artificielle. Je tournai alors mon attention du côté de la mâchoire de cette Dame : en examinant ses gencives, j'apperçus quelques légères éminences qui me firent juger qu'elles seules étoient l'obstacle qui s'opposoit à la solidité des dents artificielles. Ces éminences que j'observai pour la première fois, me firent examiner avec plus d'attention encore. Je trouvai que deux larges incisives étoient prêtes à diviser la gencive : ma surprise fut d'autant plus grande que je n'ignorois pas que les dents de cette Dame avoient été renouvelées par un second germe, & qu'elle n'en avoit été privée que par accident. Cette Dame, encore plus étonnée que moi qu'à son âge il lui percât des dents, ne put être convaincue de la vérité de ce que je lui disois, que lorsque ses yeux purent l'en persuader. Ces dents prirent de la croissance, mais

elles ne furent ni si longues , ni si fortes que les autres , elles le furent cependant assez, pour n'être plus obligée de porter des dents artificielles.

Il n'est point étonnant qu'à un âge aussi avancé , ces deux larges incisives n'aient eu ni la même force ni la même solidité qu'on auroit pu espérer à 30 ans de moins ; le suc nourricier ne fournit pas autant à cet âge qu'il le fait dans la jeunesse. De plus, les vaisseaux sanguins s'oblitérent ; de-là vient une nutrition moins abondante & une foiblesse de la part de la nature , qui semble l'arrêter dans le moment où elle opère la formation des différentes parties qui nous constituent.



TREIZIÈME OBSERVATION.

Sur des dents incisives & canines dont le second germe a été retardé jusques à l'âge de 40 ans.

ON EST quelquefois très-étonné de voir des personnes qui, à l'âge de 25 ou 30 ans, n'ont pas encore toutes leurs dents, & qui sont tourmentées de fluxions à la crue des dernières dents molaires. Cependant ces sortes d'exemples sont très fréquens, & paroîtroient l'être d'avantage encore, si ces sortes de dents ne perçoient souvent sans qu'on s'en apperçoive. Il y a quelque chose de plus surprenant dans le fait que je rapporte. Selon le cours ordinaire des choses, à l'âge de 7 à 8 ans, les enfans perdent leurs dents de lait, dont la chute est occasionnée par celles qui

I y

sont dessous, & qui, à proportion qu'elles croissent, détruisent les racines des premières venues qui tombent enfin tout-à-fait, pour faire place à celles du second germe.

Une Demoiselle de Paris a porté ses dents de lait quelques années de plus qu'à l'âge où ces sortes de dents tombent ordinairement; & de crainte sans doute que les secondes ne fussent gênées par les dents de lait, les parens jugèrent à propos de faire ôter ces premières dents. L'enfant parvenue à l'âge de 19 à 20 ans, & voyant qu'elle attendoit en vain que les dents qu'on lui avoit ôtées dans sa jeunesse, fussent remplacées par de nouvelles, prit le parti d'obvier au défaut de celles que lui refusoit la Nature, en s'en faisant mettre d'artificielles. Il manquoit à cette Demoiselle les quatre incisives de la mâchoire supérieure, & deux à l'inférieure. Elle porta les dents artificielles

pendant 16 à 17 ans, jusqu'à ce qu'enfin s'appercevant que ces dents artificielles prenoient une mauvaise disposition, elle vint me consulter pour savoir ce qui pouvoit s'opposer à leur effet ordinaire. Comme elle étoit très sujette au tartre, je soupçonnai que cette espèce de sédiment venant à s'amasser sur ces dents, & gagnant entre les gencives & les dents artificielles pourroit être la cause du mauvais effet dont elle se plaignoit. Mais ayant détaché les dents, je trouvai sur ces gencives de petites aspérités toutes recouvertes de tartre qui, dès qu'il fut enlevé, me laissa voir distinctement les quatre dents incisives qui avoient divisé les gencives. Il fallut dès-lors renoncer à l'espèce de dents que l'art avoit imaginées, pour ne pas gêner celles qui venoient naturellement. Quelque temps après, les deux incisives de la mâchoire inférieure qui manquoient aussi, percè-

rent de la même façon que celles de la mâchoire supérieure. Ces dents furent très-long-temps à prendre leur croissance, sans doute parce que le germe se trouvant trop resserré par le trop de solidité des parties peu susceptibles de dilatation à cet âge, ne pouvoit pas par conséquent se prêter, ni faciliter le développement & la croissance de ces dents retardées. La Dlle eût préféré en quelque sorte que ces dents ne se fussent jamais manifestées : étant d'ailleurs accoutumée à l'usage des dents artificielles, son petit amour-propre eut beaucoup à souffrir de paroître tout d'un coup dépourvue de six dents, tandis qu'elle paroît à cet inconvénient au moyen des dents artificielles qu'elle substituoit au défaut de celles que son âge ne lui permettoit plus d'espérer. Aujourd'hui cependant elle est bien plus flattée d'avoir ses dents naturelles, toutes foibles qu'elles sont,

que d'être assujettie à faire renouveler de temps en temps celles dont elle se servoit, qui noircissent toujours, quelque attention qu'on prenne d'en conserver la couleur.

QUATORZIÈME OBSERVATION

Sur les accidens causés par l'extraction d'une dernière molaire de la mâchoire supérieure.

ON SEROIT trop heureux, si de toutes les opérations de Chirurgie qui se pratiquent sur le corps humain, il ne s'en trouvoit aucune accompagnée ou suivie d'accidens qui sont souvent d'autant plus fâcheux, que la réputation de l'homme le plus accrédité en dépend communément. Le Public qui ne juge souvent de la conduite de quelqu'un que par les événemens, ne cherche

pas toujours à s'instruire des causes dont les effets peuvent décréditer un homme, quoique très-innocent. Un Dentiste peut éprouver le choc le plus pernicieux à sa célébrité, par le mauvais succès de quelque opération, quoique faite avec beaucoup de dextérité, & traitée selon toutes les règles de l'art.

Je ne crois pas avoir éprouvé un pareil sort, malgré les malheurs qui me sont arrivés; d'ailleurs j'ai toujours été assez heureux dans ma pratique, pour remédier aux accidens & ne rien laisser à faire à d'autres, après avoir traité les malades à qui j'ai donné mes soins. Comme l'on peut tirer parti du malheur même, je ne me fais pas de scrupule d'exposer de bonne foi ceux qui me sont arrivés quelquefois en opérant, & pour lesquels je prie le Lecteur d'être toujours disposé à l'indulgence, dans le cas où je puis paroître coupable, comme dans celui

où je me flatte à tort peut-être de ne pas l'être. Le fait que je rapporte dans cette observation est très-grave; mais l'heureux succès que j'ai eu dans le traitement de cette maladie, m'a bien dédommagé de l'inquiétude que j'eus au moment que l'accident m'arriva.

Un Ecclésiastique attaché à la Paroisse de St Médard vint chez moi, pour se faire ôter une dernière dent molaire de la mâchoire supérieure. Après avoir pris connoissance de la carie qui occasionnoit la douleur, & avoir trouvé cette carie trop avancée pour employer d'autre parti que celui de l'extraction, ce jeune Abbé se soumit volontiers à cette opération, quoique douloureuse, bien persuadé qu'il n'y avoit d'autre moyen pour guérir, & très-éloigné de croire qu'il couroit à grands pas à une maladie très-sérieuse, plutôt qu'à une prompte guérison. L'instrument dont je me servis pour ôter cette dent, fut

le pélican. Au premier effort que je fis, non-seulement je vis se détacher la dernière dent molaire, mais encore quatre autres de suite que j'étois sur le point d'emporter, si je me fusse obstiné à vouloir ôter la dent pour laquelle j'avois commencé l'opération. A la vue de ce délabrement affreux, je m'arrêtai & pris le parti sur le champ de remettre en place toute la portion détachée. Il se trouva chez moi, lors de cette opération, un Chirurgien de mes amis, qui, conjointement avec moi, rassura le malade sur les tristes suites de cet événement, causé plutôt par une disposition vicieuse de sa bouche, que par mal-adresse de ma part. Le jeune Abbé ne me laissa rien à désirer sur la justice qu'il me rendit à cet égard. Je trouvai chez lui, il faut en convenir, autant de courage que de patience. Les prompts secours devenoient trop urgens dans pareil cas, pour m'arrêter

à réfléchir, & m'occuper à trouver la cause du malheur qui venoit d'arriver. Ayant mis en place tout le morceau qui se détachoit & qui se trouvoit presque renversé sur la joue, je roulai plusieurs morceaux de linge les uns sur les autres avec un peu de solidité, pour établir un point d'appui entre la joue & la partie offensée ; je soutins ce petit appareil par une mentonnière que j'assujettis sur la tête. Je recommandai le silence le plus grand & le moins de mouvemens possible de la part de la mâchoire. Ces petites précautions prises, je fis mettre le malade au lit. L'étant allé voir quatre à cinq heures après, je trouvai de la fièvre : j'envoyai chercher le Chirurgien de la maison qui le saigna. Le lendemain, la veine fut ouverte. Après cette seconde saignée, j'examinai l'état de la bouche du malade autant que le gonflement & la tension purent me le permettre, ne voulant

pas d'ailleurs faire ouvrir la bouche, crainte de quelque dérangement des parties remises en situation. Trois jours après, je levai le petit appareil dont je m'étois servi, qui, par la putréfaction des différentes humeurs qui s'attachoient dessus, incommodoit beaucoup le malade. Je n'observai rien qui me fît appréhender quelque accident de plus. Je pansai le malade trois fois le jour pendant la première semaine. Le sixième jour de la maladie, j'apperçus sur la future palatine une petite raie bleuâtre qui me fit d'abord soupçonner quelque écartement; mais soit que cela fût vrai ou non, ce qui me faisoit naître quelque crainte, n'apporta aucun retard à la curation de la maladie. Après avoir réitéré mes pansemens trois fois par jour, je les réduisis à deux la seconde semaine; quelques jours après je ne le pansai plus qu'une fois par jour. J'ôtai tout-à fait alors les tampons

de linge dont je m'étois servi , tant pour assujettir les parties , que pour y porter les remèdes convenables. Pendant tout ce temps là , le malade ne prit pour toute nourriture que du bouillon & de la crème de riz ou quelques jaunes d'œufs dans le bouillon , pour le rendre plus nourrissant. La bouche n'étant plus embarrassée de linge ni autres médicamens , puisque je ne faisois plus faire que quelques gargarismes , le malade commença à prendre quelque potage , & peu à peu il passa à l'usage d'alimens plus solides ; en sorte qu'au bout de deux mois, les parties se trouvèrent si bien raffermies , que la mastication se faisoit aussi librement qu'avant l'accident. La dent qui étoit la cause de cet événement malheureux , n'a jamais occasionné de douleurs depuis.

Pendant le cours du traitement de la maladie , je fis des réflexions sur les différentes causes qui pouvoient avoir

donné lieu à un si grand accident ; & dès que mon malade eut l'usage de la parole libre , je lui fis plusieurs questions pour découvrir , s'il étoit possible , la cause primitive de l'événement le plus triste qui me soit arrivé depuis que j'exerce la partie qui a les dents pour objet. Quoique je n'eusse remarqué dans la bouche de ce jeune Abbé aucun symptôme qui pût occasionner les effets que j'eus à combattre à la suite de mon opération , je ne pouvois me persuader que ma manière d'opérer fût la cause réelle de tout ce délabrement , & qu'il n'y eût quelque vice intérieur qui m'étoit inconnu. Comme il manquoit une dent du même côté , je demandai si , lors de l'extraction de cette dent , il étoit arrivé le même accident que celui qui venoit de se passer sous mes yeux. Cet Ecclésiastique me répondit qu'il avoit encore été obligé de garder la chambre pendant près de six

semaines , mais qu'il n'avoit jamais cherché à s'instruire en quoi pouvoit consister la maladie qui avoit suivi l'extraction de la première dent. Cette espèce d'indifférence de soi même , peu ordinaire dans le commun des hommes & que je remarquai chez ce Nourrison de la Sorbonne (car il faisoit sa licence) me surprit autant qu'il me fit de peine , parce que je ne pouvois tout au plus que hasarder quelques conjectures , d'après la réponse aussi peu instructive qu'il me faisoit.

Je ne me suis point arrêté à l'idée de croire qu'il pouvoit exister quelque vice scorbutique , parce que je n'en ai remarqué aucun symptôme ni dans l'état de santé , ni dans celui de maladie , chez le sujet dont je parle. D'ailleurs , je présume que si ce vice eût existé , il se seroit manifesté pendant le traitement du dernier accident dans lequel il étoit impossible de s'opposer à la suppuration

qui s'est faite effectivement pendant quelques jours ; & très-sûrement ce vice eût prolongé la maladie plus longtemps , en donnant de l'acrimonie à la suppuration qui auroit agi sur les gencives & les autres parties d'une manière assez sensible pour que je m'en fusse aperçu. Je ne suis pas porté à croire non plus que le calus de la fracture du premier accident n'étant pas formé, ait donné lieu au second. La raison que j'en donne, c'est qu'il s'est écoulé un trop long espace de temps pour que le calus n'ait pas été suffisamment consolidé. Je présume que la substance osseuse du corps alvéolaire chez cet Abbé est plus spongieuse qu'elle n'a coutume d'être ordinairement : d'où il résulte une foiblesse dans ces parties, qui les met hors d'état de pouvoir résister aux efforts qu'on est obligé de faire pour ôter les dents contenues dans ces mêmes alvéoles. D'après ce sentiment qui me pa-

roît le plus vraisemblable, j'ai conseillé à mon malade d'éviter le plus qu'il pourroit de se faire ôter des dents, quelque douloureuses qu'elles pussent être; ou, s'il le faisoit, de ne s'adresser qu'à des personnes dont les lumières & l'expérience fussent capables de remédier aux inconvéniens auxquels il est sujet. La fatale épreuve qu'il en a faite deux fois, doit être plus que suffisante pour exciter sa prudence & sa circonspection, si jamais il se trouve en pareil cas.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Sur deux dents jointes ensemble par leurs racines.

UNE DAME vint me trouver pour se faire ôter une racine de la dernière dent molaire de la mâchoire

inférieure dont elle souffroit, beaucoup depuis quelque temps. Quelque difficulté que je remarquasse à faire sortir ce chicot de son alvéole, par le peu de prise qui restoit, je me déterminai cependant à l'entreprendre avec le pélican, ayant en vue de procurer à cette Dame le soulagement qu'elle attendoit de cette opération. J'éprouvai une résistance si forte que la force me manqua ; je m'y repris une seconde fois, sans avoir un meilleur succès. Après deux telles secousses, je priai cette Dame de me dispenser de recommencer, craignant qu'il n'arrivât quelque accident ; mais je trouvai du côté de cette femme autant de patience & de résolution que je me sentoiss de répugnance, par la réussite que je prévoyois ne point avoir dans cette opération. Malgré toutes les raisons que je donnai pour engager cette Dame à ne pas s'obstiner dans son entreprise qui pouvoit lui devenir funeste,

funeste, je fus obligé de céder à ses instances, & de recommencer pour la troisième fois. Après les deux premiers efforts que j'avois faits, j'avois tout lieu de craindre la suite d'un plus violent, si toutefois ma force pouvoit avoir quelque degré de plus que celle que j'avois déjà employée. En effet, je parvins non-seulement à luxer la racine qu'il falloit ôter, mais même l'avant-dernière molaire, sa voisine. Je crus d'abord que le point d'appui pouvoit avoir donné lieu à la luxation de la dent, malgré la précaution que j'avois prise pour que cela n'arrivât pas; mais lorsque je voulus faire sortir le chicot avec un autre instrument, je distinguai par le mouvement que je faisois sur cette racine, que la dent l'accompagnoit; en sorte que l'une ne pouvoit sortir sans l'autre. Je ne gardai plus alors de ménagement. Je saisis la dent avec le davier, & j'emportai du même

K

218 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

coup le chicot que je trouvai si parfaitement joint, par l'extrémité de sa racine, avec celle de la dent, qu'elles sembloient ne faire qu'un seul & même corps. Il est vraisemblable que la formation de ces deux dents se sera faite en même temps, & que la racine de la dernière, au lieu de prendre une direction perpendiculaire dans les alvéoles, s'étant allongée en travers du côté de sa voisine, ainsi que je l'ai trouvée, se sera confondue, en prenant croissance, avec la racine de l'autre dent. D'après une opération aussi violente, cette Dame eut une fluxion considérable, mais qui n'a été suivie d'aucun accident; en sorte que les symptômes de la fluxion étant dissipés, elle a été parfaitement guérie.



SEIZIÈME OBSERVATION.

Sur les accidens occasionnés par une dent cariée accompagnée de fluxion.

LORSQU'UNE dent est cariée, & qu'elle donne lieu à des fluxions plus ou moins réitérées, le plus court parti & le plus prudent est de s'en défaire, sans avoir même égard à la fluxion, pendant laquelle on peut, sans témérité, faire l'extraction de la dent, & sans craindre d'événemens fâcheux à la suite de cette opération.

Un Garde-du-Corps du Roi se trouvant dans le sein de sa famille, à 30 ou 40 lieues de Paris, fut attaqué d'une fluxion causée par une carie dans la première grosse dent molaire de la mâchoire supérieure. Il s'adressa au Chirurgien de son endroit, qui étoit le

Kij

seul qui pût lui procurer quelque soulagement dans la situation où il se trouvoit. Ce Chirurgien qui ne soupçonna pas d'abord une dent cariée être la cause de la tumeur pour laquelle il avoit été appelé, n'épargna pas les cataplasmes & autres émolliens convenables dans pareille circonstance ; il fit aussi quelques saignées ; mais quelques mouvemens qu'il se donnât, il ne put empêcher cette fluxion de dégénérer en abcès. La suppuration étant formée, il fallut de nécessité lui donner issue par l'ouverture qu'on fit avec la lancette à abcès. Ce moyen n'étant que palliatif, le Chirurgien proposa l'extraction de la dent qu'il reconnut alors pour être la véritable cause du mal. Les parens du malade s'y opposèrent, donnant pour raison de leur répugnance, qu'il ne falloit jamais ôter de dent pendant la fluxion. Il n'eût pas été difficile de les convaincre d'erreur. Mais quand

on amèneroit quelqu'un au degré de conviction, on ne pourroit pas pour cela se flatter toujours de le persuader. C'est, je n'en doute pas, ce qui arriva à ce Chirurgien de campagne, vis-à-vis des parens de ce Garde-du Corps. La manière prudente & les moyens dont s'est servi ce Chirurgien dans le traitement de cette maladie, m'a convaincu d'une conduite, de sa part, aussi sage qu'éclairée.

Il est bien constant que si l'on avoit voulu faire le sacrifice de cette dent lorsqu'il a été proposé, cette maladie n'auroit pas duré si long-temps, & qu'on auroit éprouvé, avec satisfaction, la vérité de l'axiome qui dit : *sublatâ causâ, tollitur effectus*; la cause étant détruite, les effets le sont aussi.

Bien loin de diminuer, les symptômes ne firent au contraire qu'augmenter par le temps. Le mal fit des progrès prodigieux. Le pus ayant séjourné dans

les gencives , parvint à carier les alvéoles ; & outre la dent cariée qu'on fut obligé à la fin d'ôter , le malade en perdit encore deux autres , n'étant plus retenues par les cavités alvéolaires dont les cloisons avoient été rongées par l'érosion de la carie. Le Chirurgien qui jugea la présence de ces deux dents non - seulement inutile , mais même dangereuse , en ce qu'elles s'opposoient à la sortie de la matière contenue dans ces parties , voulut les ôter. Il vint facilement à bout de la première ; mais quand il voulut saisir l'autre qui étoit tellement engagée par le gonflement , qu'à peine on pouvoit distinguer la couronne , voulant de plus éviter de comprendre les gencives avec le davier , il fit glisser pour cet effet son davier entre la dent & la gencive , mais il ne put prendre cette précaution sans faire une pression sur la dent dont les racines n'ayant plus d'appui

vers leur extrémité , s'enfonça dans les alvéoles mollifiées , ou en partie détruites par la carie ; enforte qu'il ne fut plus possible de ressaisir cette dent. Ce surcroît d'accident fit prendre au malade la résolution de se rendre à Paris pour consulter sur son état. Il se munit en partant de la description de sa maladie que le Chirurgien lui fit en forme de lettre , dans laquelle il rendoit un compte détaillé & circonstancié de la situation passée & présente de son malade , ainsi que de la conduite qu'il avoit gardée pendant le traitement. Après avoir bien examiné l'état de la bouche du malade je lui proposai de commencer par ôter la dent qui avoit été enfoncée dans le corps alvéolaire dans lequel cette dent étant comme corps étranger, s'opposeroit toujours à la guérison. Pour opérer la sortie de cette dent , je dilatai les gencives afin de faciliter le dégorgement de la matière

& en même temps la prise de cette dent qui n'étoit difficile que parce que les gencives toujours pleines de supuration la déroboient à la vue. Une fois cette dent sortie & par quelques gargarismes convenables , le malade fut guéri en très-peu de temps.

C'est en vain qu'à chaque instant de sa vie l'homme se trouve victime de certains préjugés qui ne sont communément fondés que sur son peu de courage ou de résolution. Je comprends sans peine que toutes les fois qu'il s'agit d'opérer pour la conservation ou le rétablissement de la santé, il est très-naturel de se laisser entraîner vers le parti le plus doux , & de toujours éloigner le plus qu'on peut le plus violent , malgré même qu'on soit persuadé de son efficacité & de la préférence qu'il mérite sur tout autre. Mais il faut dire aussi que c'est être bien dépourvu de bon sens & de raison , que de négliger les

avis des personnes dont la profession & l'expérience les rendent d'une certitude au moins morale, pour écouter de préférence les conseils de ceux qui, par faute de connoissances qu'ils ne doivent même point avoir par état, ne peuvent que nous induire dans la plus grande erreur; erreur d'autant plus funeste que devenant à peu-près conforme à notre façon de penser, elle nous flatte d'une espérance trompeuse qui ne conduit qu'au regret de s'y être trop attaché.

DIX SEPTIÈME OBSERVATION.

*Sur une fluxion dont les effets ont causé
la perte totale du corps alvéolaire.*

SI LA CHARITÉ, de quelque nature & de quelque genre qu'elle soit, est toujours méritoire, on peut avancer aussi qu'il y a nombre d'occasions où elle

K v

ne tourne pas toujours à l'avantage de celui qui en est l'objet. C'est ce que l'expérience nous démontre souvent, particulièrement dans l'administration de certains remèdes de médecine ou de Chirurgie, par des personnes qui en font indistinctement l'application sur tous ceux qui leur sont adressés, n'importe pour quelle espèce de maladie. Le fait que je rapporte dans cette observation convaincra non-seulement de ce que j'avance, mais servira même de leçon très importante aux ames charitables que j'exhorte à ne se point laisser conduire par un zèle indiscret & quelquefois pernicieux envers les pauvres; & ceux-ci à ne se pas confier aveuglément aux effets de remèdes qui ne leur sont pas plus connus qu'à ceux qui leur en font l'application.

Un enfant de huit à neuf ans me fut amené, après avoir été traité par un Ecclésiastique, d'une fluxion con-

fidérable, occasionnée, selon les apparences, par quelque dent cariée. Je dis selon les apparences ; car du moment que j'examinai l'état de cet enfant, il me fut impossible de distinguer d'autre cause de sa maladie, sinon la carie de tout le corps alvéolaire. Plusieurs de ses dents étoient tombées, celles qui restoient n'étoient point cariées à la vérité ; mais elles étoient si chancelantes que le moindre coup de langue de la part de l'enfant les eût tout-à-fait renversées. Ses gencives remplies de suppuration exhaloient une odeur très-puante. Pour procurer une issue plus facile à cette abondante suppuration, j'otai toutes les autres dents qui restoient, & renvoyai l'enfant à ses père & mère, en leur faisant dire de s'adresser à leur Chirurgien pour le reste du traitement ; mais l'enfant m'ayant été ramené le lendemain, je lui ôtai plusieurs portions de l'alvéole

de la mâchoire inférieure qui se trouvoit cariée dans toute son étendue. Ayant égard à la foiblesse de l'âge, je fis cette opération à plusieurs reprises, & j'eus occasion d'observer dans quelques unes de ces portions alvéolaires cariées, les germes des secondes dents, les uns déjà ossifiés, les autres n'étant encore que cartilagineux. Par l'opération que je fus obligé de faire à cet enfant, il perdit toute espérance d'avoir jamais des dents à la mâchoire inférieure. Craignant que cette carie n'eût pénétré jusqu'à l'os même de la mâchoire, j'eus l'attention d'entretenir les gencives ouvertes par le moyen de petits bourdonnets de charpie imbibés dans l'eau vulnérable ou l'esprit de vin. Après avoir employé la teinture de myrthe & d'aloës, tant qu'il y eut quelques portions d'alvéole qui me parurent cariées, je vis pendant quelques jours l'os de la mâchoire à

découvert , que je recouvrais d'un petit bourdonnet avec l'esprit de vin ; mais m'appercevant de la crue des chairs sur l'os , je m'en tins alors à l'usage de l'eau vulnérable , jusques à une parfaite guérison dont l'enfant jouit après cinq semaines de traitement

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

Sur une bonne dent ôtée au lieu de la dent cariée, & ce qui en arriva.

UNE DAME de Paris, demeurant quartier du Marais , fut attaquée d'un si violent mal de dents, qu'étant partie de chez elle pour me venir trouver , elle s'arrêta , par le conseil de la personne qui l'accompagnoit, chez le premier Dentiste qui se trouva sur son chemin ; ne pouvant d'ailleurs résister à la douleur dont elle étoit tourmentée. Mais sa pré-

cipitation à se procurer du soulagement lui causa d'abord beaucoup de regret, & par la suite l'accident qui lui arriva tourna à son avantage; car ce même accident sembla concourir à la conservation d'une dent. Le Dentiste à qui cette Dame s'adressa, soit par méprise, ou que sa vue se troublât au moment de son opération, au lieu d'ôter la dent cariée, emporta sa voisine qui étoit très-bonne. Cette Dame ne l'eut pas plutôt hors de la bouche qu'elle voulut la voir: qu'on juge de sa surprise, & peut-être aussi de celle du Dentiste qui pouvoit être dans l'idée d'avoir ôté la mauvaise, lorsqu'au lieu de celle-ci on vit la meilleure dent de cette Dame hors de sa bouche. Cet accident venant de faire diversion à la douleur si violente qu'elle ressentoit l'instant d'avant, elle sort de chez le Dentiste & remonte dans sa voiture pour se rendre chez moi. Après avoir bien observé l'état de ses gencives,

des alvéoles & la dent, je proposai à cette Dame de remettre en sa place la dent qui venoit de lui être ôtée si mal-à-propos, lui faisant envisager toutefois qu'à la vérité elle s'exposoit à une douleur nouvelle, ainsi qu'à avoir une fluxion pour quelques jours; mais que ces inconvéniens n'étant que passagers, une fois dissipés, elle pouvoit espérer, au moins moralement, qu'elle conserveroit sa dent. Soit par un effet de la colère dont cette Dame étoit animée contre le Dentiste qui venoit de se tromper si grossièrement, ou que la douleur qu'elle venoit de souffrir par l'opération du remplacement de la dent ôtée, lui eût fait oublier celle que lui causoit la dent cariée, ce qu'il y a de constant, c'est que cette dernière lui étoit devenue insensible, & qu'elle n'éprouvoit aucun effet douloureux ni des impressions du froid & du chaud, ni de l'impulsion des autres corps étrangers. L'opération que je fis à cette Dame

232 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

réussit au-delà de mes espérances ; enforte qu'après avoir passé le temps des accidens inséparables de ces sortes d'opérations , non seulement elle eut une dent de plus , mais même elle cessa de souffrir de la dent cariée qui, après avoir été plombée pour empêcher que la carie n'augmentât davantage , & que les alimens n'y séjournassent , s'est conservée depuis sans lui faire éprouver la moindre douleur.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Sur une large incisive cariée , remplacée par une dent d'un troisième germe.

UNE RELIGIEUSE du Couvent des Bénédictines Angloises , après avoir souffert long-temps d'une dent large incisive cariée, m'envoya chercher pour me consulter sur une fistule qui lui étoit survenue à la suite de plusieurs fluxions occa-

fionnées par cette dent cariée. Ayant épuisé sa patience par différens moyens qui furent mis en usage pour la conservation de cette dent, la Religieuse prit enfin le parti de se la faire ôter, ne lui restant pas d'autre ressource pour obtenir guérison. Je m'apperçus dans le temps que je fis l'extraction de cette dent, d'une petite élévation à la gencive du côté du palais. Après en avoir fait l'examen avec attention, je soupçonnai la croissance d'une autre dent qui prenoit une mauvaise situation, parce que dans sa formation elle s'étoit trouvée gênée par la présence de la dent gâtée. Mon pronostic surprit la Religieuse, avec d'autant plus de raison qu'elle n'eût jamais pensé qu'à l'âge de 45 ans qu'elle pouvoit avoir alors, il lui auroit encore percé une dent; cependant l'événement justifia la vérité de ce que je lui annonçois; car l'ayant perdue de vue pendant cinq à six ans, après que sa fistule

eut été guérie, j'eus occasion de la voir pour quelque autre maladie de la bouche; elle me rappela alors la circonstance de sa fistule, & me fit voir en même temps une dent très forte & très-bien constituée, qui avoit pris la place de celle que je lui avois ôtée à l'occasion de sa fistule. Mais cette dent produite par un troisième germe, étoit très difforme, par rapport à la situation qu'elle avoit prise. Au lieu d'avoir pris sa croissance de face, on ne l'appercevoit sur la partie antérieure de la bouche que par sa partie latérale; ce qui, dans certains mouvemens de la langue, incommodoit beaucoup la Religieuse. Mais malgré cet inconvénient, elle ne voulut jamais se résoudre à y faire faire la moindre chose pour la redresser, prétendant qu'une fille de son état ne devoit être occupée que de plaire à Dieu, & non s'embarasser du vice de conformation des différentes parties dont elle étoit constituée. Ce se-

roit, disoit-elle, faire injure à la providence, que de ne pas se contenter de la façon dont il lui plaît disposer nos organes & toutes les autres parties en général qui contribuent à la formation du corps humain; que d'ailleurs elle avoit toujours beaucoup d'obligation à la Nature de ce qu'il lui avoit plu, contre l'ordinaire, lui remplacer par une autre dent, quelque défectueuse qu'elle fût, celle que la carie lui avoit fait perdre. Je ne m'avisai pas de combattre une opinion si sainte & si détachée de la mondanité; ç' eût été en vain que j'aurois voulu représenter à cette Religieuse la bizarrerie de la Nature, & la mettre en parallèle avec la perfection & l'ordre de son Auteur, qui, quoique jaloux de son ouvrage, ne sauroit trouver mauvais qu'on cherche à donner plus de perfection aux objets que la Nature semble avoir négligés.

VINGTIÈME OBSERVATION.

Sur les accidens occasionnés par une dent cariée.

IL NE FAUT pas moins qu'une longue expérience pour pouvoir être persuadé de tous les accidens auxquels peut donner lieu une dent cariée, que la négligence ou le peu de courage nous empêche de faire ôter à propos. On voit très - souvent des personnes qui ont si peu de résolution, que, pour ne pas vouloir se soumettre à l'opération d'un instant, elles préfèrent follement de souffrir des douleurs horribles pendant très-long-temps, jusqu'à ce qu'enfin la dent tombe en morceaux, & qu'il ne reste plus que les racines, qui quelquefois, à la vérité, deviennent insensibles, & alors la patience de ces ames peu courageuses

se trouve recompensée ; mais si au contraire ces racines continuent à être douloureuses, & que le malade lassé de souffrir, prenne le parti de s'en débarrasser, ce sont de nouvelles difficultés à surmonter ; ces chicots sont alors dans un tel degré de pourriture, qu'ils se brisent en voulant en faire l'extraction ; ce sont par conséquent de nouvelles douleurs qu'on ajoute aux premières sans succès & sans aucun espoir de les voir finir autrement que par la destruction entière de ces racines, ne pouvant alors y pratiquer aucune opération.

Il existe une opinion singulière non-seulement dans le public en général, mais même, ce qui n'est point excusable, parmi les personnes de l'art, qui laisse croire qu'en déchauffant les racines ou dents, dont la prise ne paroît pas praticable, on parviendroit à en avoir une meilleure, en détachant les gencives de dessus ces sortes de dents ; ce qui doit

faire une opération très - douloureuse. Cette idée est illusoire ; car , quoiqu'il soit vrai que les gencives contribuent à la solidité des dents ; il est constant aussi qu'elles sont principalement raffermies par la manière dont elles se trouvent articulées dans les cavités alvéolaires , & que les gencives ne concourent que foiblement à rendre les dents fermes. C'est ce que nous remarquons sensiblement dans les dents naturellement déchaussées , qui sont alors en partie hors des cavités qui contiennent leur racines. D'ailleurs une racine dépouillée des gencives qui l'entourent , ne peut être déchaussée que jusqu'au bord alvéolaire , & l'on ne peut par conséquent pas gagner une prise suffisante pour en rendre l'extraction plus facile. En outre si la carie pénètre la dent jusques dans ses racines , je ne vois pas l'avantage qu'on peut retirer d'avoir déchaussé la dent ou le chicot qu'on veut ôter. Dans ce

dernier cas, si toutefois il a lieu, au moindre effort que l'on fera avec l'instrument, la dent ou le chicot se briseront infailliblement. Les raisons qui combattent l'usage de cette opération sont sans nombre. Je me borne à celles que je viens de donner pour prouver son inutilité. Je reviens à mon observation, dans laquelle on verra les accidens les plus grands être arrivés par une dent cariée, qu'on a négligé de faire ôter dans le temps qu'il eût fallu en venir à cette opération.

Je fus mandé pour voir une Dame de Beauvais, pour lui ôter la seule dent qui lui restoit dans la bouche à la mâchoire supérieure du côté gauche. L'état déplorable dans lequel je trouvai la bouche de cette femme me parut aussi effrayant qu'il étoit triste pour elle. Avant de faire l'opération pour laquelle j'avois été mandé, je m'informai de la cause originelle d'une telle maladie,

& j'appris qu'elle ne provenoit que d'une dent cariée qui, après avoir donné lieu à plusieurs fluxions, la dernière de ces fluxions étoit dégénérée en abcès devenu fistuleux par la suite, & que la carie étant survenue, avoit rongé non-seulement les gencives & la joue, mais même toutes les alvéoles depuis le trou incisif jusqu'à la dernière dent molaire, dont les alvéoles étoient pareillement cariées; je remarquai sur la dent que je devois ôter, ainsi que sur les autres parties voisines, une si grande quantité de pus, & un tel désordre occasionné par l'érosion de la carie sur toute la portion alvéolaire où étoit située la dent, que j'hésitai d'abord d'en faire l'extraction, craignant que toutes ces alvéoles, ainsi qu'une portion du palais ne suivît la dent qu'il falloit ôter. Je fis part à la malade de ce que je craignois, voyant que son état excédoit de beaucoup les bornes prescrites par ma profession; je
la

la priaï de faire choix d'un Chirurgien, de l'avis duquel je voulus m'étayer, & qui, en même temps, suivit sa maladie, dont le traitement lui convenoit par préférence au Dentiste; elle me montra d'abord quelque répugnance à suivre mon conseil, ayant, dit-elle, résolu de n'avoir que moi pendant le cours de sa maladie. Mais ne voulant rien avoir à me reprocher, j'insistai fortement sur mon premier dessein qu'elle mit en exécution.

Je ne perdis point de vue cette Dame pendant son traitement. Je fus constamment témoin & des accidens & des remèdes appliqués pour les combattre. Ce que j'avois prévu à l'occasion de l'extraction de sa dent arriva; c'est-à-dire qu'à sa sortie de l'alvéole, une portion de cette dernière la suivit, ainsi qu'une autre portion de l'os du palais. L'évacuation de la matière que procura la dent ôtée, soulagea la malade, pour quelque temps;

L

mais cela ne fut pas suffisant pour l'entière guérison. Je détachai, à plusieurs reprises, des portions alvéolaires toutes cariées; le Chirurgien de son côté travailloit à dissoudre les chairs fongueuses qui étoient sur les gencives ainsi que sur la joue absédée & à laquelle la matière avoit fait une ouverture de la largeur d'un écu de 6 livres. Les caustiques dans cette occasion furent employés avec succès. On voyoit diminuer la suppuration à mesure qu'on emportoit les portions cariées. Après cinq mois de suppuration, tant des gencives que de l'abcès qui occupoit la joue, les parties commencèrent enfin à se cicatrifer; les gargarismes détersifs & vulnéraires furent mis en usage; mais il y eut une telle déperdition de substance à la joue, que la cicatrice ne put parvenir à réunir les lèvres de la plaie, qui se trouva guérie & cicatrisée, laissant à la joue un trou de la largeur d'un écu de 3 liv. que cette

Dame recouvre avec un morceau de tafetas noir gommé. A cette difformité près, qu'on n'a pas pu lui sauver, elle est parfaitement guérie & jouit depuis dix ans qu'elle est sortie de cette maladie, d'une parfaite santé.

Cette Dame avoit une telle confiance au premier Chirurgien qui eut soin d'elle, que malgré le peu de progrès qu'elle voyoit dans sa maladie, elle a voulu être traitée par le même homme pendant l'espace de dix-huit ans, & sans doute s'il ne fut pas mort avant la fin de cette horrible maladie, ce Chirurgien l'eût conduite jusqu'au tombeau, d'où elle ne me paroïssoit pas éloignée, lorsqu'elle vint à Paris pour s'y faire traiter. Nous voyons par cet exemple à quels dangers nous expose quelquefois une confiance trop aveugle, & combien est essentiel le choix qu'on doit faire des personnes constituées pour le rétablissement ou la conservation de la santé.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Sur une portion de la joue qui se trouva prise dans le davier avec une dent qu'on vouloit ôter.

UN MONSIEUR retenu dans le lit pour cause de maladie , fut de plus attaqué d'une vive douleur de dent. Il envoya chercher un Dentiste pour se faire arracher la dent douloureuse. Ce Dentiste en saisissant la dent avec son davier , prit en même temps une portion de la joue qu'il déchira en ôtant la dent. On juge aisément quelle angoisse fit une telle opération au malade, qui ne pouvoit présumer d'où cette douleur aiguë pouvoit provenir , ne s'imaginant pas être victime d'une maladresse si grande & aussi mençurière. Bien loin de trouver quelque soulagement & du repos à la suite

de l'opération qu'il venoit de se faire faire , ses souffrances ne firent au contraire qu'augmenter. Quelques jours après je fus appelé pour voir ce malade , chez qui je trouvai une plaie toute ulcérée occupant une grande portion à la partie interne de la joue. Après avoir pris connoissance des causes de cette maladie , j'observai que cette plaie étoit entretenue par la présence de deux dents qui , par leur situation , devenoient un obstacle à la guérison. Je conseillai d'en faire le sacrifice , représentant que , tant que ces deux dents resteroient dans la bouche , & qu'elles se trouveroient comme logées dans la plaie , eu égard à leur situation . on ne parviendroit qu'avec beaucoup de difficulté à la cure de cet ulcère. Les deux dents étant ôtées , la plaie guérit comme d'elle-même , car je ne fis usage pour gargarismes que d'eau d'orge & de miel rosat , pendant une huitaine de jours. A

L iij

ce gargarisme je fis succéder celui d'eau & de vin chaud ; la Nature opéra le reste.

Quelque discrétion que je puisse avoir, je ne faurois m'empêcher de m'écrier contre la maladresse d'un Dentiste dont la pratique est flétrie par un accident qui ne peut venir que de sa faute. Je n'ai jamais pris plaisir à triompher du malheur qui peut arriver à mes Confrères, parce que c'est toujours le Public qui en est la victime, & que d'ailleurs je n'en suis pas exempt moi-même ; mais je suis indigné, je l'avoue, de trouver dans ma profession des hommes à qui l'ignorance fait commettre des fautes qui me font rougir de honte. Quelques raisons que j'aie en mon particulier de me plaindre des mauvais procédés que j'ai reçus de ceux sur le compte de qui il y auroit beaucoup à dire, je préfère encore de garder le silence & de ne pas leur repro-

cher le genre d'indignité que leur a fait commettre leur basse jalousie envers moi. Je m'estimerai trop heureux, si l'exemple de retenue que je leur donne avec satisfaction, peut m'acquérir un jour l'estime de ces Confrères qui m'en privent sans l'avoir mérité.

VINGT-DEUXIÈME OBSERVATION.

Sur une dent de sagesse venue fort tard.

LES DERNIÈRES MOLAIRES dites dents de sagesse, ainsi nommées parce qu'elles viennent ordinairement dans un âge où l'homme doit avoir toute sa raison, causent souvent beaucoup de douleurs sur-tout quand elles se trouvent comprimées par les autres dents. Ces dents ainsi gênées dans leur croissance percent les gencives, ou du côté intérieur de la bouche, ou, ce qui est plus ordinaire, se déjettent du côté de la joue. Pen-

dant cette opération de la Nature, qui est presque toujours accompagnée de douleurs & d'une grande sensibilité dans les gencives qui ôte la liberté de manger, il survient des fluxions si considérables qu'elles empêchent les personnes qui en sont attaquées d'ouvrir la bouche, & pour lesquelles on est obligé d'avoir recours aux saignées & à l'application des cataplasmes émoliens, pour s'opposer à l'inflammation, d'où résultent très souvent des abcès dont la suppuration devient très-désagréable quand elle se fait issue du côté extérieur de la bouche. Il faut aussi convenir que plusieurs de ces dents tardives font beaucoup de douleurs sans cependant donner lieu à des fluxions qui aient des suites dangereuses; & que d'autres percent chez certaines personnes sans qu'elles s'en apperçoivent.

Une Dame âgée de cinquante ans au moins, tourmentée de vives dou-

leurs qui lui tenoient toute la mâchoire supérieure, quoique privée du côté qu'elle souffroit, de ces dents petites & grosses molaires, vint chez moi pour avoir quelque soulagement à ses souffrances. Ses gencives ne m'offroient rien d'extraordinaire, & je ne pus par la première inspection tirer aucunes conjectures qui pussent m'éclaircir, ou du moins me faire naître quelque doute sur le siège de ces douleurs que je crus être causées par quelque fluxion commençante, quoiqu'il n'y eût encore aucun gonflement à la mâchoire. Je conseillai les gargarismes émolliens, mais ils furent faits sans succès. Le lendemain je vis revenir cette femme, à qui ne trouvant pas de dent gâtée, & n'en ayant même pas du côté qu'elle souffroit, je ne pus donner aucune raison satisfaisante sur la nature & la cause de son mal. Après avoir examiné avec la plus exacte attention, je distinguai un

L. V

petit chicot comme perdu dans ses gencives, dont je proposai l'extraction, mais je n'en retirai aucun avantage pour la malade dont les douleurs alloient toujours en augmentant. Cette femme désespérée de ce qu'on ne pouvoit trouver de remède à son mal dont on ne pouvoit même connoître la cause, auroit pris les résolutions les plus violentes & les plus funestes, si elle n'eût été gardée à vue. Je fus la voir chez elle, je la trouvai dans un état affreux, entourée de ses parens qui ne pouvoient que compatir à ses peines, & s'opposer aux mouvemens que la rage dont elle étoit tourmentée lui suscitoit contre elle. Ma présence sembla suspendre pour un instant les douleurs vives qu'elle éprouvoit, & réaliser le proverbe *presente Medico sublevatur Æger*. Je pris cet instant pour examiner encore la bouche de la malade chez laquelle je ne cherchai plus ni dent gâtée, ni à m'af-

surer de fluxion , mais à savoir s'il ne lui perçoit pas quelque dent qui donnât lieu aux souffrances de cette femme. Je distinguai, en écartant la joue des gencives, une petite tumeur au fond de la bouche, sur laquelle mon doigt ayant légèrement touché, j'occasionnai une vive douleur. Je n'hésitai plus alors à me persuader, ainsi que ceux qui étoient présents, qu'une dent qui perçoit à cette Dame, quoique d'un âge à ne pas s'y attendre, étoit la seule cause de la maladie, & qu'elle se sentiroit soulagée par une petite scarification que je proposai de faire sur la gencive que la dent ne pouvoit pas diviser. Cette petite opération faite, le malade passa, quelques momens après, de l'état le plus violent à un beaucoup plus tranquille, qui fut en augmentant de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin la dent se trouvant tout-à-fait hors des gencives, elle fut totalement

guérie. J'avoue de bonne-foi que, dans cette occasion je me suis trouvé en défaut, & je m'en excuse d'autant moins que mon expérience m'avoit fourni bien d'autres exemples de cette espèce, qui auroient dû me mettre plutôt au fait des souffrances de cette Dame; mais ne voyant point de dent du côté où la douleur se faisoit sentir, m'étant informé de plus si les dents qui manquoient avoient été ôtées, la certitude que m'en donna la malade fit disparaître de mon esprit toute idée qui eût pu me faire soupçonner la croissance de quelque dent retardée. Je ne pensai pas que cette Dame se trouvant privée de toutes ses dents grosses & petites molaires, qui toutes lui avoient été ôtées, il pût arriver que la dernière n'eût pas encore percé. Mais bien persuadé de mon tort à cet égard & de n'avoir pas soupçonné ce qui pouvoit arriver, je me promis de mettre

à profit la faute dans laquelle je tombai vis-à-vis cette Dame , & d'éviter à l'avenir d'être la dupe d'une inattention qui , en faisant honte à ma connoissance , devient en même temps dangereuse pour le Public.

VINGT-TROISIÈME OBSERVATION.

De même espèce que la précédente , & dont les accidens ont été encore plus graves.

LES SYMPTÔMES de la fluxion qui survient ordinairement à l'occasion de quelques dents cariées se bornent pour l'ordinaire dans l'espace de huit à neuf jours , sur-tout quand on ne néglige pas d'employer les moyens convenables pour arrêter les progrès de cette maladie ; mais il n'en est pas de même de celle occasionnée par une dent de

sageſſe qui ſe trouve gênée dans ſa croiſſance , ou par une trop grande preſſion de la part des autres dents qui l'avoifinent , ou bien parce que les gencives étant trop fermes , ne peuvent être diviſées par la dent qu'elles recouvrent.

Une jeune Dame de vingt-neuf à trente ans fut ataquée d'une fluxion ſi conſidérable qu'en moins de trois jours la tenſion & le gonflement furent portés à un tel degré que la malade pouvoit à peine deſſerrer les dents pour permettre l'entrée du bouillon, qui faiſoit alors ſon unique nourriture. Le Médecin & le Chirurgien de la maiſon furent appelés. La ſaignée du bras fut répétée quatre à cinq fois ſans aucune diminution des ſymptômes qui ſembloient même augmenter. On en vint à la ſaignée du pied pour prévenir l'engorgement du cerveau. La fièvre étoit des plus ardentes. Le délire ſur-

vint pendant quelques heures. L'état de la malade faisoit craindre pour sa vie ; l'on saisit le moment de calme qui parut , pour lui faire administrer tous ses Sacremens. Après avoir passé quelques jours à peu près dans le même état, le Médecin ne remarquant d'ailleurs aucune dépravation dans les liqueurs qui lui fît juger la cause de cette maladie provenant de quelque vice intérieur, remarquant en outre que la tension étoit toujours à peu près la même , jugea que ce ne pouvoit être que quelque dent qui perçoit, qui pût donner lieu à l'état fâcheux de la malade ; aussi tôt que le gonflement & la tension eurent commencé à diminuer , & que la bouche pût s'ouvrir plus librement , il fut proposé d'appeler un Dentiste. Ayant été mandé , je fis l'examen de la bouche de cette Dame, autant bien que me le permettoit sa situation. Mes yeux ne pouvant rien découvrir de satisfaisant

je portai le doigt indicateur entre la joue & les dents jusqu'à la dernière molaire, derrière laquelle je sentis une autre dent qui se faisoit jour, & que l'on auroit même pu appercevoir hors des gencives, s'il eût été possible à la malade d'ouvrir la bouche mieux qu'elle ne pouvoit le faire. Les cataplasmes émolliens dont on avoit fait usage jusqu'alors, furent continués avec exactitude, mais cette dent trop gênée par sa voisine, ne put jamais sortir. La fluxion s'abcéda, l'écoulement qui se fit ayant diminué la tension, & la malade ouvrant la bouche plus aisément, il fut résolu de faire l'extraction de la dent, dans la crainte que la suppuration ne sortant pas avec facilité ne vînt par son séjour à occasionner quelque carie dans les alvéoles, & en outre faire cesser la trop grande compression qu'éprouvoit la dent qui perçoit, de la part de la dent voisine. Quoique cette dent parût presque entièrement re-

couverte par les gencives & qu'elle sem-
blât d'autant plus difficile à sortir de son
alvéole qu'elle y étoit très-resserrée par
l'autre dent qui avoit tant de peine
à sortir, cependant l'extraction s'en
fit avec beaucoup de succès, non sans
une vive douleur que ressentit la jeune
Dame qui, à cela près, ne put être
que très flattée de se voir débarrassée
d'une dent qui lui avoit causé de si grands
accidens, & dont la perte lui assuroit
une guérison sûre & prochaine. Si, dans
le commencement de cette fluxion cette
Dame eût fait voir sa bouche à quel-
que Dentiste éclairé, il auroit sûrement
connu la cause de sa maladie, & en
la détruisant par l'extraction de la dent
qui s'opposoit à la sortie de l'autre,
il eût, sans contredit, évité les sui-
tes d'une fluxion, aussi graves que je
viens de le faire voir dans cette ob-
servation.

A peu près dans le même temps il

vint chez moi un Juif qui arrivoit de Bordeaux, & à qui, pendant la route, étoit survenue une fluxion considérable qu'il attribuoit à quelque dent gâtée ; mais il fut bientôt détrompé de la fausse opinion dans laquelle il étoit, lorsque après avoir visité toutes ses dents que je trouvai très-saines, je lui annonçai qu'une dent qui lui perçoit, étoit l'unique cause de son mal & de sa fluxion. Je l'engageai de se tenir chaudement pendant quelques jours & de faire usage de cataplasmes émoliens sans oublier la saignée, que le Chirurgien appelé réitéra même plusieurs fois. Cette fluxion eut le même sort que celle dont je viens de parler, elle s'abcéda, & la suppuration qui se faisoit à l'intérieur de la bouche, étoit tellement abondante qu'il en étoit fort incommodé. Pour venir plutôt à bout de cette fluxion, il fut résolu d'ôter la dent qui la causoit, ce à quoi le Juif fut d'autant plus dé-

terminé, qu'il lui fut représenté par le Chirurgien & moi, qu'outre que son incommodité pouvoit durer long temps, il étoit en danger d'éprouver des accidens plus graves, que la présence de la suppuration pouvoit faire naître par un trop long séjour dans les parties d'où elle sortoit. J'éprouvai beaucoup de difficultés dans l'extraction de cette dent. Le premier effort que je fis avec l'instrument dont je me servois, fit, par sa pression sur la dent, sortir une si grande quantité de pus, que la bouche du malade s'en trouvant pleine, il me fut impossible de continuer l'opération, que je recommençai, dès que cette suppuration étant sortie, ne m'empêcha plus de voir la dent & la refaisir pour la faire sortir de son alvéole. La douleur de cette opération fut si aiguë, que le malade en perdit connoissance; mais cet accident n'eut point de suite. Revénu de sa syncope, le Juif

fut très-charmé de se voir privé d'une dent dont la conservation ne pouvoit qu'aggraver sa maladie & retarder sa guérison. La dent qui perçoit ne se trouvant plus gênée dans sa croissance, la fluxion & la douleur qu'elle occasionnoit se dissipèrent entièrement, & le malade fut guéri huit à dix jours après l'extraction que je lui fis de cette dent.

VINGT-QUATRIÈME OBSERVATION.

Sur deux dents unies ensemble par leurs racines.

LA NATURE dans ses différentes opérations nous offre à chaque instant de nouveaux effets de sa bizarrerie, d'autant plus surprenans pour nous, qu'outre qu'il est souvent très-difficile de rendre raison de ces phénomènes, il ne l'est pas moins de prévenir les accidens qui

accompagnent les différentes opérations qu'on est obligé de faire dans ces cas, qui ne sont connus que d'après une expérience communément fatale à ceux qui sont opérés. Les parties paroissent d'ailleurs bien constituées, à en juger par ce que nos yeux nous font connoître; on ne se doute pas qu'intérieurement il existe des obstacles qui s'opposent au succès des opérations que l'on est dans la nécessité de faire. De plus, l'incertitude physique dans laquelle on vit, sur la conformation des parties dont la situation les dérobe à la vue, nous empêche de craindre des événemens qu'on ne peut prévoir; ou qui, selon le cours ordinaire des choses, ne doivent être prévus; quelque rares que soient les exemples semblables à ceux que je rapporte dans cette observation, cependant ils se rencontrent. M. Fauchard en cite cinq dans son Traité des dents, connu sous

le nom de *Chirurgien-Dentiste*, qui, quoique à peu près semblables, sont très-exactement détaillés par cet Auteur. J'en ai rencontré trois, dont deux que je rapporte, auroient été suivis d'accidens très-graves, si je n'avois pas été retenu dans l'extraction de cette espèce de dents, par le doute qui me vint de la réunion de la dent que j'ôtois avec sa voisine, par la difficulté que j'éprouvois à la faire sortir de son alvéole.

Un Sergent du Régiment des Gardes Françaises vint chez moi pour se faire arracher une dernière dent molaire de la mâchoire supérieure, dont la carie, située à la partie latérale de la dent, ne pouvoit être connue qu'au moyen de la sonde. Cette dent paroissoit très saine aux yeux du malade, qui ne pouvoit la soupçonner être la cause de son mal. Il croyoit au contraire que c'étoit l'avant dernière parce qu'elle étoit toute

cariée, & dont il ne restoit plus qu'une portion de la couronne, du côté de la dernière dent. Après l'avoir dissuadé de son erreur & déterminé à se faire ôter la dernière de préférence à l'autre, qui ne lui étoit d'aucune sensibilité. J'éprouvai dans l'opération une si forte résistance que j'avois lieu de craindre quelque fracture dans la mâchoire; mais il ne vint avec cette dernière dent qu'une portion de celle qui étoit cariée, laquelle portion étoit jointe avec la dernière dent que j'emportai, de façon à ne faire qu'un seul & même corps ensemble. Il vint aussi une petite portion d'alvéole, qui sembloit joindre ces deux dents par la forte adhérence qu'on remarquoit, ce qui me fit croire d'abord que la réunion de ces deux dents ne provenoit que de cette adhérence; mais ayant détaché cette portion d'alvéoles, les deux dents n'en restèrent pas moins jointes ensemble. Je remar-

quai un petit enfoncement entre ces deux dents , pareil à celui qu'on observe dans le milieu des racines des dents molaires de la mâchoire inférieure. Je voulus séparer ces deux dents avec la lime , & scier les deux racines à peu près vers la partie moyenne, pour voir s'il existoit deux cavités ; mais le malade s'y opposa formellement , & voulut conserver ces deux dents telles qu'elles étoient , qu'il emporta avec lui très-soigneusement. Ce même homme se plaignoit de souffrir de la mâchoire inférieure du côté opposé. Son mal venoit d'une première grosse molaire qui étoit cariée , & qui se trouvoit pareillement unie avec la seconde petite molaire. Comme sa douleur n'étoit pas bien aiguë , j'essayai de plomber cette dent ; ayant l'attention de ne pas trop enfoncer le plomb , pour que le nerf ne s'en trouvât pas comprimé. Cette opération réussit très-bien. Après avoir trouvé
dans

dans le même sujet deux dents ainsi jointes ensemble à chacune de ses mâchoires, deux à la mâchoire supérieure du côté gauche, & les deux autres à la mâchoire inférieure du côté opposé, je voulus m'assurer de la conformation des autres dents, que je trouvais très-bien séparées les unes des autres du moins par leurs couronnes; comme il en manquoit quelques-unes qui avoient été arrachées en différens temps, je lui demandai si sa mémoire lui fournissoit une jonction semblable dans les dents qu'il avoit perdues, à celle que je lui faisois remarquer; mais il n'en avoit aucune connoissance.

Quelques années après le fait que je viens de citer, une fille domestique vint chez moi pour se faire tirer une grosse molaire de la mâchoire inférieure. La forte constitution que je remarquai dans la mâchoire de cette fille & la solidité apparente de ses dents

M

m'annonçèrent d'avance la peine que j'aurois & l'effort prodigieux que je devois employer pour faire sortir de son alvéole la dent dont cette fille vouloit se débarrasser. Le premier effort que je fis avec le pélican fut envain; la force me manquant, je m'y repris une seconde fois, sans que la dent me parût ébranlée. Cette fille courageuse, malgré le mal que je lui faisois, voulut que je réitérasse pour la troisième fois, à quoi je répugnois par la crainte de quelque événement désagréable. D'ailleurs le point d'appui du pélican avoit fait une contusion considérable sur les gencives, je ne voulus pas suivre l'obstination de cette domestique que je renvoyai à un autre jour si ses souffrances continuoient; de plus, j'avois la main toute tremblante, & je sentois une douleur très-vive dans l'avant bras, occasionnée par l'effort excessif que je venois de faire. Trois ou quatre jours

après , cette femme revint plus souffrante encore qu'auparavant l'opération. Je lui fis envisager les plus grands dangers si elle écoutoit son opiniâtreté à se faire arracher sa dent ; mais toutes mes représentations ne servirent à rien vis-à-vis de cette Domestique dont le courage s'animoit à mesure que je travaillois à l'effrayer. Ayant cédé à ses instances , je donnai un coup de Pélican qui fit non-seulement céder la dent cariée , mais même depuis la dernière molaire jusqu'à la première petite molaire inclusivement. Ces cinq dents & la portion alvéolaire qui les contenoit étoient renversées du côté de la joue. Cette fille obstinée sentit alors , mais trop tard , le malheur que je lui avois prédit. Sans me douter encore que toutes ces dents fussent jointes ensemble , je me donnai bien de garde de continuer l'extraction de la dent que je vou-

M ij

lois tirer. Je remis au contraire en situation toute la portion fracturée. Je fis fermer la bouche le plus exactement possible, en sorte que les dents de la mâchoire supérieure pussent comprimer sur cette partie déplacée & la contenir dans la même situation que je l'avois mise. Pour cet effet j'employai un mouchoir qui, passant sous le menton, étoit fortement assujetti par dessus la tête. Je défendis d'ouvrir la bouche & de prononcer la moindre parole dans d'autres instans que ceux où je la panserois. Quelque difficile que soit à observer le silence pour une femme, celle-ci sentit cependant en cette occasion combien il étoit nécessaire de maîtriser sa langue & de lui donner, peut-être pour la première fois, le dessous sur la raison. Elle fut pendant plus de quinze jours sans parler à qui que ce fût. Au bout de ce temps je lui rendis l'usage de la parole, mais non pas la santé,

qu'elle n'eut bien rétablie que deux mois après. Ce fut alors que j'examinai à loisir la bouche de cette fille, & que je reconnus la liaison parfaite des cinq dents molaires & toutes les autres dents bien séparées. Je ne parle pas des remèdes que je mis en usage, parce qu'ils sont les mêmes que ceux dont j'ai déjà eu occasion de parler plusieurs fois dans des cas à peu près semblables. Dans les premiers instans de la maladie de cette fille, il survint une fluxion si considérable, & dont la résolution se fit par une suppuration si abondante, que je désespérai quelques jours de la guérison & de la réunion des parties; mais enfin, soit par mes soins, ou par l'effet de la bonne constitution de la fille, elle a parfaitement guéri, non-seulement de l'accident qui étoit survenu à la suite de l'opération, mais même du mal de dents qu'elle n'a plus ressenti depuis.

M iij

Outre les deux exemples que je viens de rapporter, j'en ai encore vu un troisième où les accidens auroient peut-être été les mêmes qu'aux précédens, si mon expérience ne m'eût pas fait prendre un parti plus prudent que celui auquel je m'étois déterminé comme malgré moi vis - à - vis cette fille Domestique.

Un homme sortant de l'Hôtel-Dieu où il avoit été guéri d'une fracture, vint chez moi pour se faire ôter une dent canine. Comme ces sortes de dents présentent toujours quelques difficultés de plus dans l'extraction, que les autres, j'apportai la plus grande attention à celle dont je parle, qui, outre qu'elle me paroissoit très-forte, m'offrit aussi quelque chose de singulier dans sa figure, qui excita toute mon attention. Au lieu de se terminer en pointe comme le font ordinairement toutes les dents canines ; celle-ci au contraire avoit une

couronne très-applatie : deux petites éminences, séparées par un petit enfoncement, se faisoient remarquer sur la couronne de cette dent canine, ce qui me fit juger qu'elle avoit deux racines ; mais je ne m'en assurai pas par l'extraction, car je ne voulus pas l'entreprendre. Je remarquai que la petite molaire étoit tellement rapprochée de cette canine, qu'il n'y avoit entre elles qu'une légère séparation simulée & formée simplement par une petite rainure en forme de gouttière un peu plus enfoncée cependant que celle que l'on remarque dans la racine des grosses dents molaires de la mâchoire inférieure. D'après cette inspection je conseillai à cet homme d'avoir de la patience & de boucher la carie de sa dent avec un coton imbibé de quelque eau spiritueuse ou essence quelconque ; après l'avoir instruit de la conformation de ses dents, & lui avoir fait sentir les dangers auxquels il

étoit exposé s'il entreprenoit de vouloir se les faire arracher. Je le renvoyai, ne voulant pas courir les risques de lui ôter deux dents pour une & peut-être même davantage.

On ne sauroit trop avoir de prudence toutes les fois qu'il s'agit de faire quelque opération, sur-tout lorsque l'incertitude du succès se trouve confirmée soit par un vice de conformation dans les parties sur lesquelles on est obligé d'opérer, soit par quelque vice particulier, qui, faisant toujours complication, ne peut que retarder la guérison du malade, & souvent même l'empêcher absolument. D'un autre côté le malade ne doit rien négliger pour s'assurer de l'expérience & des lumières de celui à qui il se confie, parce que de ce choix dépend un des plus grands biens de l'homme, qui est la santé.

VINGT-CINQUIÈME OBSERVATION.

Sur sept grosses dents molaires venues à la même mâchoire, outre le nombre ordinaire de six.

NOUS AVONS à chaque mâchoire, ainsi que je l'ai déjà observé ; six grosses dents molaires, trois de chaque côté, tant à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure. On a vu quelquefois le nombre ordinaire de ces dents excéder d'une ou de deux, & alors ces dents supplémentaires prennent des situations assez mauvaises, souvent même assez incommodes pour ceux chez qui elles viennent.

Un homme âgé d'environ trente ans me fut adressé pour se faire ôter une dent cariée. A l'ouverture de sa bouche j'aperçus double rangée de dents grosses molaires à la mâchoire

M v

inférieure, tant du côté droit que du gauche : il y en avoit quatre d'un côté & trois de l'autre, ce qui faisoit à cet homme sept grosses molaires d'un côté & six de l'autre. Ce qu'il y a de surprenant, & en même temps digne d'admiration dans cette double conformation de dents, c'est l'ordre régulier que la Nature sembloit avoir pris plaisir de garder. Ces dents étoient placées de façon qu'elles ne le gênoient point du tout. Elles alloient toujours en diminuant à proportion qu'elles approchoient des petites molaires. En sorte que la dernière de ces dents se trouvant placée entre les deux grosses molaires qui lui étoient voisines, ne causoit aucune difformité dans l'arrangement de ce grand nombre de dents qui bordoient les alvéoles de cette mâchoire. La dent cariée étoit une de celles qui se trouvoient placées du côté intérieur de la bouche, ce qui en rendoit l'ex-

traction plus difficile, d'autant plus encore que toutes ces dents étoient très-ferrées les unes contre les autres. Ne pouvant me servir du pélican ordinaire pour faire sortir cette dent de son alvéole, j'eus recours à celui que j'ai imaginé pour opérer à l'intérieur de la bouche & particulièrement sur les dents doubles. Cet instrument agit d'autant plus sûrement, que le point d'appui, ainsi que le crochet qui saisit la dent, peuvent se tourner de façon à la prendre de côté, lorsque les circonstances le requièrent : j'ôtai parfaitement bien la dent surnuméraire de l'homme dont je parle, avec mon nouveau pélican, dont je détaillerai le mécanisme lorsque je parlerai des instrumens.



VINGT-SIXIÈME OBSERVATION.

Qui m'a été communiquée sur l'union totale des dents avec les os de la mâchoire.

MON FRÈRE étant à l'Hôtel - Dieu, où il a travaillé pendant dix ans en qualité de Chirurgien, m'a donné l'observation qui suit. Un homme d'environ trente quatre à trente-cinq ans étant mort dans ledit Hôpital, fut porté à l'Amphitéâtre pour y servir à la manœuvre des différentes opérations pratiquées par M. Moreau pour l'instruction des jeunes Elèves de cette Maison. Ce cadavre ayant de très-belles dents, mon frère voulut les arracher, principalement les incisives & canines dont les Dentistes ont besoin de temps en temps. Toutes ces

dents se rompoient à mesure qu'on les faisoit avec le davier pour les faire sortir de leur alvéole. Les deux mâchoires étant dépouillées de toutes les chairs dont elles étoient recouvertes furent sciées en travers ; & l'on observa avec la plus grande surprise qu'on ne pouvoit distinguer aucune trace des cellules alvéolaires , ni aucune différence de la substance spongieuse , dont sont ordinairement composés les os maxillaires, d'avec la substance de la racine des dents. Les os de la mâchoire & les dents de cet homme ne faisoient qu'un seul composé ; le germe des dents s'étoit tellement confondu avec le suc osseux des os maxillaires , qu'il étoit impossible de reconnoître la moindre trace de dent dans la région alvéolaire, tandis qu'à l'extérieur on voyoit les dents les mieux conformées & rangées dans l'ordre le plus régulier. M. Petit, célèbre Anatomiste, rapporte dans ses

cours d'Anatomie un fait semblable. Je me fais une question que tout autre pourroit peut-être me faire. Cet homme eût-il jamais des dents de lait ? Ce problème , tout difficile qu'il paroît à résoudre , est cependant susceptible de quelques conjectures , il est vraisemblable que dans le sujet dont je parle , les dents n'ont percé qu'une seule fois ; donc on ne peut pas regarder les dents de cet homme comme dents de lait , puisqu'elles n'ont jamais tombé ; lors de la dentition , le germe des dents s'est tellement amalgamé & confondu avec le suc osseux des os maxillaires que ne faisant qu'un seul & même corps , il n'aura pas été possible qu'un second germe , en supposant qu'il ait existé , ait pû se faire jour ; & n'ait été étouffé par la présence d'un corps aussi dur & aussi compacte que l'étoit l'assemblage des dents avec les os maxillaires.

VINGT-SEPTIÈME OBSERVATION.

Sur les ravages que causent le scorbut & le virus vénérien, sur les dents & les gencives,

ON remarque en général que le scorbut attaque plus communément les personnes du menu peuple que les personnes d'un ordre plus relevé; ce qui vient, comme l'ont remarqué plusieurs Auteurs, de la privation d'une bonne nourriture que les pauvres ne peuvent se procurer; ou bien de l'habitation des lieux mal sains, dans lesquels leur misère les nécessite de rester. Les prisonniers qui gémissent dans les cachots sont très-sujets à cette horrible maladie. La plus grande partie de ces malheureux, enfermés dans Bicêtre, sont affectés du scorbut, qu'ils se communiquent les

un aux autres, par la même raison qu'ils habitent des endroits très-infects par eux-mêmes, & dont l'infection devient plus grande encore par le grand nombre de malheureux, qui, couchés pour ainsi dire les uns sur les autres sur un monceau de paille, se trouvent obligés de vivre dans un lieu où l'air corrompu, ainsi que la mauvaise nourriture, tendent conjointement à la destruction de ces êtres infortunés : les uns malheureux par une indigence affreuse, les autres par leurs forfaits.

Il y a six à sept ans tout au plus qu'on fut obligé d'ouvrir l'Hôpital de Ste Anne, maison dite *la santé*, qui appartient à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour y recevoir les prisonniers malades de la maison de Bicêtre. Ces malheureux ne pouvoient plus marcher ; leurs jambes, ainsi que les bras, étoient durs comme des buches. Toutes leurs articulations étoient comme soudées. Leurs

gencives gonflées & livides, remplies d'un sang noir & épais, faisoient exhaler de leur bouche une odeur épouvantable qui étoit encore augmentée par les ulcères dont les gencives étoient recouvertes. Quelque attention qu'on eût dans les pansemens des gencives de ces hommes malheureux, on ne put empêcher qu'ils ne perdissent leurs dents, qui, se trouvant dépouillées des gencives, & de plus, sorties en partie des cavités alvéolaires qui avoient été détruites par le vice scorbutique, ne purent jamais se consolider.

J'ai traité une pauvre fille qui sortoit de l'Hôpital, & qui avoit les gencives abysmées de scorbut. Les ulcères multipliés qui occupoient l'intérieur de la bouche, soit sur les gencives ou sur les joues, donnoient lieu à une odeur si puante qu'on ne pouvoit en approcher. Ses dents étoient si chancelantes, particulièrement les incisives & les canines,

que je pris le parti de les ôter toutes. Je fis plusieurs scarifications sur les gencives, pour procurer un dégorgement plus facile. Je me servis pour gargarisme que je faisais répéter plusieurs fois le jour, d'une lotion composée de vin blanc, d'eau de plantin, l'extrait de cresson & l'esprit de cochlearia avec de l'alun calciné. Au bout de six semaines de traitement, ma malade fut parfaitement guérie, mais sans espoir de recouvrer les dents que je lui avois ôtées les premiers jours du traitement.

Le virus vénérien n'est pas moins à craindre pour les dents que celui du scorbut. Les malades affectés de ce vice, doivent se trouver très heureux lorsqu'ils peuvent conserver leurs dents des accidens qui accompagnent ou le vice vénérien, dont l'érosion & l'acrimonie sont telles, que, lorsqu'il s'attache sur les gencives & les dents, il est très-difficile de s'opposer à la destruction de

l'un & de l'autre, ou même le traitement dont les remèdes agissent sur les deux d'une manière presque aussi pernicieuse que le vice lui-même. La cause de cette maladie est trop bien connue, pour que j'entreprenne de la détailler. Un jeune libertin, attaqué de cette maladie, s'adressa à moi pour me consulter sur le mauvais état de sa bouche; non-seulement je lui ôtai plusieurs de ses dents, mais aussi quelques portions d'alvéoles cariées, qui, étant restées, auroient entretenu les différentes fistules dont ses gencives étoient affectées. Après avoir fait sur ce jeune homme les opérations qui me regardoient, je le renvoyai à celui qui l'avoit traité dans sa maladie, en lui conseillant de recevoir encore de temps en temps la visite du messager des dieux, dont il avoit grand besoin, malgré toutes celles que lui avoit procurées son Chirurgien.

VINGT-HUITIÈME OBSERVATION.

Sur une carie des alvéoles causée par humeurs froides.

UN enfant de cinq ans, attaqué d'un abcès sur les gencives, causé par humeurs froides, m'a été amené après avoir été traité par plusieurs personnes, qui, toutes employoient des remèdes différens; mais sans connoître l'essentiel, qui eût été d'ôter les deux dents sur lesquelles étoit situé l'abcès, & procurer par là l'issue libre de la supuration renfermée dans les gencives, dont le séjour a causé les plus grands accidens, ainsi que nous allons le voir dans cette observation.

La mère de l'enfant ne voyant aucune fin à la maladie, prit le parti de sortir de sa province pour se rendre à

Paris, où elle espéroit trouver des moyens plus efficaces que ceux qui avoient été employés jusques alors pour procurer la guérison du petit malade. Le nombre de Chirurgiens qui avoient traité cette maladie, sans aucun fruit, inspiroit à cette pauvre femme beaucoup de méfiance dans tous les remèdes qu'on pouvoit lui indiquer pour le soulagement de l'enfant, dont les joues, principalement du côté gauche, étoient occupées par un abcès si considérable, qu'à peine pouvoit-on lui découvrir l'œil. Dans cet état déplorable, cette mère affligée se trouvant sans ressource ni connoissance à son arrivée dans Paris, se détermine à mettre son enfant à l'Hôtel Dieu, croyant d'ailleurs trouver des secours d'autant plus sûrs dans une maison où les maladies étant en grand nombre & de toute espèce, font espérer des moyens plus certains, étant suggérés par une expérience plus con-

sommée. Quelque vraisemblable que parût l'opinion de cette femme; l'état de son enfant n'en fut cependant pas meilleur. Les remèdes généraux, suivis des cataplasmes anodins, & après ces derniers les emplâtres de toutes espèces furent employés sans succès. Le mal continua dans ses progrès; la fluctuation de la suppuration contenue dans l'abcès qui occupoit la joue gauche, détermina à faire une incision au-dessous de l'œil, c'est-à-dire à deux ou trois lignes du bord de l'orbite. La suppuration n'étoit pas seulement contenue dans l'abcès dont je parle, toutes les gencives en étoient remplies, ainsi que la voûte du palais sur laquelle la moindre pression en faisoit sortir en quantité. Il sortoit du nez & des oreilles de cet enfant une humeur blanchâtre, & assez consistante, ce qui me fit conjecturer que ce n'étoit autre chose que cette même suppuration qui occupoit pour ainsi dire toutes les

parties du visage de cet enfant, & qui s'étoit formée une issue par le nez & les oreilles. L'évacuation abondante de cette suppuration qu'occasionna l'incision ainsi que les médicamens employés pour exciter la suppuration, procurèrent une détension dans toutes les parties tuméfiées & engorgées de matière ; mais par cette opération on ne parvint pas à arrêter les progrès de la carie occasionnée par la présence de l'humeur, qui, par son séjour, donna lieu à la perte totale du corps alvéolaire. L'incision faite sur la joue fut conduite à une parfaite guérison, & la cicatrice de la plaie qui, dans l'état de gonflement sembloit être à deux travers de doigts de distance de l'orbite, se trouva être continue à la paupière inférieure. L'enfant étant guéri de cette opération, n'en avoit cependant pas les gencives en meilleur état. La suppuration étoit en si grande quantité, & les gencives étoient

tombées dans un tel degré de pourriture, qu'il sembloit y avoir une fistule sur chaque dent. Il sortoit de la bouche de cet enfant une odeur insoutenable. Ce fut dans cet état qu'il me fut amené. Voyant l'impossibilité de conserver les dents qui étoient à peine soutenues dans les cellules alvéolaires : je commençai par les ôter toutes. Le lendemain l'enfant me fut ramené, je lui ôtai plusieurs portions d'alvéoles toutes cariées, & qui contribuoient pour beaucoup à la grande suppuration qui se faisoit : je recommençai cette opération jusques à ce que je n'apperçus plus aucun vestige de carie. J'employai les lotions vulnéraires pendant le traitement, ainsi que les injections que je faisois faire par la mère les jours que l'enfant ne venoit pas chez moi. Ces injections se répétoient plusieurs fois dans la journée. Au bout de deux mois l'enfant fut parfaitement guéri ; mais
il

il ne pourra pas se flatter de recouvrer toutes ses dents, parce qu'il y a plusieurs portions de l'une & l'autre mâchoire qui ont été tellement rongées par la carie, qu'il n'est pas possible que le second germe n'ait été détruit. Outre que celles qui viendront seront très-éloignées les unes des autres, c'est qu'elles seront encore très-foibles.

VINGT-NEUVIÈME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie à la suite d'une dent ôtée.

LES hémorrhagies qui viennent à la suite de l'extraction de quelque dent, sont très désagréables pour celui à qui l'accident arrive, & en même temps pour l'Opérateur, parce que souvent le Public a l'injustice d'imputer ces fortes d'événemens, à la maladresse ou

N

à l'ignorance du Dentiste. Sentiment d'autant plus mal fondé que les hémorragies ne sont occasionnées que par un vice particulier qui se trouve dans le sujet à qui l'on ôte la dent, ou par la rupture de quelque vaisseau sanguin considérable, eu égard aux parties, qui fournit alors une plus grande quantité de sang que celle qu'on voit communément après une dent ôtée. Quand ces sortes d'accidens arrivent, on ne peut reprocher au Dentiste qu'une seule chose, c'est de ne pas savoir y remédier; d'ailleurs il lui est impossible de prévoir l'hémorrhagie. Une personne demeurant à Paris me fut adressée pour se faire ôter une dent canine; à l'inspection de sa bouche, je jugeai que cet homme étoit attaqué du scorbut; mais cette raison ne me sembla pas suffisante pour détourner la personne de se faire arracher sa dent; de plus, il n'y auroit pas consenti, eu égard à la

douleur que cette dent lui faisoit éprouver. La dent ôtée, il ne me parut pas que le sang sortît en plus grande abondance qu'il n'a coutume de le faire après une semblable opération. Cependant la nuit d'ensuite je fus mandé pour voir le malade, qui n'avoit cessé de saigner depuis qu'il étoit sorti de chez moi. J'employai, pour arrêter cette hémorrhagie, l'agarc de chêne dont je me fers pour l'ordinaire avec succès. Le lendemain on me mande de nouveau, le sang continuant toujours de couler. Après avoir débarrassé la bouche de tous les tampons de linge dont je m'étois servi pour faire un point de compression sur l'endroit d'où je voyois que le sang sortoit, je fis prendre quelques gorgées d'eau au malade pour nettoyer sa bouche de tous les caillots dont elle étoit remplie : je distinguai alors que le sang ne venoit plus de l'endroit où j'avois ôté la dent, mais de

N ij

toutes les gencives ; il n'y avoit pas un seul point dans toute la bouche qui ne donnât issue au sang. J'appelai alors le Médecin , qui ordonna plusieurs saignées très-rapprochées les unes des autres ; outre les astringens qu'on faisoit prendre intérieurement , on faisoit faire des gargarismes de même nature ; mais tous ces remèdes , comme tous les autres qu'on faisoit prendre pour rendre le sang plus consistant , furent tous mis en usage inutilement. Il ne fut pas possible d'arrêter cette hémorrhagie. Le malade mourut le neuvième ou dixième jour après l'extraction de sa dent.

Dire dans cette occasion que la mort de cet homme n'a pas été causée par l'extraction de sa dent , seroit vouloir s'abuser ; mais soutenir , comme on l'a fait dans le voisinage de cet homme , que c'étoit de la faute du Dentiste qui avoit ôté la dent , c'est tomber dans la plus grande absurdité & se rendre cou-

pable de l'injustice la plus criante envers un homme qui n'a rien à se reprocher & en faveur de qui le Médecin & le Chirurgien appelés auprès de ce malade rendent le témoignage le plus authentique de son innocence. Cet exemple frappant doit faire naître la plus scrupuleuse circonspection dans les cas où il s'agit de faire quelque opération sur des sujets qui sont atteints de quelque vice intérieur qui complique presque toujours les moyens qu'on employe pour parvenir à la guérison.

TRENTIÈME OBSERVATION.

*Sur une dent de lait dont l'extraction
causa l'hémorrhagie.*

UN ENFANT de huit à neuf ans ayant
une de ses dents molaires toute chan-

N iij

celante , sa mère prit sur elle d'arracher cette dent avec un fil , ne jugeant pas à propos de s'adresser à un Dentiste pour une opération qui lui paroissoit de si peu de conséquence : bien éloignée de penser que la suite deviendroit pour elle très-inquiétante. Le sang qui sortoit en abondance par la plaie de cette dent, ne fit d'abord aucune impression sur l'esprit de la mère de cet enfant ; mais douze heures s'étant écoulées sans que le sang s'arrêtât, l'alarme alors prit la place de la sécurité dans laquelle étoient les parens, qui furent obligés d'avoir recours aux personnes de l'Art : je fus mandé pour voir cet enfant que je trouvai tout ensanglanté. Après lui avoir nettoyé la bouche de tous les caillots qui m'empêchoient de voir l'endroit précis d'où le sang sortoit , je pris du linge fin dont je fis trois tampons gradués que je plaçai l'un sur l'autre , les faisant fixer par la pression de la mâchoire supé-

rieure, & une mentonnière assujettie par-dessus la tête. Je recommandai aux parens d'avoir l'attention de ne le pas faire parler & de ne lui permettre aucun mouvement des mâchoires pendant quelques heures. Sur les 5 à 6 heures du soir je fus revoir l'enfant chez qui le sang s'étoit entièrement arrêté. Je conseillai cependant de continuer les mêmes précautions jusques au lendemain que j'ôtai les tampons de linge, & recommandant encore, comme je l'avois déjà fait, de ne pas faire laver la bouche de l'enfant jusques à ce que le caillot qui s'étoit formé sur l'endroit d'où venoit le sang, tombât de lui même; attention qu'il faut avoir dans toutes les hémorrhagies de cette espèce, sans quoi elles s'arrêtent difficilement, par la raison que l'agitation que l'on fait dans la bouche par les liqueurs dont on se sert, s'oppose à ce que les vaisseaux se referment, & que de plus, rendant le

N iv

sang encore plus fluide, il n'est pas possible alors qu'il se forme des caillots, qui sont les moyens qu'emploie la nature pour opérer la suppression du sang. Suppression qui ne peut avoir lieu qu'à l'aide d'une coagulation d'où dépend la tranquillité & la guérison du malade.

L'enfant étant guéri, je voulus m'assurer de la façon de penser de sa mère, dans le cas où c'eût été moi qui eût fait l'extraction de la dent. Sa sincérité ne me laissa pas le moindre doute sur sa prévention contre les Dentistes qui ont des hémorragies à arrêter après certaines dents qu'ils sont obligés d'ôter. Cette femme me répondit de bonne-foi que si la dent de son enfant avoit été ôtée par moi, elle m'eût imputé cet événement comme arrivé par ma faute. Quelque raison que sa propre expérience lui fournît contre un jugement aussi téméraire qu'injuste, j'eus néanmoins beaucoup de peine à la dissuader de sa façon de

penfer ; je ne me flatte même pas d'en être venu à mon but, tant est grande la force du préjugé sur les esprits peu instruits & faussement prévenus.

TRENTE-UNIEME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie qui survint après une dent ôtée à une Demoiselle de l'âge de vingt ans.

EN 1748 je fus appelé pour ôter une première grosse molaire à une Demoiselle. Quelques heures après l'opération on vint me chercher pour donner du secours à cette jeune fille qui perdoit beaucoup de sang par la plaie de la dent qui lui avoit été ôtée. J'employai dans cette occasion les mêmes remèdes dont j'ai déjà parlé dans les Observations précédentes sur les hémorrhagies ; mais

N 7

ce fut inutilement. Étant retourné voir ma malade , je trouvai que le sang sortoit en plus grande quantité que la première fois que j'avois été mandé pour l'arrêter. Soupçonnant que la malade n'avoit peut-être pas eû toute l'attention que je lui avois recommandée de ne point ouvrir la bouche , n'y faire aucun mouvement des mâchoires ; je m'avifai d'assujettir les tampons de linge dont je me servois pour faire la compression , avec des fils d'or que je fixai aux dents voisines. Mais cet expédient ne fut pas plus heureux que le premier que j'avois employé ; je le recommençai cependant, faisant faire pour quelques instans des gargarismes astringens. Le sang parut s'arrêter ; mais à peine fus-je sorti de la maison , qu'on m'envoya chercher ; le sang donnant avec encore plus d'abondance qu'il n'avoit fait ; je conseillai alors de faire ouvrir la veine du bras ; mais on me

fit observer que les règles de cette jeune personne ayant été arrêtées par un effroi que lui avoit causé un coup de tonnerre, la saignée du bras pouvoit alors ne pas lui servir de grand chose, & même lui être contraire. D'après cette remarque, je questionnai la Demoiselle sur son état, & lui demandai si elle se sentoit quelque étouffement ou quelque violente douleur de tête. Bien loin de-là, me répondit-elle; auparavant que ma dent fût ôtée, j'éprouvois une grande difficulté à respirer ainsi qu'une lourdeur dans la tête occasionnée par la quantité du sang que je sentois y être remontée. Mais à présent je ne souffre plus du tout; & à cette hémorrhagie près, qui commence à m'inquiéter beaucoup, je jouis de la plus parfaite santé. Les paroles de cette Demoiselle me firent naître quelques conjectures favorables; & je me flattai que l'hémorrhagie serviroit de saignée

N vj

dans cette occasion , où le sang remonté au cerveau sembloit prendre son cours par cette voie ; cette idée me tranquillisa pendant trois ou quatre jours sur l'état de la malade ; mais me voyant au huitième jour sans que l'hémorrhagie cessât , je songeai alors à arrêter ce sang dont l'écoulement trop long affoiblissoit la personne , sans toutes fois qu'elle se sentit d'autre incommodité. Voulant éviter de me servir du cautère actuel qui entraîne toujours avec lui quelque chose d'effrayant & de très-douloureux ; je fis une poudre composée d'alun de roche , avec la pierre de vitriol & un peu de cendres ordinaire. J'en chargeai un petit bourdonnet que je portai dans la cavité où étoit renfermée la dent : par-dessus le bourdonnet je mis deux tampons de linge fin , sur lesquels je fis appuyer fortement les dents de la mâchoire supérieure , recommandant de garder la

même situation sans se rincer davantage la bouche , ni faire le moindre mouvement. Sept à huit heures après je fus voir la malade que je trouvai en très-bon état. Le sang ne reparut plus depuis , & la santé de cette Demoiselle fut parfaitement rétablie. Il est quelquefois très-difficile d'établir un principe certain pour remédier à divers accidens : la conduite du Dentiste doit être déterminée selon les circonstances ; & il ne doit attendre alors d'autres ressources que celles qui peuvent lui être suggérées par son industrie & son imagination.

TRENTE-DEUXIÈME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie occasionnée par une dent déchauffée.

UN APOTHIKAIRE de Paris , âgé de quarante ans , vint chez moi pour se faire ôter une dent large incisive, si dé-

chauffée, qu'elle paroïssoit ne tenir que très-peu dans les gencives. Cette dent ne fut pas plutôt hors de sa cavité, que le sang sortit en abondance : cependant j'étais bien éloigné de me persuader que ce fût une hémorrhagie qui me donneroît autant de peine à arrêter que j'en eus, & qu'elle deviendroit aussi opiniâtre à céder. J'appliquai d'abord l'eau de rabel, dont j'imbibai les bourdonnets & les compresses qui furent employées pour la compression qui fut faite le plus exactement que la situation des parties le permettoit. Ce remède ne réussit pas, il fut répété à différentes fois toujours envain. Je mis en usage l'esprit de vitriol, dans lequel l'Apothicaire avoit beaucoup de confiance ; mais il n'eut pas un meilleur succès que le premier. Cette hémorrhagie ayant duré quatre jours sans apparence de finir, je proposai le cautère actuel comme le vrai spécifique. L'Apothi-

caire, qui ne manquoit pas de courage, se soumit à cette opération, qui fut le terme de son hémorrhagie, dont il étoit très-incommodé. J'avois lieu de craindre encore que le sang ne redonnât de nouveau après la chute de l'escarre eu égard à la lividité & à l'engorgement des gencives qui paroissoient très-sanguinolentes. Cependant par la précaution que l'on eut de rafraîchir légèrement les gencives, & de faire faire usage des gargarismes astringens, la chute de l'escarre se fit sans d'autres accidens.

TRENTE-TROISIÈME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie à la suite de l'ouverture faite à l'artère ranine, en voulant ôter un chicot avec le pied de biche, dit repoussoir.

UN PAYSAN des environs de Paris s'adressa au Chirurgien de son village

pour se faire arracher un chicot ou racine de la première petite molaire à la mâchoire inférieure sur laquelle étoit une petite fistule qui suintoit de temps en temps, & lui donnoit de plus des fluxions; le Chirurgien à qui ce paysan eut affaire, se servit du repoussoir pour emporter ce chicot; mais il dirigea si mal son repoussoir qu'en faisant effort pour faire sortir ce chicot de son alvéole, l'instrument poussé avec violence vint percer l'artère sublinguale.

Le sang qui couloit ne permit pas au Chirurgien de voir toute l'étendue de l'accident qui venoit d'arriver, il se contenta de faire rincer la bouche du malade avec l'eau & le vinaigre pendant quelques instans; étant bien persuadé que le sang ne venoit que de la plaie que formoit le chicot arraché; il renvoya cet homme en l'assurant que cette quantité de sang seroit de courte durée; mais il se trompoit dans son

prognostic, ou pour mieux dire il étoit abusé par l'ignorance où il étoit d'avoir ouvert l'artère ranine. Ce payfan voyant que le sang abondoit toujours, prit le parti d'aller retrouver le Chirurgien; celui-ci qui ne pouvoit comprendre que d'un chicot arraché, il en résultât une si grande quantité de sang, lui conseilla prudemment de venir à Paris, où il trouveroit un secours plus prompt & plus assuré; cet homme s'adressa à moi. Ayant examiné sa bouche il ne me fut pas difficile de reconnoître que l'hémorrhagie ne provenoit pas de l'endroit où étoit le chicot, il paroissoit d'ailleurs d'une parfaite constitution. Je voyois que le sang venoit de dessous la langue, que je lui fis lever afin de reconnoître plus distinctement le lieu d'où il sortoit. Je vis alors le déchirement qu'avoit fait le repoussoir; n'ayant d'autre ressource pour arrêter cette hémorrhagie, que la ligature, je ne m'oc-

cupai qu'à la pratiquer sur le champ ; la situation & les mouvemens involontaires de la langue me fournirent beaucoup de difficultés avant d'y parvenir. Je fus obligé , pour y pouvoir faire cette ligature , de me servir de petites pinces avec lesquelles je pris la langue , & me la faisant assujettir par un Aide , je vins about de l'opération. Le sang cessa de couler à l'instant même. Cet homme s'en retourna dans son village , après lui avoir recommandé de parler le moins qu'il lui seroit possible , & de me revenir trouver le lendemain ; mais ce bon payfan voyant que son sang ne couloit plus & que conséquemment il n'avoit plus besoin de moi , il ne revint à Paris que lorsque l'occasion l'y obligea , & vint alors me voir & me remercier de bon cœur d'avoir mis fin à une maladie qui lui devenoit d'autant plus pernicieuse qu'elle arrivoit dans un temps où il avoit beaucoup à faire pour la récolte de la campagne.

*EXTRAIT des Registres de l'Académie
Royale des Sciences, du 6 Mai 1772.*

LES DENTS surnuméraires de l'espèce de celles qui viennent hors de rang contre d'autres dents, & que quelques Auteurs ont appelées *surdents*, déparent la bouche quand elles sont placées en devant, vis-à-vis l'ouverture des lèvres : quelquefois quand elles sont dirigées du côté de la langue, elles nuisent à la prononciation ; il y a même des cas où la langue dans quelques-uns de ses mouvemens venant à frapper contre elles s'enflamme & s'ulcère ; il en est d'autres où l'intérieur des joues, à force de battre contre des *surdents* dirigées de leur côté, s'enflamme & s'ulcère ; ces mêmes accidens ont encore lieu à l'occasion de certaines dents non surnuméraires jetées

hors de rang en dehors ou en dedans ,
 comme il arrive à ceux dans lesquels le
 volume des dents surpasse l'étendue de
 l'arc alvéolaire , où bien ils sont pro-
 duits par des dents de lait jetées hors
 de l'arcade alvéolaire , soit en dedans
 soit en dehors , soit du côté de la langue
 par celles de remplacement. Pour obvier
 à ces inconvéniens , il s'agissoit d'ex-
 tirper les différentes espèces de dents
 dont on vient de parler. On a eu re-
 cours pour cela au repoussoir , aux
 pinces & au levier : ces instrumens ont
 réussi dans certains cas , mais avec plus
 ou moins de difficultés ; & quelquefois
 on n'a pu en obtenir ce qu'on en atten-
 doit. Le repoussoir oblige souvent à se
 reprendre à plusieurs fois , & comme
 le point d'appui que l'on se procure
 contre la dent qu'on veut renverser
 n'est pas sûr , mais glissant ; il est arrivé
 que l'effort qu'on faisoit étant mal di-
 rigé , le bout du repoussoir alloit blesser

l'une des deux joues; si la pince & le levier lui sont préférables à cet égard, il faut convenir qu'il n'est pas toujours facile de saisir ou de renverser les dents dont il s'agit avec ces instrumens. Ces considérations en ont fait desirer un plus parfait; elles ont porté M. Courtois, Chirurgien Dentiste, à imaginer l'espèce de pélican qu'il a présenté à l'Académie, & dont elle nous a chargé, M. Defouchy & moi, de lui rendre compte.

Ce pélican est composé de trois pièces principales, d'un long manche, tenant lieu de levier, d'un demi cercle indiqué par les Dentistes, sous le nom de demi roue, tenant à un collet recourbé & assujetti de côté au manche de l'instrument par une vis qui la fixe solidement; d'un crochet situé latéralement, dont la queue, qui est quarrée & qui lui tient lieu de tenon, est reçue dans une espèce de mortaise qui tra-

verfe complètement le corps de l'instrument à trois ou quatre lignes en arrière de la vis qui affujettit la demi-roue : ce crochet est affermi d'une part par la forme de fa queue qui est quarrée, de l'autre à la faveur d'une petite excavation placée fur celui des quarrés de la queue qui répond au manche du levier. Cette excavation reçoit une tige de fer placée dans l'intérieur du manche, chassée par un ressort & dégagée en dessous par une clavette. Trois excavations placées de ce même côté, à une certaine distance les unes des autres, servent à affermir le crochet à différentes distances, & à le tenir plus long ou plus court suivant le besoin. Avec cet instrument on tire les surdents placées latéralement ; il suffit pour renverser sur la langue celles du dedans de la bouche du côté droit de la mâchoire inférieure & du côté gauche de la mâchoire supérieure, de placer la

demi-roue & le crochet à gauche de l'instrument; & quand il faut tirer du dedans de la bouche leur correspondantes, de placer la demi-roue & le crochet à droite.

L'Auteur a recours, pour extraire celles de ces dents qui sont situées vis-à-vis les incisives & les canines en dehors ou en dedans, à un autre pélican construit sur les mêmes principes que le précédent: il a de même un manche tenant lieu de levier, une demie roue & un crochet; dans celui-ci le manche est monté à vis dans un support qui reçoit la queue de la demi-roue & du crochet; l'un & l'autre y sont affermis chacun par une vis: une autre différence essentielle est que la demi-roue & le crochet, au lieu d'être situés de côté, sont à l'une des extrémités du levier. Est-il question de renverser une surdent placée en dehors, la demi-roue sera dirigée du côté de la bouche

du malade , & le mordant du crochet tourné vers l'opérateur. S'agit-il de culbuter une dent placée du côté de la langue, on déviffe le manche, & on le remonte dans l'autre sens, de manière que la demi-roue soit dirigée du côté de l'Opérateur, & le mordant du crochet vers le fond de la bouche du malade. Ces deux instrumens, que nombre de succès obtenus par l'Auteur ont déjà accrédités, nous ont paru utiles, dignes d'être accueillis par l'Académie, & d'être donnés au Public dans le Recueil des Sçavans Etrangers. *Signé TENON & DE FOUCHY.*

Je certifie l'extrait ci-dessus conforme à son original & au jugement de l'Académie. A Paris le vingt-trois Mai 1772.

GRANDJEAN DE FOUCHI,
*Secrétaire Perpétuel de
 l'Académie Royale des
 Sciences.*

DES

*DES INSTRUMENS propres à ôter les
dents, & en particulier des différens
Pélicans imaginés pour cette opération.*

POUR parler de tous les instrumens qui servent dans les différentes opérations qui se pratiquent, soit pour ôter ou conserver les dents; il faudroit faire une description de chaque instrument en particulier, ainsi que de son usage: ce plan que je ne me suis point proposé dans cet Ouvrage, me conduiroit trop loin; c'est pourquoi je me bornerai simplement à parler des différens pélicans qui ont paru jusques aujourd'hui, à faire connoître les défauts d'aucuns, ainsi que les avantages des autres. Le pied de biche, dit repoussoir, dont l'usage est souvent accompagné d'accidens, tiendra place dans mes observations sur les pélicans. L'usage in-

○

314 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

considéré de la lime, qui ne tend à rien moins qu'à la destruction des dents, me semble mériter la plus grande attention. Je renvoie au Traité de Fauchard, pour voir la description du davier, des rugines, des limes, ciseaux, cautères & autres instrumens, tant pour plomber les dents que pour les nettoyer, & ceux qui sont destinés à faire les dents artificielles.

On peut regarder toute espèce de pélican comme autant de leviers de la troisième espèce, dont la résistance se trouve entre la puissance & le point d'appui. Le point d'appui se fait sur le quart de roue que forme le manche du pélican vers son extrémité supérieure, qui est la partie sur laquelle est situé le crochet du pélican, lequel crochet fait le point de puissance du levier, & le point de résistance est la dent.

Avant M. Fauchard tous les pélicans étoient presque tous en fer. Deux simples

crochets tournant en tous sens sur une tige de fer, ayant à ses deux extrémités une demi-roue, étoit le pélican le plus ordinaire. Il y en avoit encore un autre dont le crochet monté sur une espèce de vis sans fin, éloignoit ou rapprochoit le crochet du point d'appui plus ou moins selon le besoin. Un autre pélican monté sur un manche de bois, garni, par son extrémité supérieure, d'une tige de fer concavement arrondie, portoit un simple crochet qui s'ouvroit & se refermoit sur sa tige, de la même manière que le fait le sergent des Tonnelliers, qui est l'instrument dont ils se servent pour faire entrer le cerceau autour du tonneau. Cet instrument n'est rien moins que sûr & commode, aussi n'en fait-on point usage du tout; mais tous ces instrumens, quoique différens en eux-mêmes, avoient dans leur action le même effet & les mêmes inconvéniens. Le point d'appui de ces pélicans porte

O ij

directement sur les dents qui sont à côté de celle qu'on veut ôter, enfonce ces mêmes dents ainsi comprimées par le point d'appui, parce que la demie roue ne descend pas assez sur les os de la mâchoire. M. Fauchard, pour obvier à ce défaut, a imaginé un pélican, dont le crochet contourné différemment des autres, est monté sur un manche de bois qui se termine à son extrémité par un quart de roue. Cette roue porte sur les os de la mâchoire, & ne peut par conséquent avoir aucune action sur les dents qui sont en danger d'être enfoncées par la forte pression du point d'appui, ainsi qu'on l'a vu arriver plusieurs fois par l'usage des anciens pélicans.

La longue description que l'auteur nous donne de son pélican dans son *Traité des Dents*, ne laisse rien à désirer pour bien faire connoître son action & ses avantages sur tous les autres

qui avoient paru avant le sien ; en mon particulier je le trouve sans doute digne d'éloge & d'approbation ; mais je ne puis cependant m'empêcher de reprocher à M. Fauchard d'avoir multiplié les êtres sans nécessité, dans un objet, où la plus grande simplicité est toujours du plus grand avantage. Pour se servir du pélican de M. Fauchard, il faut avoir deux manches, dont l'un & l'autre ait à une de ses extrémités un quart de roue, l'une tournée de droite à gauche, & l'autre de gauche à droite ; en sorte que le crochet monté sur la roue de gauche à droite, puisse ôter les dents de la mâchoire inférieure gauche, & celles de la mâchoire supérieure droite ; & que le crochet monté sur la roue de droite à gauche, puisse ôter les dents de la mâchoire inférieure droite, & celles de la mâchoire supérieure gauche.

Ne pouvant rien ajouter à la supériorité de cet instrument sur tous les

autres de son espèce; mon oncle a cherché à le simplifier, & à le perfectionner de façon qu'il n'y eut qu'un seul manche sur lequel on put monter les 6 crochets différens dont on est obligé de se servir pour l'extraction des dents molaires grosses & petites, les canines, les incisives & les chicots: & que le même manche fournît par une seule de ses extrémités le point d'appui nécessaire dans tous les cas possibles. C'est à quoi il est parvenu par un procédé bien simple. Au lieu d'un quart de roue, il a fait une demi-roue sur l'épaisseur du manche qui est évuidé dans toute sa longueur, depuis la demi-roue jusques à la noix dans laquelle entre la branche du crochet par un trou pratiqué à sa partie inférieure. Dans le milieu, du manche, à la base de la demi-roue, il a été ménagé une portion du bois qui s'élève en forme de biseau, & qui sert à fixer la branche du crochet

à sa première courbure, qui commence sur la demi-roue ; par ce moyen le crochet est fixé dans toute sa longueur sur le manche sur lequel il est monté. Soit qu'il faille opérer du côté droit ou gauche le crochet est également retenu & pareillement muni de son point d'appui formé par cette demi-roue, qui sert indistinctement de l'un & l'autre côté, sans qu'on soit obligé de changer de manche. Il ne s'agit pour avoir une position favorable du crochet, que d'avoir l'attention de le monter de façon que la portion taillée en biseau se trouve toujours postérieure à la première courbure du crochet.

Le pied de biche ou repouffoir est un instrument dont on se sert pour enlever des restes de racines des dents dont la prise ne paroît pas praticable avec le pélican ou le davier ; l'usage de cet instrument devient dangereux, surtout entre les mains de ceux qui ne sont

Oiv

pas habitués de s'en servir, ou qui travaillent avec maladresse. Lorsque les chicots opposent une forte résistance, il est à craindre que le repoussoir venant à échapper de dessus le chicot, ne blesse quelques unes des parties de la bouche; accident qui arrive toutes les fois qu'on ne fait pas se rendre maître de l'effort qu'on fait pour chasser le chicot de son alvéole. On se sert encore du pied de biche pour ôter les dents placées à l'intérieur de la bouche, qui ne peuvent être prises par le pélican ordinaire, ou que l'on craint de rompre avec le davier. Quand on met en usage le repoussoir pour cette opération, voici comment elle se pratique, ou comme on la pratiquoit autrefois: on place le repoussoir au collet de la dent que l'on assujettit d'une main, & de l'autre on frappe sur le manche du repoussoir avec une masse de plomb du poids de deux livres environ. Il n'est pas diffi-

cile de concevoir qu'une telle opération peut occasionner au cerveau des commotions qui peuvent avoir des suites funestes; aussi ne m'est-il jamais arrivé de la faire qu'une seule fois, faute d'autres moyens. M. Fauchard, qui ne connoissoit pas d'autre instrument pour faire cette opération, le conseille, & fait une description de la manière de la faire; mais il ne redoute pas moins que moi l'usage du pied de biche & de la massue pour emporter cette espèce de dent. Cette opération m'a toujours semblé dangereuse; & en général, elle doit être considérée par tout homme prudent comme très meurtrière, tant par elle-même que par les accidens qui l'accompagnent communément. Le célèbre Dentiste que je viens de nommer, que je révère & que je regarde comme mon maître, en ce que j'ai puisé mes principes dans ceux de son élève, je veux dire mon oncle, rapporte qu'un

Dentiste de son temps voulant ôter à une Dame une dent double, située à la partie latérale & intérieure de la bouche occasionna une telle secousse en donnant son coup de massue, que la Dame tomba dans une syncope aussi effrayante pour le Dentiste que triste pour la malade qui venoit d'être opérée. Pendant la syncope il y eut plusieurs mouvemens convulsifs. Ensuite la raison fut aliénée pendant trois ou quatre heures. Enfin cette Dame revint à elle, éprouvant à peu-près le même état de fatigue & d'étonnement qu'ont ordinairement les épileptiques en sortant de leur accès.

Le peu de succès dans l'extraction de ces dents qui se rompent souvent au premier coup de massue joint aux inconvéniens qui peuvent suivre cette opération, ainsi que la difficulté de pouvoir les saisir avec le pélican ordinaire, ou avec le davier recourbé latérale-

ment , qui est un très-vicieux instrument ; tous ces motifs réunis m'ont déterminé à imaginer un pélican qui pût agir à l'intérieur de la bouche , sans avoir dans ses effets les défagrémens de l'usage de la massue & du repoussoir. Je me flatte d'être parvenu à mon but par l'invention des deux pélicans que j'ai soumis à l'examen de l'Académie des Sciences , qui les a trouvés dignes de son approbation.

Quelque sûre que m'ait paru l'exécution de ces pélicans , je n'ai cependant voulu les faire connoître qu'après des épreuves répétées , qui toutes ont été accompagnées du plus heureux succès.

Quelque perfection que je me sois attaché de donner à cette invention , je ne suis cependant pas éloigné de croire qu'on ne puisse peut-être y trouver quelque défaut , que je n'ai pu découvrir jusques à présent , eu égard à la ré-

gularité de son action dans toutes les épreuves que j'en ai faites. Quelqu'un qui s'en serviroit pour la première fois ne le trouvera peut-être pas aussi commode que son auteur. Voilà le seul défaut que j'y connoisse quant à présent ; mais tout le monde conviendra sans peine avec moi que le défaut d'habitude dépend de celui qui s'en sert, & non de l'instrument, dont l'action doit être plus ou moins parfaite selon l'adresse de celui qui le met en usage.

Le premier de ces instrumens gravé sur la première planche, est composé de six pièces : son manche, le corps qui porte le point d'appui & le crochet, deux petites vis qui servent à fixer, l'une le crochet & l'autre le point d'appui. Le corps de cet instrument, placé transversalement par rapport à son manche, est percé dans son milieu, de façon à recevoir le manche par une de ses extrémités qui s'allie avec le corps en

forme de vis ; à une des extrémités transversales du corps, est un trou carré, pratiqué pour y recevoir le crochet, dont la tige pareillement carrée porte deux ou trois trous qui reçoivent la petite vis destinée à fixer le crochet. Ces trous ont été placés à une ligne de distance l'un de l'autre pour pouvoir approcher ou éloigner le crochet du corps de l'instrument ; à l'autre extrémité transversale du corps, est un autre trou carré, dans lequel est fixée la tige du point d'appui, par une petite vis qui se loge dans un trou pratiqué vers le milieu de la tige.

L'autre instrument, aussi gravé sur la première planche, est d'une figure oblongue, composé de sept pièces différentes : le corps, le crochet, le point d'appui, une vis pour le fixer, une petite platine, un ressort & le manche. A l'entrée du manche, qui est creusé dans toute sa longueur pour recevoir la

tige du corps de l'instrument, se trouve placé le ressort sur lequel est montée la petite platine, qui, par sa partie supérieure, faite en forme de stylet, entre dans les trous de la tige du crochet; & le ressort sert à l'y maintenir. Le corps de l'instrument est évuidé depuis le trou dans lequel entre le crochet jusques au manche; c'est dans cette espèce de coulisse que joue la petite platine par le moyen du ressort. Le point d'appui est placé à la partie supérieure de l'instrument où il est retenu par une vis. Entre le point d'appui & l'instrument est placé un petit ressort qui sert à élever le point d'appui en relâchant la vis de quelques tours. Par le moyen de ce ressort le point d'appui est toujours ferme & solide. Le point d'appui de l'un & de l'autre instrument est formé par une demi - roue, sur laquelle porte tout l'effort qu'on est obligé de faire pour chasser la dent de son alvéole.

Dans l'usage de ces deux instrumens il n'y a point à craindre d'accidens, lors même que le crochet du pélican viendroit à glisser sur la dent ; mais il n'en est pas de même du repouffoir. Un fait arrivé à un Chirurgien des environs de Paris, ne servira pas peu à nous convaincre de la nécessité d'abolir entièrement cet instrument ; sur tout dans l'extraction des dents doubles, dont la situation devient fort incommode dans certains mouvemens de la langue. Un jeune payfan du village où demouroit le Chirurgien, qui m'a rendu le fait dont je fais mention, vint trouver ce Chirurgien la veille du jour de son mariage pour se faire ôter une dent double, dont il étoit non-seulement très-gêné, mais même défiguré. D'après ces motifs & les avis de plusieurs personnes, sans omettre celui de la future qui, à lui seul, contribuoit le plus à la résolution que ce jeune payfan prit de se faire

ôter sa dent ; il s'abandonne à la discrétion du Chirurgien qui , n'ayant d'autre instrument que le pied de biche pour faire cette opération , s'en servit d'une manière si mal-adroite & si malheureuse , que ne pensant pas à se rendre maître de l'effet de son instrument dans l'effort qu'il employoit pour emporter la dent , le repouffoir glisse de dessus la dent qu'il laisse à sa place , & vient percer de part en part la joue du côté opposé où il opéroit. Si quelqu'un fût dans l'embarras après cet accident , ce fut sans contredit le Chirurgien , qui eut beaucoup de peine à retirer son pied de biche ; parce qu'ayant un crochet recourbé , il présentoit alors plus de surface pour ressortir de la plaie qu'il avoit fait à la joue , qu'il n'en offroit en y entrant ; & si quelqu'un fût à plaindre , ce fut le payfan , sur qui l'accident arriva ; accident d'autant plus malheureux , qu'il retardoit pour plu-

siens jours la jouissance du moment peut-être désiré depuis long-temps par les deux époux. Je crois, sans vouloir pousser la morale trop loin, que tel qui lira cette Histoire, n'eût pas été plus contrarié que le malheureux payfan, ni moins impatient que lui pour le rétablissement d'une prompte guérison, afin de se dédommager du retard & de l'obstacle qu'avoit mis cet accident à un bonheur de bien peu de durée, & souvent bien chimérique.

Ce récit seul devoit être plus que suffisant pour faire abandonner l'usage du pied de biche, surtout pour ôter ces sortes de dents, dont la situation les rend toujours très-fortes & très-difficiles dans l'extraction; & lui préférer l'usage de mon nouveau pélican, dont la manœuvre ne peut entraîner avec elle aucun inconvénient, si vous en exceptez celui de rompre la dent, ce qui peut arriver; mais il faut supposer

alors que la dent soit cariée au point qu'elle ne puisse résister à l'effort qu'on fera pour l'enlever. Si la dent qu'on veut ôter se trouve tellement resserrée par sa voisine qu'il ne soit pas possible de situer le crochet entre deux pour pouvoir la saisir facilement, il faut alors la prendre de côté : le pélican agira avec le même avantage, avec autant de force & de sûreté.

Mais me dira-t-on peut-être, que mon pélican est défectueux, puisque je ne répons pas dans tous les cas de la fraction de la dent par l'effort qu'on est obligé de faire pour l'emporter? Cette objection ne fauroit prouver l'imperfection de mon instrument, parce qu'il arrive tous les jours, même aux plus expérimentés dans cette partie, qu'ils en rompent en se servant du pélican ordinaire, qui est l'instrument le plus sûr pour cette opération, & que cet accident arrive, quelque précau-

tion qu'on prenne pour l'éviter : accident d'autant plus fâcheux pour le Dentiste , que mal-à-propos , il le fait passer pour mal-à-droit , & même ignorant. Tout homme sage & prudent ne se flattera jamais physiquement de réussir dans cette opération , parce qu'il ne peut savoir ce qui se passe à l'intérieur des cellules alvéolaires , dans lesquelles sont articulées les dents. Souvent une dent se rompt lorsqu'on en fait l'extraction , parce que les extrémités des racines sont recourbées & crochues. Il n'y a personne qui ne sente la cause de la rupture dans ces cas. D'autrefois la dent , comme je l'ai déjà fait remarquer , est cariée si avant dans sa racine , qu'il est impossible alors que ce qui est pris par le crochet du pélican puisse être suivi du corps entier de la dent. Cependant les personnes sans connoissance qui , comme les mânes , ne savent rien pardonner , comme le re-

332 LE DENTISTE OBSERVATEUR.

marque Virgile , *scirent si ignoscere manes* , bien éloignées d'entrer dans la justesse de ses raisons , ne manquent pas de crier & d'avoir l'injustice d'en vouloir à un homme qui n'avoit rien plus à cœur que de réussir , & qui d'ailleurs est très-souvent innocent du malheur qui arrive dans son opération.

Je crois avoir suffisamment prouvé la défectuosité du pied de biche ou repoussoir pour l'extraction des dents doubles. Cet instrument peut convenir pour extraire de petits chicots qui ne paroissent pas fort entracinés dans l'alvéole ; encore faut il être bien au fait de diriger cet instrument , afin de se rendre toujours le maître de ses effets dans l'effort qu'on est obligé d'employer pour enlever ces petits chicots. Dans mes observations sur les hémorrhagies je fais mention d'un accident très-grave survenu à la suite de

l'extraction d'un chicot par le moyen du pied de biche, qui étant mal dirigé, fut porté avec violence sur l'artère ranine, d'où il résulta une hémorrhagie très-effrayante pour le malade. L'expérience me fournit encore bien d'autres faits qui combattent l'usage de cet instrument, principalement pour ceux qui ne sont pas habitués de s'en servir; mais je ne crois pas nécessaire de les rapporter tous, parce que je ne ferois que me répéter en voulant à chaque fait prouver la nécessité de proscrire l'usage du pied de biche, auquel je substitue très-communément celui du pélican ordinaire, avec lequel on n'a aucun inconvénient à redouter.

Il paroît depuis quelque temps un nouvel instrument pour l'extraction des dents, imaginé par un Mécanicien. Ce pélican, dont l'invention fait, sans contredit, l'éloge du génie de son auteur, me paroît très-propre pour en-

lever les dents de la mâchoire inférieure ; mais il ne me semble pas avoir les mêmes avantages pour les dents de la mâchoire supérieure. Pour ôter les dents avec cet instrument , il faut le placer sur la dent qu'on veut ôter. En serrant les branches de l'instrument , les parties latérales appuient sur les dents voisines , tandis que la portion qui saisit la dent la tire perpendiculairement. La structure des racines des dents de la mâchoire inférieure se prête volontiers à l'effet de cet instrument , pourvu encore qu'elles ne soient pas crochues ou recourbées ; mais l'écartement ordinaire des racines des dents de la mâchoire supérieure semble offrir plus de difficultés. Il n'est guère possible en effet que ces dents ainsi disposées par leurs racines , puissent être tirées perpendiculairement sans être exposées fréquemment à se rompre. Quoi qu'il en soit , l'invention en est

belle & digne des talens de l'auteur qui l'a produite.

De tous les instrumens dont on se sert pour opérer sur les dents, la lime est sans doute celui qui tend le plus visiblement à la destruction de ce meuble utile à tous les hommes.

Il est très-ordinaire de trouver des personnes, & ce qui me fait plus de peine encore, des Dentistes, qui pensent follement que des dents très-rapprochées les unes des autres, quoique très-saines d'ailleurs, doivent être séparées pour être conservées plus long-temps. Pour moi je vois bien différemment : j'ai toujours pensé que plusieurs corps quelconques, avoient une solidité d'autant plus durable qu'ils se trouvoient bien rapprochés les uns des autres ; en sorte qu'ils se communiquent un appui mutuel ; avantage par conséquent dont on prive les dents, en les séparant les unes des autres, & les ren-

dant comme isolées. Quelque peu analogue que soit aux dents la comparaison dont je me fers pour faire sentir le faux de cette opération dans laquelle on sépare les dents, je me flatte cependant de me faire des partisans dans ma façon de penser & de voir les choses. Je suppose trois maisons passablement bonnes, séparées l'une de l'autre, & trois autres beaucoup plus mauvaises, mais étroitement unies ensemble. Je demande, si les trois qui sont ensemble, quoique foibles, ne se soutiendront pas plus long-temps que les trois premières. C'est ce qui ne peut être contesté. D'ailleurs peut-on séparer les dents sans les priver de leur émail, qui est une portion si nécessaire à la conservation de la dent. On trouve aussi quelquefois des dents mal rangées ou inégales, quoique très-bonnes d'ailleurs. Ici la lime joue encore un très-grand rôle. Mais souvent qu'arrive-t-il
après

après l'opération? La personne éprouve une sensibilité très-incommode, à la moindre impression de froid ou de chaud. On se repent alors de n'avoir pas gardé ses dents dans l'état où la nature les avoit données. Envain on emploie des remèdes pour faire disparaître cette sensibilité. L'émail étant détruit par l'effet de la lime, ne revient plus, & sa perte irréparable ne laisse envisager qu'une continuation de souffrance pour tout le temps qu'il nous reste des dents ainsi maltraitées par la lime: temps que l'on est quelquefois forcé d'abrèger, étant obligé de se les faire ôter pour être délivré des douleurs qu'on éprouve, & qui n'ont pour cause qu'une sottise opération dans laquelle on a eu l'imprudence de préférer le beau imparfait, à la bonté permanente. La lime, selon moi, ne peut être employée à la séparation des dents que lorsqu'il s'en trouve quelqu'une de gâtée & dont la

P

carie peut affecter la voisine, qu'il y a quelques esquilles qu'il faut adoucir avec la lime : certaines parois de carie très-incisives, & qui incommodent beaucoup la langue, ont encore besoin d'être limées. Quand il faut égaliser des dents, j'observe si l'émail sera totalement usé par la lime, alors je refuse de le faire, ou si je fais une opération si défavantageuse, ce n'est que d'après les considérations que je fais faire à la personne qui met sa confiance en moi. Excepté les circonstances que je viens de désigner, je proscriis l'usage de la lime, & je n'ai jamais à me reprocher les suites dangereuses de l'usage inconsidéré de cet instrument.

Les Auteurs qui ont écrit avant moi ont peut-être eu des raisons pour se déclarer partisans de la lime, avec laquelle il raccourcissent les dents ou les séparent pour les fortifier ou les conserver, disent-ils. Je n'entre point dans les rai-

sons qu'ils ont eues de penser ainsi ; mais je remarque cependant qu'en faisant part au Public de leur sentiment que j'envisage comme dangereux , aucun d'eux n'apporte aucunes preuves persuasives , pas même convaincantes d'une pareille conduite , & de cette espèce d'opération sur les dents. Si quelqu'un d'eux eût entrepris de rendre compte d'un tel procédé , je doute qu'il s'en fût trouvé parmi le nombre d'assez de bonne foi pour convenir que d'autre motif qu'une fin lucrative & intéressée étoit le seul qui put les porter à conseiller & pratiquer de pareilles opérations qui m'ont toujours semblé non-seulement inutiles , mais même pernicieuses pour toutes les personnes qui s'y soumettent. Je conviens aussi que souvent les Dentistes ne sont pas les maîtres d'agir en raison de ce qui leur est dicté par leur prudence & leur connoissance ; dans ce cas , c'est moins

P ij

contre eux que je parle que contre certaines préventions faussement accréditées. La facile crédulité du Public pour tout ce qui lui paroît nouveau, ainsi que les mauvaises impressions que font sur son esprit certains préjugés enfantés par l'ignorance, sont les seules raisons qui m'ont déterminé à m'élever contre tous les prétendus spécifiques pour les maux de dents, contre tous ces remèdes faussement crus propres à les fortifier, contre ceux qui font croire vainement qu'on peut faire tenir les gencives sur les dents déchauffées, & enfin contre différentes opérations de la lime que ma pratique & mon expérience m'ont appris à éviter au lieu de les admettre.

Je me rends assez de justice pour ne me pas croire exempt de critique, & je me glorifierai même de l'avoir été plus que tout autre ; si après tout je suis assez heureux de pouvoir me flatter

d'avoir été de quelque utilité au Public, dont l'indulgence, ainsi que la bienveillance en faveur de ce petit Ouvrage, feront toujours le prix le plus cher à mon cœur.

F I N.

P ij

*Explication de la première planche,
dans laquelle on voit les deux Pélicans
montés.*

La lettre A désigne le manche.

B. La partie supérieure moyenne du
corps de l'instrument.

C. Le crochet.

D. Le point d'appui.

E. La platine qui sert à faire entrer &
& sortir le stylet qui entre dans les
trous de la tige du crochet.

F. Le manche du Pélican dont le corps est
transversalement monté sur le manche.

G. Le corps.

H. Le point d'appui.

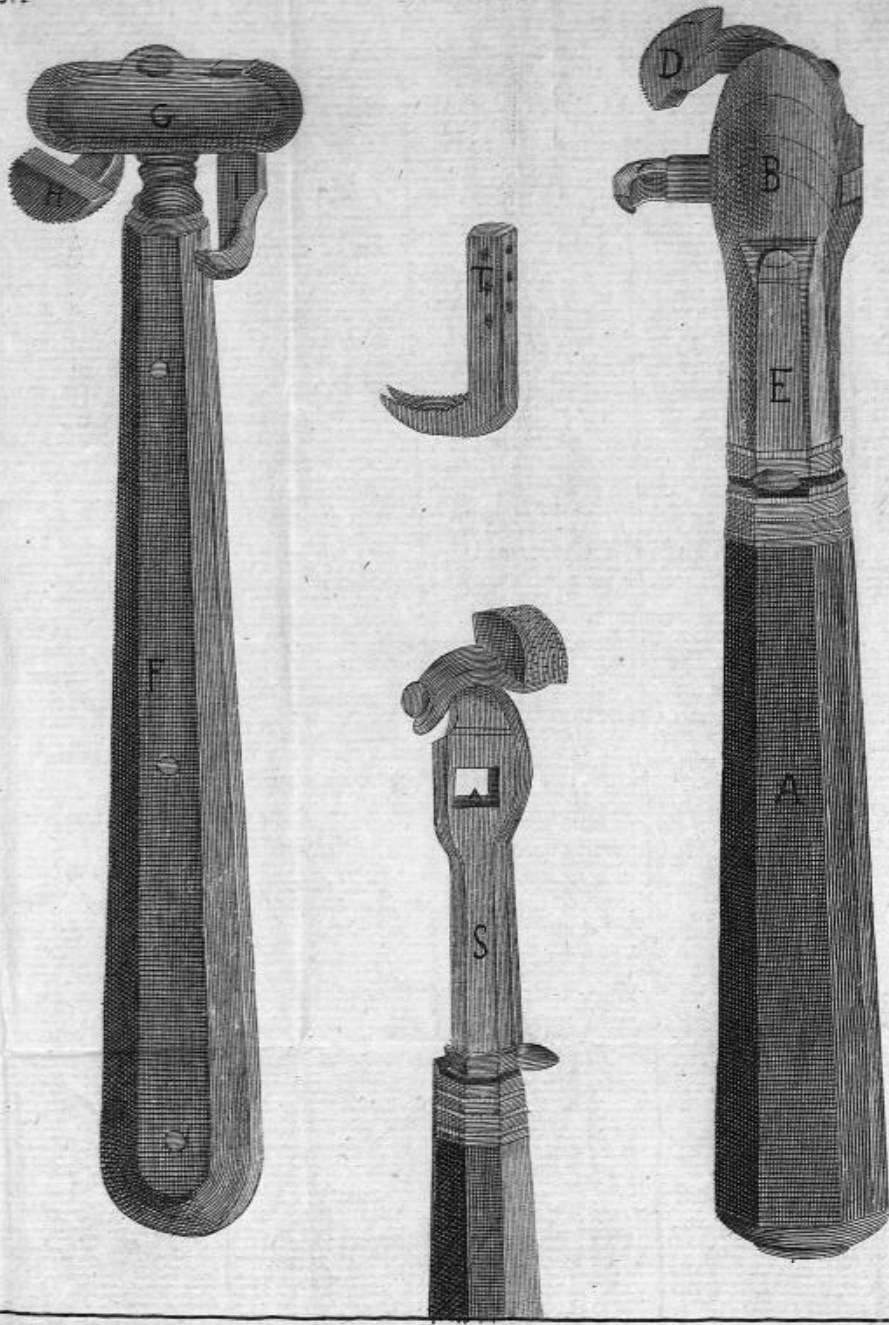
I. Le crochet.

S. Le Pélican oblong en petit ; vu par sa
partie latérale.

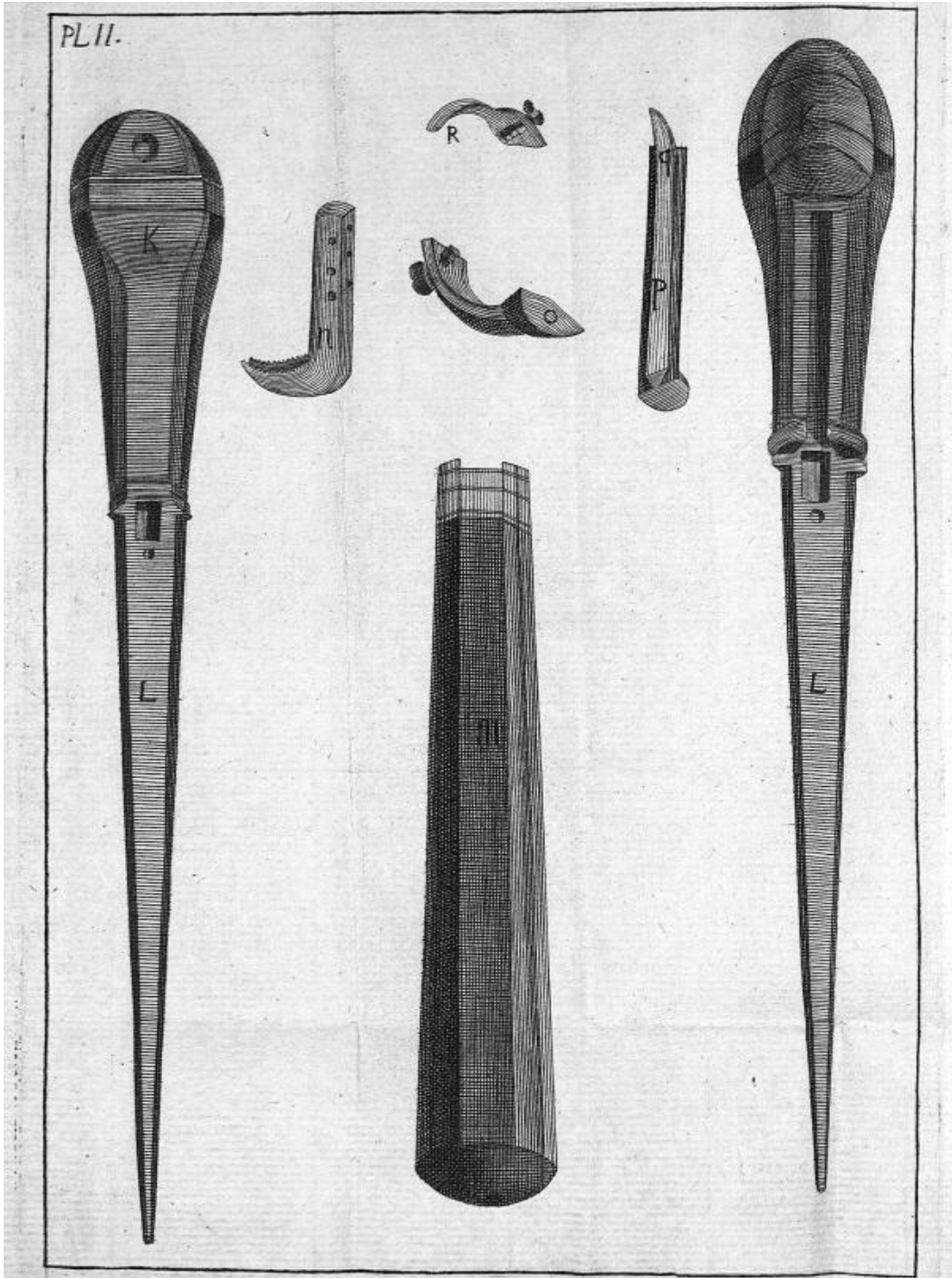
T. Un crochet percé des trous nécessaires
pour recevoir la pointe ou stylet qui
doit le fixer.



PL. I.



PL II.



*Explication de la deuxième planche ,
dans laquelle on voit le premier Pélican
démonté , & chaque pièce en particulier
qui le composent.*

K. K. Représentent le corps de l'instrument , vu d'un côté par sa partie antérieure , sur laquelle est représentée la crenelure , dans laquelle est logée la pointe qui sert à fixer le crochet ; l'autre figure représente le corps de l'instrument vu par sa partie postérieure.

L. L. La tige.

M. Le manche.

N. Le crochet.

O. Le point d'appui.

P. Le stylet qui entre dans les trous du crochet.

Q. La platine sur laquelle est monté le stylet.

R. Le ressort qui est dans le manche à sa partie supérieure destinée à fixer le stylet dans les trous pratiqués au crochet.

Approbation du Censeur Royal.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit ayant pour titre : *Le Dentiste Observateur ou Recueil des Observations sur les Maladies qui attaquent les Gencives, les Dents, sur les moyens de les guérir, &c.* Par M. HONORÉ COURTOIS, Expert-Dentiste. Cet Ouvrage, par le nombre d'Observations utiles qu'il contient, m'a paru digne de l'impression. A Paris ce 7 Janvier 1774. S U E.

Approbation de M. TENON, Professeur Royal au Collège de Chirurgie, Pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, &c.

J'AI lu un Manuscrit de M. HONORÉ COURTOIS, Expert-Dentiste, intitulé : *Le Dentiste Observateur, &c.* où j'ai trouvé des Observations sur les Maladies de la bouche que je crois très-dignes de l'impression. A Paris le 4 Février 1774. T E N O N.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement & Conseils Supérieurs, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé le sieur COURTOIS, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition intitulé: *LE DENTISTE OBSERVATEUR*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725,

à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier Garde-des-Sceaux de France , le Sieur DE MAUPEOU ; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans - cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long , au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire , pour l'exécution d'icelles , tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande , & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le treizième jour du mois de Juillet , l'an mil sept cent soixante-quatorze , & de notre Règne le premier. Par le Roi en son Conseil.

Signé L E B E G U E.

Registré sur le Registre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N° 2851 , fol. 289 , conformément au Règlement de 1723 , qui fait défenses , article 4 , à toutes personnes ,

de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres
que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter,
faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs
noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autre-
ment, & à la charge de fournir à la susdite Chambre
huit exemplaires prescrits par l'article 108 du même Ré-
glement. A Paris, ce 9 Août 1774.

Signé, SAILLANT, Syndic.

M. ou des Dentiste Membre
de l'Académie Royale de Médecine
à lui en 1824, deux mémoires sur l'organisation
des dents, portant quelle ont la faculté
de croître sans celle et de se reproduire :
il a fait une application. Auzant de ce
phénomène à la dentition pour prouver
que les dents ne peuvent plus être considérées
comme des os, et que les notions que l'on a
données sur la nature de leurs maladies
doivent faire place à des idées nouvelles
et plus exactes ; on espère que par son travail
subsequent il fera profiter l'humanité
du résultat de sa recherche.

Moyen de se contenter les dents
les malades ont de fort belles dents, dans
cette île les gens font marcher à leur nourriture
de la fleur d'orange. les adultes et surtout les femmes
se rincent la bouche la matin avec de l'eau
de fleur d'orange, cette eau affermit les
gencives prévient la carie et condense
le sang
le charbon de bois réduit en poudre est
un très bon dentifrice - mélangé avec du sucre

remède contre l'agacement des dents

il suffit de bien macher pendant
quelques minutes des feuilles crues
de pourpier, sous la serviette fraîche
et impregnante dissipe cette sensibilité
des dents.

le sel peut aussi enlever l'agacement
mais la serviette est trop déplaisante
le fréquent agacement des dents les rend
susceptible de se carier

Remède pour le
mal de dent

Prenez une cuiller de miel, faites-la
bruler par un bout, à la flamme
d'une chandelle et appliquez la, le
plus chaud possible sur la dent malade
reïterez plusieurs fois et la douleur
cessera. obtenir de mesmes touches une
cette dent est elle enrouée.

ce remède indiqué par M. Le Normand
professeur de philologie laquere. d'un mal
de dent très opiniâtre.

Remède
Prenez un grain de genièvre bien net
ou la met sous la langue droite ou on sent la douleur
ou la gauche fortement pendant un quart d'heure ny au
soin de tenir la bouche fermée elle se dissout d'eau
et on se la laisse suer que lorsque la bouche n'en peut plus
contenir, on se couche pour le grain et on continue de suer
après un quart d'heure on trouve un soulagement complet
de quelque nature qu'il est le mal de dent. Si la
douleur n'est pas entièrement dissipée on renoue de la
la grain de genièvre et on le met un demi quart d'heure
de plus pour rendre la guérison parfaite.
ce remède est infallible

un particulier a été guéri de mal de dent
qui s'empêchoient de dormir en enveloppant
son oreille d'une toile cirée.